LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

150e anniversaire de fondation de la ville de Saint-Boniface

Vol. 56—No 3 ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 20 NOVEMBRE 1968 PRIX 10c

La reconstruction [illegible] St-Boniface

Des architectes suggèrent un édifice totalement neuf

Selon certains des plus importants bureaux d'architecture de Winnipeg, la prochaine cathédrale de Saint-Boniface devrait être un édifice totalement neuf où l'on ne ferait aucunement usage des murs de pierre qui sont restés debout après l'incendie de la basilique, le 22 juillet dernier.

C'est ce que LA LIBERTE ET LE PATRIOTE a appris au cours d'un sondage d'opinion effectué auprès des architectes les plus en vue de Winnipeg. Les architectes de Saint-Boniface ont été exclus intentionnellement de cette consultation. Il fut tout d'abord demandé à ces architectes si, en se basant sur les techniques actuelles de construction, il était économique et pratique soit de construire un édifice moderne à même les murs de l'ancienne basilique, soit encore de démolir les murs actuels et d'en récupérer la pierre pour s'en servir dans le nouvel édifice.

Tous ont été unanimes à répondre que l'un et l'autre procédé seraient extrêmement dispendieux. Au point de vue économique, la solution la plus satisfaisante qu'ils préconisent serait d'employer des matériaux neufs. Quant à démolir les murs de façon à réutiliser la pierre, ce serait extrêmement coûteux. D'ailleurs, ont-ils ajouté, on ne trouve presque plus aujourd'hui de maçons capables de travailler la pierre de la même manière qu'autrefois.

Aménager les ruines en parc

Pour maintenir un certain lien avec le passé, un groupe d'architectes a suggéré qu'au moins une partie des ruines soit conservée et qu'avec l'aide des gouvernements l'on aménage tout autour un parc ou jardin. Selon eux, une grotte ou une autre forme de monument religieux pourrait être construite à même les ruines. A ce propos, ils recommandent que certains membres du comité de construction de la cathédrale se rendent à Coventry, en Angleterre, pour y étudier la formule qu'on y a adoptée pour la construction de la nouvelle cathédrale à côté des ruines de l'ancienne qui fut détruite durant la deuxième guerre mondiale.



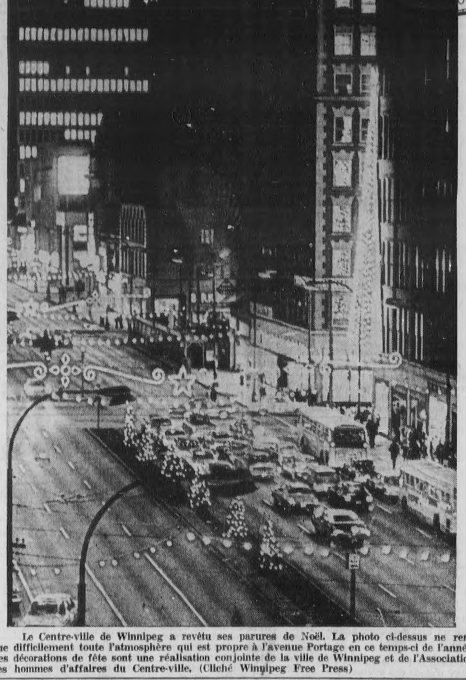
Le même groupe d'architectes recommande en outre qu'avant d'approuver des plans définitifs l'on consulte des urbanistes. Car on parle actuellement de détourner la rue Taché vers l'est et d'embellir les rives de la Rouge, ce qui entrainerait nécessairement des modifications quant au site de la cathédrale.

Un édifice religieux en prévision de l'an 2000

Les architectes sont également d'avis que la nouvelle cathédrale doit être conçue en fonction des besoins multiples des fidèles et de l'évolution de la liturgie. "Il faut penser au moins pour l'an 2000", disent-ils.

Faisant allusion à la nouvelle église St. Stephen's United, qui sera intégrée dans un édifice public, les architectes ont souligné qu'il était important de prévoir qu'éventuellement les propriétés religieuses seront sujettes aux taxes. Il conviendrait alors de songer à un édifice dont une partie serait rentable et pourrait assurer quelques revenus.

Il semble bien que, dans l'esprit des architectes, la reconstruction de la cathédrale de Saint-Boniface constitue un des "challenges" les plus sérieux qui se posent à l'heure actuelle dans le domaine des édifices religieux.



Le Centre-ville de Winnipeg a revêtu ses parures de Noël. La photo ci-dessus ne rend que difficilement toute l'atmosphère qui est propre à l'avenue Portage en ce temps-ci de l'année. Ces décorations de fête sont une réalisation conjointe de la ville de Winnipeg et de l'Association des hommes d'affaires du Centre-ville. (Cliché Winnipeg Free Press)

L'ère du bilinguisme démarre

OTTAWA — Le bilinguisme va s'affermissant à la Fonction publique.

Si les buts ultimes sont loins d'être atteints, nous sommes néanmoins tout aussi loin des premiers pas chancelants, hésitants voire décevants de la mise en vigueur de la politique du gouvernement central en matière de bilinguisme.

Les nombreux piétinements qui ont caractérisé l'implantation du régime de bilinguisme sont fréquents. Les objectifs et les principes qui ont servi au lancement du bilinguisme se concrétisent de jour en jour.

Les objectifs

A sa politique, l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, assignait en Chambre le 6 avril 1966, quatre objectifs précis:

— Il sera de pratique courante que les communications orales et écrites à l'intérieur de la Fonction publique se fassent dans l'une ou l'autre langue officielle, au choix de l'auteur, celui-ci ayant dorénavant la certitude d'être compris par ceux à qui il s'adressera.

— Les communications avec le public se feront normalement dans l'une ou l'autre langue officielle en égard au client.

— La Fonction publique reflétera, dans le recrutement et la formation de ses membres, la valeur linguistique et culturelle des Canadiens aussi bien de langue anglaise que de langue française.

— Un climat se créera dans lequel les fonctionnaires des deux groupes linguistiques pourront travailler ensemble vers des buts communs en utilisant leur propre langue et en s'inspirant de leurs valeurs culturelles respectives, tout en appréciant à leur pleine valeur et en respectant celles des autres.

Les énoncés de M. Pearson, celui qu'on surnomma peut-être le grand initiateur de ce nouveau départ, furent renforcés le 23 février 1967 par l'adoption de la loi concernant l'emploi dans la Fonction publique. Le 13 mars de la même année les règlements de l'emploi dans la Fonction publique précisaient ces normes en donnant à la politique de M. Pearson un caractère obligatoire.

La Commission de la Fonction publique

S'appuyant sur les objectifs fixés par M. Pearson, la Commission de la Fonction publique, de par un programme accéléré d'enseignement des langues aux fonctionnaires, a vite réussi à donner au bilinguisme des dimensions nouvelles et à le sortir des cadres de la simple et vulgaire traduction.

Des enquêtes faites en 1962 et en 1963 avaient révélé que les institutions existantes pour l'enseignement des langues ne pouvaient accommoder qu'une fraction des fonctionnaires ayant besoin de cet enseignement. C'est ainsi en 1964 que la Commission a lancé son propre programme d'enseignement des langues à 5,000 étudiants répartis dans 13 centres à travers le Canada. Dans ses projections, la Commission prévoit qu'elle disposera en 1972 d'un effectif de 9,000 étudiants, environ 130 classes et près de 340 professeurs.

La CFP soulignait dans une récente déclaration: "Ce succès de l'enseignement des langues s'est accompli conformément à un programme bien défini et au besoin reconnu de rendre la Fonction publique du Canada vraiment bilingue."

Une première suggestion quant à ce besoin était formulée par le rapport Heeney en 1958 qui recommandait, "que des dispositions précises soient prises dans la nouvelle loi et les règlements pour assurer que les Canadiens d'expression anglaise et française soient servis par des fonctionnaires de leur propre langue."

Inscriptions

Les inscriptions au cours de langues se faisant toujours plus nombreuses — en 1966-1967, 3,200 étudiants avec une liste d'attente de 10,000 fonctionnaires — le gouvernement a établi des priorités. Une priorité a favorisé tous les agents de la catégorie de la direction, et ensuite ceux de la catégorie administrative et du Service extérieur dont les postes requéraient la connaissance d'une langue seconde.

Pour compléter son programme d'enseignement, le gouvernement a créé un cours de perfectionnement biculturel en vertu duquel des fonctionnaires anglophones entreprendraient une année d'études théoriques à Québec accompagnés de leurs familles alors que des fonctionnaires francophones passeraient un an avec leurs familles à Toronto.

Dans un rapport présenté dernièrement, la CFP soulignait que l'école du Château Bonne-Entente pour l'enseignement du français aux hauts fonctionnaires portait à 9 le nombre d'écoles à travers le Canada y compris l'école de Hull qui peut desservir 180 étudiants. Cette dernière offre des avantages certains puisqu'elle est située dans un milieu se prêtant à l'enseignement d'une langue seconde.

Efforts récompensés

Ces efforts de la CFP ont porté fruit. Le programme

(suite à la dixième page)

Des artistes franco-manitobains en vedette au concert du 150e anniversaire

Pour clôturer les fêtes de son 150e anniversaire de fondation, la ville de Saint-Boniface a bien voulu patronner un concert qui mettra de nouveau en vedette les meilleurs talents musicaux franco-manitobains. Le concert aura lieu à la Salle du Centenaire de Winnipeg, le vendredi 29 novembre, à 8 h. 30 du soir.

Selon un porte-parole du Comité des fêtes du 150e anniversaire de la Ville-cathédrale, des noms tels que Marius Benoist, Marcien Ferland, Rolande Garnier, Louise Roy-Morin, Paul Fredette, Georges Paquin et Les Intrépides ne peuvent qu'attirer en grand nombre les mélomanes de tout le Manitoba français.

Des solistes de distinction

Mmes Rolande Garnier et Louise Roy-Morin se sont acquis une réputation nationale par leur participation au concours des "Futures Etoiles" ou des "Singing Stars of Tomorrow" et par de nombreux concerts à travers le pays.

M. Georges Paquin, ténor lyrique, fit ses études musicales au Conservatoire de Lyon et gagna le premier prix de chant au Conservatoire National de Musique et d'Art dramatique de France. Il devait faire ses débuts à l'Opéra de Lyon, dans l'Enfant prodigue de Debussy.

M. Paul Fredette est des mieux connus dans les milieux musicaux de Winnipeg. Il s'est distingué également comme soliste dans des concerts à Montréal et à Toronto.

Le choeur des Intrépides

Le choeur des Intrépides, sous la direction de M. Marcien Ferland, n'a que dix ans d'existence mais il est presque devenu une institution du Manitoba français. En plus de participer à une variété de réunions ou de rencontres sociales, les Intrépides se font entendre presque chaque année aux deux réseaux de Radio-Canada.

Leur répertoire est très riche et varié: ils exécutent du folklore, des classiques et aussi des compositions par des auteurs contemporains, dont M. Marius Benoist de Saint-Boniface.

Le choeur des Intrépides cherche actuellement à remonter sa bibliothèque musicale qui fut en grande partie détruite dans l'incendie de la cathédrale de Saint-Boniface le 22 juillet dernier.

Les billets pour le Concert du 150e anniversaire sont en vente "Chez Huot", au 200, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Une ordinatrice de $25,000

L'hôtel de ville de Saint-Boniface modernise ses services de comptabilité

Lors de sa réunion du 12 novembre, le conseil de ville de Saint-Boniface a approuvé l'achat d'une ordinatrice de $25,000 environ afin d'alléger le travail de comptabilité et d'épargner sur la main-d'oeuvre de bureau.

Les conseillers ont également entendu une requête présentée par une délégation de citoyens qui s'opposent à la vente du Falcon Community Club à une société immobilière. Les citoyens ont demandé au Conseil s'il était vrai que la Commission des Parcs entendait vendre cette propriété au lieu de la transformer en terrain de jeux pour les enfants qui n'ont actuellement dans ce quartier aucun endroit pour leurs ébats.

Le Conseil a rassuré la délégation que cette rumeur n'était nullement fondée et que la Commission des Parcs serait saisie de la requête au sujet du terrain de jeux en question.

Un autre citoyen, M. Geisel, est venu demander au Conseil de voir à ce que des mesures soient prises pour enlever les vieilles carosseries de voitures qui occupent actuellement un lot vacant de la rue Goulet.

Les salaires des pompiers

Après un mois de délibérations, le Conseil en est enfin venu à une décision au sujet de la hausse des salaires des pompiers. La ville de Saint-Boniface a présenté aux employés du Service de protection contre les incendies le choix suivant: soit une augmentation de 6 pour cent pour l'année 1969; soit un contrat de deux ans comportant une augmentation de 7 pour cent en 1969 et une autre de 5 pour cent en 1970. Si les deux partis ne parviennent pas à s'entendre sur cette offre, la question sera référée à l'arbitrage.

Le service des vidanges

La commission chargée spécialement du service des vidanges a recommandé au Conseil de prendre des renseignements auprès des autres municipalités afin de connaitre s'il est plus avantageux de soumettre l'enlèvement des vidanges à des entreprises privées ou de le maintenir comme service municipal.

Une bague-souvenir à un champion

Avant l'ouverture de la séance du Conseil, M. Joseph St-Hilaire, maire par intérim, a remis une bague aux armoiries de la Ville à M. Roger Champoux, du 13, rue Blueberry, haltérophile qui a remporté en 1968 le championnat du Manitoba.

La base d'Air Canada, qui l'aura? Montréal ou Winnipeg?

OTTAWA — Piqués au vif par une accusation d'inactivité de la part d'une centrale ouvrière, la Fédération des Travailleurs du Québec, les députés libéraux fédéraux du Québec se sont réunis mercredi dernier, 13 novembre, pour annoncer la formation d'un comité d'étude spécial au sujet du transfert des ateliers d'Air Canada de Winnipeg à Montréal.

Il compte produire d'ici trois semaines un rapport détaillé sur les solutions possibles s'offrant à la société Air Canada, en tenant compte de l'intérêt public, dans les circonstances présentes.

Une étude est en cours depuis quatre ans au sein du caucus québécois au sujet de ce transfert de Winnipeg à Montréal des ateliers d'Air Canada, a affirmé M. Montgrain. Mais, par la suite, le député de Trois-Rivières a reconnu que les événements des derniers jours avaient précipité la naissance du comité spécial.

Les députés manitobains

De son côté, Winnipeg entend ne pas se laisser damer le pion.

Rencontré peu après la conférence de presse, à laquelle il a dit avoir le même droit d'assister que les journalistes, M. Joseph Guay, député de St-Boniface, a déclaré que les députés du Manitoba allaient former bientôt leur propre comité. "Je crois que c'est nécessaire maintenant", a-t-il dit.

Le groupe manitobain comprend quatre députés libéraux. Le ministre d'Etat, M. James Richardson, de Winnipeg-Sud, désirerait n'en faire pas partie, pour garder sa neutralité.

"On ne veut pas enlever quelque chose au Québec. On veut garder ce qu'on a", a déclaré M. Guay. Selon lui, Winnipeg possède aussi les meilleurs techniciens en aéronautique au pays et perdra beaucoup, si les ateliers sont transférés à Montréal.

Hésitation du gouvernement

Le fond du problème provient d'un conflit entre la société Air Canada, qui pour des raisons d'économie désire centraliser ses usines d'entretien d'avions à Montréal et, d'autre part, le gouvernement fédéral qui n'est plus du tout aussi sûr de la justesse d'une décision annoncée beaucoup plus tôt.

La rétention ou l'obtention des usines d'Air Canada signifie évidemment, pour les villes concernées, un revenu considérable.

Le ministre d'Etat, M. Richardson, a affirmé aux Communes, en réponse à une question, qu'aucune décision définitive n'avait été prise au sujet de la base.

Avis aux étudiants d'universités et d'écoles techniques

Tous les étudiants de langue française du Manitoba qui fréquentent soit les universités, soit les écoles d'infirmières, ou encore qui poursuivent des études post-secondaires dans les écoles techniques de la province, sont convoqués à une réunion au Collège de Saint-Boniface mardi prochain, 26 novembre, à 8 h. 30 du soir.

Cette réunion, qui se tiendra sous les auspices de l'Association des étudiants universitaires du Collège, aura pour but de désigner les 20 délégués qui représenteront les étudiants franco-manitobains du niveau post-secondaire au Congrès-Rallye des 6, 7 et 8 décembre prochain.

A cette occasion, il y aura également discussion sur l'opportunité de former une certaine association qui regrouperait tous les étudiants de langue française du Manitoba.

Commission d'assurance-chômage

Campagne d'éducation pour réduire la fraude

OTTAWA — Parce que la Commission d'assurance-chômage mène une campagne plus intense contre les fraudes, ce n'est pas à dire que tous les cas faisant l'objet d'une enquête révéleront nécessairement des abus.

Un porte-parole de la Commission a déclaré hier qu'à la lumière du programme-pilote à l'essai depuis six mois, il semblerait que 14 à 20 p. 100 des demandes comportent une demande abusive de prestations d'assurance-chômage.

Au cours de la dernière année financière, un montant de deux millions frauduleusement obtenu de la Caisse d'assurance-chômage a été récupéré à la suite d'enquêtes. Au cours de l'année financière qui se terminera le 31 mars 1969, on prévoit qu'une somme de 3 millions de dollars aura été récupérée.

Grâce au programme remanié et plus vaste qu'on applique maintenant, le montant qui sera recouvré pourra s'élever à 5 millions par année, à l'avenir.

"Lorsque le montant des fraudes commencera à diminuer, nous saurons que nous atteignons notre but", a dit le porte-parole de la Commission.

"Cela ne voudra pas dire que nous relâchons notre programme de contrôle, mais qu'un plus grand nombre de requérants se rendent compte qu'on ne gagne rien à être malhonnête."

Le programme comporte deux aspects. Il permet, d'une part, de réprimer vigoureusement les pratiques malhonnêtes et, de l'autre, de régler le cas de ceux qui ont touché moins qu'il ne leur était dû.

Là aussi des rectifications seront faites, et ainsi le programme permettra de contribuer de deux façons au fonctionnement efficace du régime d'assurance-chômage.

Pour bien montrer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, la Commission d'assurance-chômage lance ce mois-ci une vaste campagne d'éducation à l'intention du public.

Des brochures relatives à la disponibilité pour travailler (condition nécessaire à l'obtention des prestations qui donne tout particulièrement lieu à des abus) et aux conséquences de la malhonnêteté seront distribuées aux assurés. Deux millions et demi d'exemplaires de chaque brochure sont en cours d'impression.

Un livret sera aussi envoyé aux employeurs pour leur expliquer le rôle qu'ils peuvent jouer afin de permettre à chaque requérant d'obtenir tout ce à quoi il a droit, mais non ce à quoi il n'a aucun droit. En outre, ce livret indique les sanctions auxquelles s'exposent les employeurs qui se rendent complices de requérants de mauvaise foi.

Une série de conférences organisées dans tout le pays par les soins de la Commission permettra d'attirer l'attention du monde du travail, des employeurs et des autres groupes sur la nécessité du programme de répression des fraudes et sur les progrès obtenus.

La vente de blé à la Chine s'est faite au prix minimum international reconnu

OTTAWA — La récente vente de 58.5 millions de boisseaux de blé à la Chine, comme partie d'un accord à long terme de trois ans, s'est faite "au prix minimum international reconnu pour cette céréale, ce qui doit être un bon prix, puisque beaucoup de pays le trouvent trop élevé", a déclaré vendredi dernier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, dans une interview en dehors de la Chambre.

Mais M. Pépin n'a pas voulu spécifier le montant exact de la transaction conclue avec la République de Pékin. Malgré une exhortation en ce sens de M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, M. Pépin a refusé de dévoiler le prix de vente par boisseau pour cette première partie de la transaction.

On sait qu'après avoir reçu 58.5 millions de boisseaux de blé canadien, d'ici le 1er juillet 1969, les Chinois doivent acheter encore entre 175 et 220 millions de boisseaux durant les prochaines années.

Congrès-Rallye des Franco-Manitobains

6, 7 et 8 décembre 1968 (Avis aux délégués et observateurs d'envoyer leur inscription dès maintenant au 577, rue Des Meurons.) *à Saint-Boniface, Manitoba*

M. Weir et les Franco-Manitobains

Le premier ministre du Manitoba recevait la semaine dernière nos représentants franco-manitobains. L'accueil se fit avec la simplicité et le naturel qui sont caractéristiques à M. Weir.

Mais, bien entendu, la rencontre n'en resta pas aux simples formalités. Il fallut aborder les questions importantes qui préoccupent la communauté franco-manitobaine, telles que l'unité nationale et le bilinguisme, le Bill 59, la culture française. M. Weir n'en perdit peut-être pas son calme habituel, mais les raisons qu'il allégua, en guise de réponses, ne serviront pas à faire monter sa cote politique.

Il n'a certainement pas donné l'impression d'être habile politique quand il a laissé entendre aux Franco-Manitobains qu'il ne pouvait pas leur accorder autant d'attention qu'au million d'autres Manitobains. Réflexion assez étonnante pour un chef de gouvernement. N'a-t-il pas assumé la responsabilité de se mettre au service de nos intérêts aussi bien que de ceux des autres? Quel homme politique laisse entendre à son interlocuteur qu'il y en a d'autres plus importants que lui?

M. Weir a parlé des intérêts culturels des Ukrainiens, des Islandais et des autres. Les Franco-Manitobains n'en doutent aucunement.

Mais ce que M. Weir ne veut pas dire ou ne semble pas vouloir comprendre, c'est que la masse anglo-saxonne ne se soucierait plus depuis longtemps des différentes cultures ethniques s'il n'y avait à la base de la Constitution canadienne l'élément français qui, par sa ténacité et sa lutte acharnée, a bloqué toute assimilation, toute politique du "melting pot" si chère à l'impérialisme anglo-saxon nord-américain. M. Weir, comme beaucoup d'autres de cette région du Manitoba où le spectre du sinistre Dr Schultz est encore omniprésent, s'empresse de faire jouer la note "multiculturaliste" chaque fois qu'il se sent coincé par les exigences du bilinguisme, essentiel pourtant à la réalité canadienne.

Enfin, le premier ministre a versé une larme sur le triste sort des Indiens et Métis! Encore un autre moyen facile pour ne pas affronter ses responsabilités non seulement envers les Franco-Manitobains mais aussi envers tout le pays.

M. Weir fait bien de commencer à penser aux Indiens. Mais a-t-il oublié que les missionnaires canadiens-français et français ont été pendant longtemps les seuls à prendre à coeur le relèvement des Indiens et à rappeler les gouvernements à leurs engagements.

A tout considérer, le premier contact officiel entre M. Weir et les représentants et porte-parole de la communauté franco-manitobaine n'a pas été des plus encourageants. Heureusement, cependant, que M. Weir n'a pas jugé bon de claquer la porte au dos de ses visiteurs. Les Franco-Manitobains peuvent en conclure que des rencontres plus fructueuses restent encore possibles.

J.-P. A.



On voit ci-dessus, à gauche, Sam le Fumeur, un automate fabriqué par la section manitobaine de la Société canadienne du cancer afin de faire voir aux jeunes les effets nocifs du tabac sur les poumons. Cet automate fume vraiment et s'enregistre sur ses poumons les déchets causés par la fumée. Sam le Fumeur est actuellement en montre dans le district scolaire de Winnipeg. A l'extrême droite, on voit M. Tom Miller, directeur des relations extérieures pour la Société canadienne du cancer, et à ses côtés, M. Carmen Moir, directeur de la région scolaire de Winnipeg.
(Cliché Winnipeg Free Press)

Semaine de la sécurité routière 1968

Distance à laisser derrière l'autre voiture

Les collisions par derrière comptent parmi les plus communes des collisions d'automobile. Elles n'auraient pas lieu si tous les conducteurs avaient soin de ne pas suivre de trop près les autres voitures, affirme le Conseil canadien de la sécurité.

Le Conseil, qui parraine la Semaine de la sécurité routière, — du 1er au 7 décembre, — fait observer qu'il est facile de déterminer la distance à laisser derrière la voiture qui précède et de s'assurer ainsi toujours une marge de sécurité.

La grande règle, c'est de laisser une longueur de voiture pour chaque dix milles de vitesse à l'heure. Il vaut mieux même laisser deux longueurs: il suffit de surveiller l'arrière de la voiture qui précède au moment où elle passe un point de repère, un poteau de téléphone, un écriteau ou une ligne sur la chaussée et de compter aussitôt "mille et un, mille et deux..."

Si l'avant de votre voiture ne franchit pas le même point de repère dans ce laps de temps, il y a amplement de distance entre les deux voitures.

Si une autre voiture vous suit de trop près, ralentissez. D'ordinaire, elle vous doublera. Mais, si elle ne le fait pas, vous pouvez réduire votre vitesse à un point où les dommages seront minimums advenant une collision par derrière.

☆ ☆ ☆

Alcool

On l'a dit des dizaines de milliers de fois, mais il faut le répéter encore et toujours: il est insensé de boire et de prendre le volant d'une voiture.

Ce n'est pas seulement insensé, mais mortel.

Le Conseil canadien de la sécurité, qui parraine la Semaine de la sécurité routière, — du 1er au 7 décembre, — signale qu'un conducteur buveur est impliqué dans près de la moitié des accidents d'automobile qui entraînent un décès.

Les médecins et les scientifiques affirment que même une seule consommation produit un changement chez n'importe quel individu; chacun sait que celui qui absorbe un grand nombre de consommations n'est plus en mesure de conduire avec adresse ou bon jugement.

Le mieux, c'est de ne pas conduire si on a bu et de ne pas boire si on doit conduire.

S'il vous faut boire et conduire, cependant, donnez à votre organisme le temps d'éliminer l'alcool, soit une heure pour chaque once d'alcool ou bouteille de bière, deux heures pour deux consommations, etc.

Durant la saison des Fêtes, alors qu'on célèbre partout, le mieux est peut-être de prendre le taxi. C'est peu coûteux si l'on songe qu'une vie humaine peut en dépendre.

L'empereur de la presse, Lord Thomson of Fleet, est propriétaire de 148 journaux, dont les plus prestigieux d'Angleterre, 153 revues, 7 maisons d'édition, 27 postes de radio et télévision. Autant dire qu'il contrôle une partie de l'information mondiale.

Les anglophones démontrent une volonté de compromis et d'amitié envers les Canadiens français

OTTAWA — "Chez les Canadiens de langue anglaise, il y a définitivement une volonté d'unité du Canada qui inclut les particularismes représentés par le Québec et la position des francophones."

Il n'existe aucune volonté de créer un Etat autonome anglo-saxon.

Prenant la parole devant un atelier d'étude des sciences politiques, le vendredi 8 novembre, dans les cadres du 36e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), à l'Université d'Ottawa, M. John Trent, de la faculté des sciences politiques de l'université Queen's, a affirmé que les traditions auxquelles font appel les Canadiens anglophones sont celles du Canada et que la culture qu'ils admirent est pluraliste.

Faisant état du nationalisme canadien anglais de 1960 à 1964 face aux revendications québécoises, vu à travers les journaux de langue anglaise, M. Trent a déclaré que "la difficulté ne vient pas de ce que les Canadiens de langue anglaise ont de l'animosité envers les francophones, mais de ce qu'ils sont bouleversés de voir leurs concitoyens aller à l'encontre du reste du pays.

"Ils incluent les Canadiens français dans leur concept du Canada et ils trouvent difficile de saisir les raisons qui incitent les Canadiens français à agir différemment des autres."

Mais il faut apporter des nuances, selon le politicologue, car il "existe des indications qui prouvent que même pour l'élite, l'attitude de la bonne volonté est encore dans la majorité des cas une mince laque recouvrant des préjugés raciaux enracinés par plus de cinq siècles d'animosité et de luttes entre les deux peuples".

Contrairement à ce qui existait déjà, cependant, il y a maintenant une absence de haine, voire une volonté de compromis et d'amitié.

Crainte

Les recherches de M. Trent démontrent, selon lui, que les Canadiens d'expression anglaise craignent pour l'avenir du Canada, mais hésitent à effectuer des changements politiques radicaux.

Le premier souci des anglophones, selon M. Trent, est la préservation d'un Canada fort.

"Les Canadiens de langue anglaise ne montrent pas les caractéristiques du nationalisme ethnique. Cependant, on remarque chez eux une surprenante unité de pensée à travers le pays."

Les anglophones acceptent le fait que leur pays est biculturel, selon le conférencier, et que des changements sont nécessaires pour améliorer la situation des francophones.

Dans le domaine de la politique, ils acceptent complètement les Canadiens français, mais ils ne veulent pas de changements radicaux. Dans le domaine de la culture, ils ont perdu le contact avec les francophones mais soutiennent le principe d'une dualité culturelle réelle.

"Les anglophones, de dire M. Trent, se sont montrés sympathiques aux frustrations des francophones et ne se sont pas attaqués à la communauté canadienne française."

Toutefois, "ils craignent pour l'avenir du Canada".

"Il est triste que la possibilité de changement profond de la part des anglophones s'exprime au moment où plusieurs Canadiens français ne croient plus à son existence", de conclure M. Trent.

"Néanmoins, notre recherche a montré empiriquement l'existence d'une vague étendue de vouloir vivre commun que même les menaces faites à la survie du Canada n'ont pu écraser.

"Utilisée judicieusement, cette solide volonté d'accommodement pourrait rendre aux francophones la position qu'ils réclament depuis longtemps."

D'un autre âge...

Un dramaturge à court d'idées aurait trouvé excellente matière à comédie s'il avait assisté, ces jours derniers, à Moncton, à la réunion de la "Maritime Loyalist Association".

Vouée à la protection de l'anglais au Canada et à celle de Sa Majesté la reine, l'Association entend recouvrer ce que les anglophones ont perdu aux mains des francophones, notamment la main-mise sur le Gouvernement, les écoles, les chemins de fer et les affaires. Jusqu'à ce jour, nul Canadien français ne savait que notre groupe ethnique détenait autant de pouvoirs, aussi, ce fut plaisir de l'apprendre.

La révélation n'est hélas qu'un rêve pour nous, tout comme elle n'est qu'un cauchemar pour les dignes membres de la "Maritime Loyalist Association". Energiques et croyant à la réalité de leur cauchemar, ces loyaux sujets de Sa Majesté ont l'intention de prier le gouverneur général, M. Michener, de dissoudre le Parlement et d'en chasser ainsi le dangereux Pierre Trudeau, père de la législation sur le bilinguisme . . . On croit réellement rêver, surtout lorsqu'on les entend ajouter: "C'est notre dernière chance de prouver notre loyauté à la reine".

Preux chevaliers du vingtième siècle, les membres de l'association ont juré de défendre la reine contre tout complot et de défendre également les membres de sa famille.

Le quotidien torontois qui nous apprend cette nouvelle ne nous a rien dit sur l'âge des membres de la loyale association, mais ils sont sûrement d'un autre âge . . .

Marcel Gingras
(Le Droit, 9-11-68)

Les fonctionnaires unilingues devront attendre leur traduction

En vertu d'une nouvelle réglementation fédérale, les fonctionnaires unilingues devront attendre plus longtemps pour obtenir la traduction de certains documents.

Cette réglementation invite le bureau des traductions à placer au bas de l'échelle des priorités les traductions requises uniquement pour les personnes unilingues.

M. Henriot Mayer, chef du bureau, a déclaré le 30 octobre que cette règle s'appliquerait, par exemple, quand un savant gouvernemental anglophone demandera la traduction d'un article paru dans une publication scientifique de langue française.

Les chefs des services sont priés de ne pas transmettre de requêtes dans ce sens au bureau des traductions.

Cette nouvelle réglementation s'ajoute à l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement fédéral pour développer le bilinguisme au sein de la Fonction publique.

En tête de la liste des priorités viennent les traductions de documents qui doivent être publiés en anglais et en français. Ces documents comprennent les comptes rendus parlementaires, les documents ministériels officiels, les publications, les discours et les communiqués à la presse.

Au deuxième rang se trouvent les manuels et les directives administratives destinés aux employés.

Au troisième rang, enfin, viennent les traductions requises uniquement pour aider les fonctionnaires unilingues.

Tout au bas de l'échelle figurent les traductions des revues.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage


Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Lu dans les journaux

Savoir inspirer aux jeunes le respect des convenances

Monsieur le Rédacteur,

Par l'entremise de votre journal, je désire exprimer mon opinion à l'égard du geste posé par M. Ulric Huot, président de la régionale Orléans, et relaté dans La Presse récemment.

C'est mon admiration que mérite M. Huot, qui a le courage, et même le courage de ses convictions, en présentant un programme de gros bon sens aux professeurs, institutrices et élèves de sa Régionale: "Barbes et cheveux longs, non tolérés; Rallongement des jupes chez les demoiselles".

Cette décision fut prise à la suite de plaintes reçues et pour éviter certains abus... "L'école n'est pas une plage et la morale doit être respectée".

D'abord, félicitations à ceux qui ont porté plainte, ce qui prouve qu'il se trouve, encore de nos jours, des gens qui croient à la moralité chez les jeunes et chez ceux qui ont mission de les former. Félicitations aussi au président de la Régionale qui a ouvert les yeux sur le sujet et qui n'a pas craint d'y remédier.

Si ces conditions étaient imposées à tous les professeurs de nos écoles, les parents auraient moins d'angoisses de savoir leurs enfants aux mains d'instituteurs qu'ils ne connaissent pas et dont ils ont raison parfois de douter de la bonne foi, à la suite des réflexions que les élèves font à la maison.

Je crois qu'une attention suivie devrait s'exercer sur les professeurs qui ont à façonner l'âme de leurs élèves en conformité avec les croyances catholiques et en conformité avec la morale chrétienne. Ne dit-on pas que lorsque la morale diminue chez un peuple, sa décadence n'est pas éloignée?

Si nous tenons vraiment à l'existence du peuple canadien français, tenons aussi à sa valeur morale qui lui donnera bonne figure parmi les autres peuples.

Nos étudiants actuels formeront le peuple de demain. Que les professeurs prennent en main leurs responsabilités et "élèvent" les jeunes vers un idéal de vie propre, honnête et chrétienne... cela en vivant eux-mêmes ce qu'ils doivent inculquer chez les autres.

Pierre Defoy,
Montréal.

(La Presse, 26-9-68)

Le directorat économique

Vice-Président (adm. interne)

Directeur de l'Economie

Financement
du nouvel organisme
des Franco-Manitobains

Comité d'information et d'éducation
1 agent de relations publiques
1 homme d'affaires
1 comptable
1 animateur social économiste

Comité agricole
1 agronome
3 cultivateurs

Fiducie
directeur-gérant
avocat-conseil
comptables
hommes d'affaires

La Centrale des Caisses Populaires
Conseil de la Coopération
Caisses Populaires

Sommaire des accidents de la route, au Canada

Six premiers mois de l'année 1968

Province	Accidents fatals		Mortalités		Blessés		Pertes matérielles		Total des accidents	
	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968
Terre-Neuve	26	26	27	28	805	1,020	2,581	2,673	3,202	3,402
Ile-du-Prince-Edouard	7	7	8	7	286	318	640	691	825	905
Nouvelle-Ecosse	75	76	84	83	1,530	1,612	5,768	5,141	6,914	6,375
Nouveau-Brunswick	82	70	93	84	1,782	1,661	3,731	3,935	4,998	5,126
Québec	562	593	646	706	17,517	20,252	51,401	53,660	63,896	68,062
Ontario	560	540	682	636	29,176	31,626	47,194	49,345	67,707	71,411
Manitoba	59	54	72	72	3,791	3,762	6,046	6,156	8,678	8,834
Saskatchewan	51	81	62	100	2,705	2,934	8,158	7,549	9,974	9,490
Alberta	122	115	141	154	3,596	3,866	15,147	15,818	17,630	18,416
Colombie-Britannique	195	207	241	270	8,523	8,539	14,744	18,184	20,535	24,018
Yukon et Territoires N-O	3	3	3	3	104	123	222	298	292	381
Total au pays	1,742	1,772	2,059	2,143	69,815	75,713	155,632	163,450	204,651	216,420
% + ou —	+ 2.3		+ 4.1		+ 8.4		+ 5.0		+ 5.2	

Source: Bureau fédéral de la Statistique

REMARQUES

Après une année entière (1967) sans changement marqué, la courbe des accidents de la circulation pour les six premiers mois de l'année 1968 accuse à nouveau une hausse sensible, à l'égard des six premiers mois (1967). La hausse se reflète dans toutes les catégories d'accidents, à savoir:

Acc. mortels + 2.3% (+40) Blessés + 8.4% (+5,898) Total des accidents:
Morts + 4.1% (+84) Acc. avec pertes matérielles + 5.0% (+7,818) + 5.2% (+11,769)

Le problème des accidents à morts multiples demeure très grave: la hausse des accidents mortels se chiffre par 40, alors que le nombre des morts accuse une augmentation de 84 victimes, indiquant un manque sérieux de sens des responsabilités du conducteur à l'égard de ses passagers. Quatre provinces ont enregistré un nombre inférieur d'accidents mortels. Elles sont: le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta. Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Yukon et les Territoires ont enrégistré exactement le même nombre d'accidents mortels que l'année précédente (premiers six mois de l'année).

Quoique l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario accusent un nombre inférieur de mortalités de la circulation, deux provinces seulement — le Nouveau-Brunswick et le Manitoba — ont connu une baisse dans le nombre des blessés.

La Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan ont toutes deux enregistré une baisse dans la catégorie des "Accidents avec pertes matérielles" et la catégorie "Total des accidents".

Le Nouveau-Brunswick détient le record le plus impressionnant: accidents mortels (—12); Morts (—9); Blessés (—121).

Nos lecteurs nous écrivent

Le musée de Saint-Boniface est "quasi" à l'épreuve du feu

Ayant lu l'article de "J.-P. A." dans La Liberté, du 13 novembre 1968, et connaissant l'historique, le contenu et l'état physique du musée de Saint-Boniface, je désire apporter quelques précisions, ainsi que mes opinions personnelles.

Lorsque la ville de Saint-Boniface prit possession du vieux couvent des Soeurs Grises, des architectes recommandèrent les travaux de restauration qui s'imposaient. La ville effectua donc les travaux suivants:

La fortification des fondations et du toit; la mise à nu des murs extérieurs et intérieurs, ainsi que des poutres et des plafonds. Puis le recouvrement du toit de bardeaux traités contre le feu, le recouvrement des murs extérieurs de matière isolante contre le froid et le feu, avant d'être lambrissés.

L'installation électrique du début du siècle fut enlevée complètement et remplacée. Le chauffage à vapeur qui était relié à l'hôpital Taché fut remplacé par un chauffage électrique autonome et automatique, système reconnu comme étant à l'épreuve du feu.

Les plafonds sont maintenant munis de 189 gicleurs, prêts à arroser individuellement tout point de l'intérieur qui serait surchauffé. Des extincteurs spéciaux sont placés à distance réglementaire dans les pièces publiques, ainsi que dans les deux ateliers. Il y a aussi un système d'alarme et à l'arrière de l'édifice, une prise d'eau à l'usage des pompiers.

Des affiches bilingues "Défense de fumer" sont en vue dans les entrées et dans les couloirs. Des surveillants sont en service chaque fois que le musée est ouvert au public. La salle à café est le seul endroit où le fumage est permis.

Le vieux couvent est construit de bois de chênes équarris, laissés nus à l'intérieur afin de permettre aux visiteurs d'apprécier la beauté de ses murs primitifs, et tout le monde sait que les "logs" de chênes ne brûlent pas facilement.

En conclusion, je crois pouvoir affirmer que le musée de Saint-Boniface est "quasi" à l'épreuve du feu, et n'est pas aussi délicat qu'on serait porté à croire. Cependant le musée a un besoin urgent de voûtes à l'épreuve du feu à 100 pour cent, voûtes spacieuses, agencées spécialement pour la préservation et l'étude de documents historiques, et à la disposition de tous.

Avant d'enfouir des trésors historiques dans des foyers ou des soubassements d'églises, comme le font encore plusieurs sociétés historiques, il serait préférable de donner la garde de documents de ce genre au musée de Saint-Boniface, qui a des historiens et des chercheurs qui font la collecte d'objets et de documents historiques depuis plusieurs décennies.

Si un Centre culturel, digne de la "Capitale" du Manitoba français, devenait une réalité, il y aurait sûrement place pour une autre aventure.

Emile Pelletier, ..
St-Boniface.
(le 18 novembre 1968)

★ ★ ★

Monsieur le Rédacteur,

Faut-il apprendre ou rappeler à M. Georges Allaire, professeur de Philosophie, qu'une conclusion philosophique sur un point de morale ne peut s'imposer à qui que ce soit si cette conclusion n'est pas fondée sur un raisonnement philosophique adéquat? Que c'est là tout le problème d'Humanae Vitae — et non pas de la nécessité d'avoir un pape?

Si tant de philosophes et de théologiens, plus intègres qu'intégristes, se voient obligés de refuser l'argumentation papale sur la "pilule" au nom de la probité intellectuelle; si d'autres, comme monsieur Allaire, se croient obligés de défendre l'autorité papale à tout prix au nom de l'autorité papale; la conclusion de sa longue thèse en dix parties sur la "pilule" — thème qu'il abandonna d'ailleurs dès les premiers paragraphes de sa première partie — la conclusion logique de cette thèse, dis-je, aurait dû être, non pas que nous avons besoin d'un pape, mais plutôt que nous en avons besoin d'un autre.

Nous n'avons besoin de personne pour nous lire la "loi naturelle écrite dans notre coeur". Quant aux sans-coeur, il n'y a rien à faire; "...quand j'aurais même toute la foi, jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien".

Veuillez agréer, cher monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Lucien Paquin,
Legal, Alberta.
(le 10 novembre 1968)

Remerciements

Les membres de la famille Arnal remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de diverses façons à l'occasion du décès de M. Joseph Arnal. Un merci bien spécial au R. P. Aurèle Lemoine, ainsi qu'à M. l'abbé Paul Deschênes.

☆ ☆ ☆

Mme Albert Muller et sa famille remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de M. J. A. Muller.



La Familiale augmente ses services

En fin d'année, près de 500 paroissiens de la cathédrale et des deux dessertes St-Louis-de-France et St-Maurice auront l'avantage d'être membres de cette Caisse populaire. Selon les dires des sociétaires, un service apprécié est le fait que l'épargne au compte-chèque leur rapporte intérêt. En plus, ces épargnes sont assurées par l'Assurance-Vie Desjardins, aux mêmes conditions que pour les parts. On dit aussi que le prêt-épargne n'a pas son pareil pour former à l'habitude de l'épargne régulière. Cette qualité serait suffisante pour justifier ce genre de prêt; mais en plus on constate pour les membres, l'avantage de l'assurance, et pour la Caisse, une augmentation constante du capital social.

A la demande des sociétaires, le bureau est maintenant ouvert en plus des heures ordinaires, les mardi et vendredi soir de 7 h. à 8 h. et le samedi de 11 h. du matin à 1 h. de l'après-midi.

Le président, M. Léon Pelletier, nous apprend que La Familiale offre bien d'autres services intéressants à ses membres. Il encourage tout paroissien qui désirerait plus de renseignements d'appeler le gérant au bureau en composant 233-6128 ou à la résidence 233-6941. Le bureau est situé au 654, rue St-Jean-Baptiste, angle boulevard Provencher.

Communiqué

Rencontre de l'ACFM avec M. Walter Weir

Des représentants de l'Association des Canadiens français du Manitoba ont rencontré au début de la semaine le premier ministre de la province, M. Walter Weir. Le but principal de cette visite était de faire connaissance avec le chef du gouvernement de notre province et de lui faire connaître les buts de notre organisme. De plus, nous en avons profité pour offrir au gouvernement provincial l'entière collaboration des Franco-manitobains dans tous projets gouvernementaux affectant la population canadienne-française du Manitoba.

D'autre part, nous avons discuté de problèmes qui nous sont extrêmement importants, entre autres les sujets suivants:

1. Les Franco-manitobains peuvent-ils s'attendre à l'entière collaboration du gouvernement provincial en ce qui concerne la mise en force des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton?
2. Nous recommanions au gouvernement provincial de joindre des représentants de notre association dans toutes délégations manitobaines aux conférences fédérales et provinciales sur des sujets traitant des Franco-manitobains.
3. Nous avons exprimé notre déception que le Bill 59 ne puisse être utilisé au maximum du fait de nombreuses restrictions que contient cette loi.
4. Nous recommandons au gouvernement provincial qu'un programme de développement communautaire, dans les cadres d'Arda, soit mis en place dans les centres canadiens-français de la province.

Bien que M. Weir s'est dit fort sympathique aux problèmes des Franco-manitobains, il n'a montré cependant que peu d'enthousiasme et s'est gardé de se prononcer ou de donner des réponses concrètes.

Maintenant que le premier contact a été établi, nous présenterons de nouveau au gouvernement des demandes spécifiques. Dans certains cas, ces demandes seront présentées directement aux ministères concernés; toutefois, dans d'autres cas, nous n'hésiterons pas de nous présenter encore devant le premier ministre du Manitoba.

Communiqué de l'ACFM
(le 14 novembre 1968)

Précieux-Sang

Correction

Michelle Ferrier, de 8e année (1967-68) gagna une bourse de $15.00 offerte par la Ligue des Femmes Catholiques, et non Michelle Perrier tel qu'il a été mentionné dans la chronique du Précieux-Sang du 13 novembre.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Souvenirs d'un combattant de 1914-18

Une armée efficace mais peu soucieuse des formalités

— III —

L'armée canadienne était faite de bons soldats en général. Je me souviens d'un voyage où je revenais de Glasgow, en Ecosse, en compagnie d'un major anglais qui faisait partie de l'aviation. "Ce qu'il y a de différent chez les soldats canadiens, me disait-il, c'est qu'ils ont de l'initiative. Ils ne font pas ce qu'on leur dit de faire; ils font ce qu'ils pensent préférable de faire. Et c'est pour cela qu'ils sont si bons dans l'air, comme pilotes". Et il ajouta: "Après la guerre, — si je sors de cette guerre-ci, — je vais émigrer au Canada. J'aime l'esprit du Canadien. Il se fiche bien de n'importe qui: que ce soit un général ou un major ou n'importe qui, il dit ce qu'il a à dire! Tandis que nos soldats britanniques font ce qu'on leur dit, and that's it!"

C'est pour cela qu'au front les Allemands avaient bien plus peur des Canadiens que de n'importe quel autre.

Des soldats de fortune américains

Il y eut aussi des Américains qui se sont enrôlés dans l'armée canadienne. C'était ce qu'on appelle des soldats de fortune. La guerre, c'était leur métier. Ils avaient participé à la guerre des Philippines et à la guerre du Mexique.

Ils étaient de bons soldats. Naturellement, ils connaissaient beaucoup de trucs que nous ne connaissions pas, nous autres. Au front, s'ils pouvaient l'éviter, ils n'allaient pas se fourrer là où ils risquaient de se faire tuer.

Les gars du 22e

Nous autres, les Canadiens, c'était bien plus l'esprit d'aventure que d'autre chose qui nous avait poussés à nous enrôler.

Nous appartenons à une race qui a développé le pays parce qu'elle était faite d'aventuriers. Il fallait des aventuriers pour développer un pays comme le Canada. Et ils ont fait un vrai beau travail.

C'était des gars comme cela qu'il y avait dans l'armée canadienne, autant de Canadiens français que de Canadiens anglais. Et il s'en passait de drôles dans les camps où les Québécois étaient mêlés aux autres. Par exemple, quand il s'agissait de former les rangs au moment du rassemblement. Chaque soldat nommait sa position selon un numéro: "One! two! three!..." Arrivé à un Québécois, celui-ci criait en français: "Quatre!" et ainsi de suite. Comme de raison tout le monde se mêlait et il fallait recommencer!

Si le sous-officier insistait pour faire dire les numéros en anglais, il se faisait tout simplement envoyer promener avec un choix de vocabulaire qui ne se publie pas!

Le régiment du 22e, au début, n'avait pas de discipline et on ne parvenait pas à leur en faire accepter. — Même si on me l'avait offert, je ne serais pas entré avec cette "gang"-là! — Les gars du 22e menaient assez le "diable" en Angleterre qu'on s'est dépêché de les envoyer au front! Il ne faut pas oublier qu'il y avait parmi eux tout un groupe de relâchés de prison à qui on avait accordé la liberté à la condition de se porter volontaires pour le front. Il y en a de ceux-là qui sont devenus officiers par la suite et ils ont fait de bons officiers.

Mais les gars du 22e ont appris au front que ça payait d'avoir de la discipline. Ils y ont fait tellement de gaffes! Ils ont appris à leurs dépens qu'on ne se rendait pas en première ligne en criant, chantant ou à moitié saouls!

Quand on parvint enfin à leur faire accepter la discipline, le 22e est devenu un des corps qui s'est le plus distingué.

Une inspection royale

Evidemment, les Anglais n'aimaient pas le comportement des Canadiens. Eux, ils étaient domptés bien différemment.

Je me souviens d'une inspection du premier contingent canadien en Angleterre par un général britannique. A la fin de son inspection, il fit comme remarque: "The biggest armed mob that I have ever seen!".

Une autre fois, nous étions campés au Windsor Park, près de la résidence royale. Comme de raison, il fallait que la famille royale vienne voir ce que nous avions l'air. Un de nos officiers est venu nous avertir: "Pour l'amour! essayez d'avoir l'air des soldats au moins une fois dans votre vie! Je n'aime pas ça rire de vous autres, mais au moins essayez!"

— Dans l'armée canadienne, les Canadiens de langue anglaise n'étaient pas plus militaires que les Canadiens français! —

A la fin de sa visite, le roi a voulu remercier les Canadiens d'être venus se dévouer pour défendre l'Angleterre! C'est alors que notre colonel lui a répondu: "Je demande pardon à votre Majesté: nous ne sommes pas venus ici combattre pour l'Angleterre! Nous sommes venus combattre pour le Canada!"

Vous auriez dû voir les lorgnons! D'ailleurs, ce ne fut pas la première fois que la monarchie entendit l'opinion des Canadiens. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Canadiens n'ont pas digéré la royauté!

Contre la conscription

La loi de la conscription est venue en 1917. Même si j'étais volontaire, j'avais voté contre la conscription. Selon moi, on ne pouvait pas forcer quelqu'un d'aller se battre, et je n'étais pas convaincu qu'on avait besoin de conscrits. On aurait dû conscrire l'argent, l'industrie.

Bien entendu, une bonne partie des volontaires étaient favorables à la conscription. Ils s'attendaient que la conscription allait leur permettre d'être libérés et de revenir au pays. Car, une fois en Angleterre, plusieurs avaient perdu leurs illusions et le goût de l'aventure. Ceux qui s'attendaient voir la fin de la guerre dans cinq ou six mois étaient passablement déçus.

Moi-même, j'avais beaucoup lu sur la gloire de l'armée française et de l'armée anglaise. Mais je me suis vite désillusionné. Il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour découvrir que dans l'armée un homme, ça ne valait pas grand-chose, qu'il n'y avait pas beaucoup d'honneur, de gloire, que c'était au plus fort la poche!

On faisait beaucoup de propagande au sujet de l'étendard à défendre. C'était du beau romantisme et les gens étaient assez naïfs pour gober ça! Je ne voyais pas pourquoi on devait forcer des hommes à aller se battre en dehors du pays alors qu'au Canada nous étions à court d'hommes pour faire les récoltes. C'est pour cela que je m'étais opposé à la conscription. Le Canada n'était pas menacé, donc on ne pouvait pas forcer quelqu'un d'aller se faire tuer en pays étranger.

(à suivre)

Chronique de CBWFT

Jeudi 21 novembre

La Souris Verte, à 2 h. 45: Jeux physiques, avec Souris et Gazelle. "La Souris Verte en forêt". Gazelle enseigne aux petits des exercices pour grandir comme Grosbiceps et rapetisser comme poissonnette.

Tirez au clair, à 9 h. 45: Les problèmes des municipalités, leur multiplication, leur administration, les solutions envisagées. Pour en parler: quelques maires, des experts en affaires municipales, des membres des Chambres de commerce, des ligues d'action civique et des comités de citoyens.

Vendredi 22 novembre

Bobino, à 4 h.: Le général fait des plans de camp volant pour ses grandes manoeuvres. Cela suggère à Bobinette de transformer la librairie en librairie volante pour vendre des livres aux quatre coins du monde.

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "Le feu du ciel". Napoléon Solo a pour mission de surveiller les agissements d'un groupe de financiers en Sicile.

Mon pays, mes chansons, à 10 h.: Hôtesse: Pauline Julien. Invités: Pierre Calvé et Monique Miville-Deschênes.

Samedi 23 novembre

Atome et galaxies, à 6 h. 05: "Le coeur de rechange" (3e partie). Technique de la greffe du coeur. Greffe complète tentée sur un animal par les docteurs Grondin et Castonguay et leur équipe de l'Institut de cardiologie de Montréal. Animateur: Raymond Charette.

Jinny, à 7 h. 05: "Vive les vacances". Le docteur Bellows sera en vacance en même temps que Tony. Mais Mme Bellows annonce qu'ils ne peuvent partir, car il lui faut trouver un orchestre pour le bazar de charité. Bellows décide que Tony ne partira pas non plus.

Dimanche 24 novembre

D'hier à demain, à 4 h. 30: "L'homme et la glace". En compagnie des animateurs français Robert Clark et Roger Louis, enquête sur les recherches faites au Groenland et en Antarctique pour déterminer l'influence dans notre vie des régions glacées de l'univers.

Les Beaux Dimanches, à 8 h. 30: Soirée au théâtre Alcan. "Le complexe de Philémon". Comédie en trois actes qui met en scène un couple modèle. Après quatorze ans de mariage, l'épouse se met à découvrir chez son mari des symptômes de névrose. Elle consulte un psychanalyste. Françoise Faucher, Roland Chenail, Georges Groulx et Marcel Cabay.

Lundi 25 novembre

Les Belles Histoires, à 7 h. 30: "Le miracle". Donalda est dangereusement malade. Va-t-elle mourir? Séraphin va-t-il faire venir le médecin?

Le Sel de la semaine, à 10 h.: Invité: Georges-Emile Lapalme. Animateur: Fernand Séguin.

Mardi 26 novembre

Sol et Gobelet, à 4 h. 30: "Tour de reins". Gobelet, ulcéré d'avoir vu Isabelle en compagnie d'un garçon démesurément grand, développe des complexes inquiétants au sujet de sa taille.

Moi et l'autre, à 9 h. 30: L'anniversaire de naissance de Dominique suit de deux jours l'anniversaire de Denise. Chacune s'attend à ce que l'autre lui fasse une "surprise-partie".

Mercredi 27 novembre

Commando du désert, à 7 h. 30: "Le vaccin de la haine". Le capitaine SS Wansee intercepte une jeune infirmière de la Croix-Rouge, alors que celle-ci effectue une importante mission de vaccination dans un village d'Afrique du Nord, frappé d'une épidémie de typhus.

Au poste CBWFT

JEUDI 21 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Les pas perdus". Drame psychologique de Jacques Robin, d'après le roman de René Fallet, avec Michèle Morgan, Jean-Louis Trintignant et Catherine Rouvel.
9.45—Tirez au clair
10.45—Les masques de Venise
11.00—Cinéma: "Mariage Royal". Comédie musicale de Stanley Donen avec Fred Astaire, Jane Powell et Peter Lawford. Un jeune homme et sa soeur forment un couple de danseurs célèbres. La jeune fille a une vie sentimentale compliquée. Un jour, ils obtiennent un magnifique contrat pour l'Angleterre, au moment où vont se dérouler les fêtes pour un mariage princier. A bord du bateau, le frère et la soeur font la connaissance d'un jeune lord et d'une jeune danseuse. (Américain 1951)

VENDREDI 22 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Médecin pour femmes". Drame professionnel de Rudolph Jugbert, avec Lex Baker, Barbara Rutting et Senta Berger. L'épouse d'un gynécologue de renom est maladivement jalouse de son mari et le soupçonne de la tromper avec ses clientes. Pour adoucir les derniers moments d'une ancienne amie, le médecin lui laisse croire qu'il l'aime encore. La femme se méprend sur la conduite de son mari. (Allemand 1962)

SAMEDI 23 NOVEMBRE

3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Cinéma: "Passion fatale". Drame psychologique de Robert Siodmak, avec Gregory Peck, Ava Gardner et Melvyn Douglas. (Américain 1949)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le chant du monde". Comédie poétique et dramatique de Marcel Camus d'après le roman de Jean Giono avec Hardy Kruger et Catherine Deneuve. En Haute-Provence, deux clans de paysans rivaux s'affrontent au long des quatre saisons d'une année. Un jeune bûcheron, monté au pays Rebeillard pour y abattre des arbres, n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs mois. Inquiet, son père part à sa recherche. Peu à peu, il découvre le drame. (Français 1965)

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

3.00—5-D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches 68
10.40—Deux plus un
11.10—Cinéma: "14-18". Montage d'actualités de Jean Aurel. Commentaires de Cecil Saint-Laurent. En 1914, l'archiduc Ferdinand d'Autriche est assassiné. Le jeu des alliances entraine l'Europe dans une guerre générale. L'Allemagne viole la neutralité belge pour pénétrer en France, mais les Français arrêtent l'armée allemande sur la Marne. La guerre des tranchées commence et se prolonge avec de lourdes pertes de part et d'autre. En 1918, les Etats-Unis entrent en guerre. En novembre, l'armistice est signée. Le traité de Versailles met une fin officielle à ce qui devait être la dernière des guerres. Mais un certain Hitler ... (Français 1962)

LUNDI 25 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Les Vampires". Film d'épouvante de Riccardo Freda, avec Gianna Maria Canale et Antoine Bapetré. Dans un château horrible et sombre, un médecin a trouvé le moyen d'empêcher le vieillissement de son épouse en lui injectant le sang de jeunes filles.

MARDI 26 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Les amants du mardi". Comédie et documentaire de Pierre Grimblat d'après "Les jeux de l'amour et du hasard" de Marivaux, avec Olivier Despax et Catherine Rouvel.
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Paradis perdu". Drame psychologique de M. Karoly, avec T. Mari et Palos Gyorgy.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujo et délicat (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma: "La grande vie". Etude psychologique de Julien Duvivier, avec Giuletta Massina et Harry Mayen.
9.30—Caméra 68
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "La furie des SS". Drame de Filippo Ratti avec Steve MacQueen, James Garner, Gloria Milland et Oliviero Prunas. Rome 1944. Un attentat contre une colonne allemande fait 32 morts. Le commandant S.S. décide que 320 otages seront fusillés. La liste qu'il établit comprend des prisonniers politiques, des anti-fascistes, des résistants, des Juifs et des personnes arrêtées au hasard. Il lui manque 50 noms. Il se fait une joie sadique de charger le préfet de Rome de désigner lui-même les victimes. (Italien 1961)

1968-69: 100 artistes présenteront 636 concerts

Jeunesses Musicales dans 120 villes de 9 provinces canadiennes

Une saison plus variée que jamais

En 1968-69, 636 concerts Jeunesses Musicales seront présentés dans environ 120 villes du Canada. Cette saison se distingue par la variété des programmes qui seront offerts. Presque toutes les grandes formes de la musique y seront représentées — à partir du chant choral (avec la Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal), jusqu'au spectacle de ballet offert par les membres du Vancouver Ballet Society, et en passant par les ensembles de musique de chambre (L'Orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris et les Vancouver Symphony Chamber Players). "Les Gesteux" offriront dans plus de 60 centres et sections JMC un spectacle nouveau genre, réunissant théâtre (des sketches de Félix Leclerc et de Monique Miville-Deschênes) et musique contemporaine ("Lignes et Points" de Pierre Mercure).

Au total: 100 artistes — solistes, accompagnateurs, membres d'ensembles, comédiens, animateurs.

Des artistes de 9 pays Jeunesses Musicales

Des musiciens de neuf pays membres de la Fédération Internationale des Jeunesses Musicales effectueront des tournées pour les JMC cette saison. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Espagne, la Pologne, la Yougoslavie, la Hollande, l'Angleterre et les Etats-Unis seront représentés. Pour plusieurs jeunes musiciens, ces tournées seront l'occasion de leurs débuts nord-américains.

Artistes canadiens en tournée à l'étranger

Onze musiciens canadiens ont été invités par les Jeunesses Musicales à présenter des concerts en Europe et aux Etats-Unis au cours de cette année. Il s'agit de Jacques Larocque, saxophoniste (Hongrie, Pologne); Mariette Gendron-Larocque, violoncelliste (Hongrie, Pologne); Bruno Laplante, baryton, Allemagne); Claude Savard, pianiste (Portugal, Belgique, Danemark); le Quatuor Orford (Espagne, Belgique, Allemagne, Italie, France); Marek Jablonski, pianiste (Pologne, Yougoslavie); Andrew Dawes, violoniste (Yougoslavie); Denis Brott, violoncelliste (Etats-Unis).

Six nouvelles présentations audio-visuelles

Cette année, dans la plupart des centres JMC, de nouvelles séquences audio-visuelles seront présentées avant le programme musical des concerts JMC. Six séquences portant sur l'évolution du piano, de la harpe, de la guitare, du violon, de la clarinette et de la musique vocale à travers le monde et à travers les temps seront réalisées au Secrétariat National par Wilfrid Sauvé et Marthe Blackburn. Ces séquences racontent l'histoire des instruments en situant les diverses étapes de leur évolution dans un contexte social.

Un journal musical conçu pour les jeunes

Le "Journal des Jeunesses Musicales" est publié six fois l'an, à 50,000 exemplaires, et est distribué dans les écoles ou collèges, et expédié aux membres JMC.

En plus d'une série de chroniques sur les disques récents, de la rubrique "Vie des arts" portant sur les activités dans tous les domaines de l'art, d'une page spécialement conçue pour les enfants — cette publication s'attache surtout à donner des nouvelles des activités des Jeunesses Musicales au Canada et à l'étranger. Une correspondante à Paris rapporte les activités des musiciens canadiens étudiant en Europe.

Depuis le début de la saison, la composition typographique du Journal se fait dans les bureaux du Secrétariat National JMC à Montréal, au moyen du "Selectric Composer" de la compagnie IBM.

Il y a cinq ans Edith Piaf disparaissait

Piaf a connu la misère de la rue, qu'elle a chantée de toute son âme.

Elle naquit sur un trottoir, devant le 72 de la rue de Belleville (l'ambulance était en retard). Ses parents étant séparés, elle est élevée par ses grand-mères et par une tante. Aveugle à quatre ans, elle recouvre la vue après un pèlerinage à Lisieux, en 1919. "Je suis croyante", dit-elle dans ses souvenirs ("Au bal de ma chance").

Après une adolescence difficile (elle chantait notamment dans les casernes), alors qu'elle chante, un jour de 1935, au coin de la rue Troyon et de l'avenue MacMahon, "Comme un moineau" (de Jean Lenoir), un passant, frappé par sa voix, lui propose de passer en cabaret. C'était Louis Leplée, directeur du Gerny's, où elle débute, baptisée "la Môme Piaf" par Leplée. Elle interprète des succès de Damia, Tino Rossi et, bientôt, **l'Etranger**, qu'elle apprend en entendant A. Lajon répéter chez un éditeur. Un nouveau drame la marque profondément: Louis Leplée est assassiné dans des conditions restées mystérieuses (1936). Elle est aidée par J. Canetti (Radio-Cité); elle chante en music-hall (ABC), rencontre Raymond Asso, dont elle interprète des chansons bientôt célèbres. Par la suite, Michel Emer, Henri Contet seront ses auteurs favoris, Marguerite Monnot étant son compositeur préféré. Elle chante aussi les oeuvres de Charles Dumont, de Lai, Louiguy, Rouzaud, Rivegauche, Michel Vaucaire, etc.

Edith Piaf poursuit une carrière bientôt triomphale en France et à l'étranger. Le public populaire trouve dans ses chansons l'expression des espoirs et des souffrances de la vie quotidienne, sans faire de partage entre son répertoire et sa vie personnelle, marquée par les succès et les drames. En 1945, elle s'intéresse à Yves Montand, encore inconnu, puis elle chante avec les Compagnons de la chanson, incitant leur chef, Jaubert, à choisir un répertoire moderne. Leur disque commun, "les Trois Cloches" (Gilles), atteint un million d'exemplaires. Elle a fait connaître de nouveaux interprètes et auteurs (Marten, Moustaki); elle a été parmi les premiers interprètes de Gilbert Bécaud, Aznavour. Jusqu'à la fin de sa vie, elle a chanté la force de l'amour. Ses obsèques au Père-Lachaise furent suivies par une foule considérable.

Edith Piaf a joué la comédie, l'opérette, tourné des films, écrit une trentaine de chansons. Mais elle a été surtout une voix tragique et puissante: "Et voilà qu'une voix qui sort des entrailles, voix qui l'habite des pieds à la tête, déroule une haute vague de velours noir." (Jean Cocteau.) Cette voix aurait pu, disait Boris Vian, chanter l'annuaire du téléphone avec succès. Le répertoire d'Edith Piaf exprimait la fatalité du destin et la croyance en l'amour malgré la souffrance qu'il apporte. On y trouve toute une mythologie populaire de légionnaires, de marins, de filles malheureuses, de petits hôtels, de bals de quartier, de départs dans des ports brumeux. Jacques Prévert et Henri Crolla lui ont écrit une chanson qui reste son image: "Cri du coeur".

(Extrait du "Dictionnaire de la chanson française", collection Larousse des "Dictionnaires de l'Homme du XXe siècle".)

Parlons correctement

Termes de pêche

N.B. — La barre oblique/sépare des mots ou expressions à peu près synonymes.

Permis de pêche (fishing licence)
Pavillon (de pêche) (clubhouse)
Constructeur d'embarcations (boat-builder)
Barque (de pêcheur) ([fishing] boat)
Canot automobile (motorboat)
Moteur hors-bord (outboard motor)
Canoë (pron. fr. canoé, angl. canou) (canoe)
Couler, enfoncer (Can. caler) (to sink)
Echouer (to run aground)
Ruisseau (creek)
En amont (d'un cours d'eau) (upstream)
En aval (d'un cours d'eau) (downstream)
Banc de poissons (shoal/school of fish)
Frayère (spawning ground)
Barrage (dam)
Marécage (swamp)
Sentier (trail)
Dresser, monter, planter sa tente (to pitch one's tent)
Attrail de pêche (fishing outfit)
Canne à pêche (fishing rod)
Canne à pêche télescopique (telescopic fishing rod)
Moulinet (reel)
Moulinet à cliquet (click-reel)
Tambour (de moulinet) (spool)
Bague (collar, sleeve)
Dévider (to reel off)
Ramener, rebobiner (to rewind)
Pêcher à la cuiller (to troll)
Ligne (Can. corde) (line)
Anneau (ring)
Avançon (leader)
Emerillon (swivel)
Flotteur, bouchon (float)
Cuiller (spinner)
Hameçon ([fish-] hook)
Nasse/verveux (hoop-net)
Appât, amorce, aiche (èche, esche) (bait)
Amorcer (une ligne, un hameçon) (to bait)
Leurre (lure)
Vairon (minnow)
Ver (worm)
Insectes (insects)
Lancer (to cast)
Touche (bite/nibble)
Ferrer (to strike)
Gaffe (gaff)
Epuisette (landing-net)
Dégorgeoir (disgorger/gobstick)
Ecailles (scales)
Barbillons (barbels)



AU 100 NONS

Le samedi 16 novembre, on nous présentait Albert St-Mars, Paul DeGagné, Patricia Gagnon, Gérard Curé et les "123".

Albert St-Mars apporte avec lui sur la scène vie et rythme. Sa voix sensuelle réchauffe l'auditoire. Tout en étendant son répertoire, Albert devra pratiquer ses gestes et sa diction avec soin.

Avec le "100 Nons" depuis ses débuts, Paul DeGagné prend, de plus en plus, d'assurance. Lorsqu'il s'oublie et qu'il contrôle son expression, ses chansons sont très bien exécutées.

Patricia Gagnon, débutante, témoigne déjà d'un potentiel à surveiller. Nous la reverrons certainement au "100 Nons".

Gérard Curé en regagne toujours. Mise en scène plus naturelle, rythme plus soutenu. Son dernier numéro, un potpourri difficile, a remporté un succès formidable.

De retour parmi nous, les "123" ont présenté un programme renouvelé. On voudrait voir plus de vie dans leurs chansons, plus de variété dans leurs accords.

Etant donné la venue de Gilbert Bécaud, le "100 Nons" ne présentera aucun spectacle cette semaine. Nous vous reverrons la semaine prochaine avec Léo Dufault, Suzanne Jeanson et Louis Dubé.

Comité de publicité

Chronique sportive

Les dirigeants du football canadien craignent les émissions pirates de TV

par Jacques LEMOYNE

Lors de la prochaine réunion des directeurs de la Ligue professionnelle de football canadien on se penchera sur l'épineux problème des émissions pirates qui, au dire de certains, risquent de compromettre à jamais l'avenir de certaines équipes de football. Les émissions pirates sont des transmissions de joutes locales, localement, par la voie d'un cable communautaire. Ce qui veut dire que si les Bombers jouent à domicile et que la joute ne doit être retransmise qu'à l'extérieur vous pouvez quand même être assis confortablement chez vous, à Winnipeg ou à St-Boniface et suivre la joute grâce au câble privé auquel vous souscrivez. Il est bien certain que lorsque les joutes en valent la peine les amateurs vont envahir les estrades. On l'a vu à Toronto alors qu'une joute locale, qui aurait pu être captée sur câble, remplissait les gradins une semaine même avant la rencontre. La transmission de la joute de la coupe Grey n'empêchera pas les amateurs d'acheter tous les billets, mais ce ne sont là que des exceptions.

La télévision a rendu des services à certains sports, elle en a fait mourir quelques-uns et elle a surtout rendu le public très exigeant. Le baseball mineur en est presque mort parce que les amateurs peuvent boire tranquillement une bière à la maison tout en suivant les meilleurs joueurs au monde sur leur petit écran. Il en fut de même des petits clubs de boxe qui disparurent complètement avec l'avènement des matchs télévisés du vendredi soir. Cette émission qui avait un "rating" fabuleux est morte à la suite de prétendus scandales jamais prouvés et montés probablement par les magnats d'autres sports qui voulaient obtenir l'argent des commanditaires.

Le hockey

Il est difficile de porter un jugement sur l'influence que la télévision va jouer auprès du public des Etats-Unis en ce qui concerne le hockey. Au Canada, la télévision a tué le hockey senior et intermédiaire et le hockey junior survit grâce aux subventions des ligues professionnelles. Le public qui, chaque samedi, peut voir jouer Jean Béliveau ne sera pas porté à dépenser $2 pour aller à la patinoire locale voir quelques gars du coin se disputer une joute. C'est une situation très tragique pour l'avenir du hockey amateur en notre pays mais il faut être de son temps et reconnaitre que seules les "super ligues" avec des "super vedettes" attirent l'attention du grand public. Une joute Canada-Russie va faire salle comble, mais une rencontre Canada-Japon ne donnera pas grand-chose à la porte. Le public est devenu plus difficile maintenant qu'il a un choix plus grand d'attractions. Je ne crois pas que c'est en tentant de diminuer l'influence de la télévision qu'on va aider le sport. Il va falloir améliorer le calibre du spectacle sportif et assurer un bon équilibre entre toutes les équipes de façon à ce que celui qui a le choix entre demeurer à la maison ou participer à une action vraiment chaude n'hésitera pas à choisir le chaud de l'action.

La télévision peut très bien servir les amateurs de sport mais il y aurait peut-être lieu de protéger les propriétaires de clubs contre les émissions pirates, soit en exigeant des propriétaires de ces câbles communautaires une redevance basée sur le nombre des abonnés, soit encore en vendant les droits de retransmission un certain prix, basé disons sur une garantie que 80 pour cent des sièges seront remplis, la différence devant être fournie par les compagnies qui utilisent ainsi ces émissions pour s'attirer des clients. Chose certaine, les dirigeants ne manqueront pas d'idées brillantes pour s'assurer que leurs revenus sont bien protégés. Et ils ont raison car un club de football c'est comme des élections: ça ne marche pas avec des prières!

Billet du mercredi

Cette "Jeune captive" qui était de petite vertu

La récente projection du **Souffle de la liberté**, film sur André Chénier, rappelle ensemble le malheureux poète guillotiné sous la Terreur, et la jeune femme qu'il immortalisa par les vers de **La Jeune captive.**

Si le décor et l'ambiance y sont de qualité, la vérité historique n'est pas respectée comme on le voudrait.

Au moment de sa mort, Chénier avait 31 ans.

Hugo jeune et les autres romantiques voyaient en lui un maître, se retrouvant dans la fraîcheur et la vivacité de ses coloris, les audaces de sa prosodie, la variété de ses rythmes, la chaleur lyrique de ses confidences.

Il était au fond un classique, dans le sens le plus vrai du terme.

A mesure qu'on le connait mieux, on se rend compte qu'il fut l'un des grands de son temps, artiste, humaniste et philosophe, à l'aise dans la poésie et la critique, la politique, l'histoire.

Il était de ces gens qui savent tout, ou dont on le dit.

Il parlait le grec comme le français, lisait Shakespeare dans le texte, avait approfondi jusqu'aux poètes de la Chine et de la Perse.

Quand on le conduisit à la place de la Révolution — la Concorde d'aujourd'hui — il n'avait presque rien publié, estimant secondaires les poèmes de ses cartons.

Condamnant le drame violent qui se vivait sous ses yeux, il écrivit son **Avis aux Français sur leurs véritables Ennemis,** fut arrêté peu après.

* * *

Né à Constantinople, fils d'un diplomate français et d'une Grecque remarquable par sa beauté, Chénier avait trois ans quand il débarqua en France avec ses parents.

Ce fut son destin de quitter la Turquie aux sultans cruels, qui ne lui voulaient pas de mal, pour périr aux mains de compatriotes plus sanguinaires.

Les têtes tombées dans le panier de Sanson n'étaient pas moins horribles que celles accrochées à des clous, à la porte centrale du Vieux Sérail de Stamboul.

Envoyé à la prison de Saint-Lazare après son arrestation, il s'y trouve en présence d'Aimée de Franquetot de Coigny, épouse du marquis André-Hercule de Fleury.

Elle a vingt-deux ans et en parait seize.

Cette Aimée, qui fut très aimée ne se distingue point par le parfum de ses vertus.

Elle avait à peine atteint sa majorité que ses aventures ne se comptaient plus, ni ses amants.

On mentionne parmi eux le fameux Lauzon, enlevé à sa cousine la marquise de Coigny, dès 1789; lord Malmesbury, diplomate en congé rencontré en vitesse après avoir senti l'air de Paris; le comte de Montrond, qui sera plus tard l'ami de coeur et l'un des confidents de Talleyrand.

Arrêtée le 14 mars 1794, la jeune femme est écrouée elle aussi à Saint-Lazare, où Montrond la rejoint onze jours plus tard, ayant adopté le nom de Claude Mouret.

C'est là que Chénier la voit et l'admire quatre mois durant, la prend comme modèle de sa **Jeune captive.**

* * *

De son côté, Montrond ne songe pas à la littérature, mais aux moyens de se tirer de son mauvais pas.

L'oeil aux aguets, l'oreille aux écoutes, il remarque qu'un acteur belge, du nom de Jaubert, dresse chaque jour avec deux aides des listes de suspects à envoyer aux juges.

Il finit par comprendre que l'homme inscrit de préférence les prisonniers riches, biffe ensuite leurs noms, s'ils savent se montrer généreux.

Le jour où il apprend que son nom figure sur la sinistre liste, avec celui d'Aimée Franquetot de Fleury, il négocie avec Jaubert, obtient pour une promesse de cent louis d'or une double radiation.

Pour ne pas être dépouillée de ses biens en France, Aimée a pris soin de divorcer d'avec son mari, lequel vit à l'étranger en qualité d'émigré.

Elle est donc libre et épouse Montrond en janvier 1795, sitôt sortie de sa prison.

La croyant plus riche qu'elle ne l'est, le nouvel époux aura tôt fait de lui tourner le dos, non sans lui avoir mangé quelques terres, et voilà Aimée voguant vers de nouvelles amours.

De son côté, Chénier ne tente aucun effort sérieux pour recouvrer sa liberté.

Estimant qu'on l'accuse de forfaits qu'il n'a pas commis, il se défend à peine et sa mort n'est pas loin de ressembler à un suicide.

L'Illettré

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Fin de la 1ère série

	G.	P.	Pts
Western Paint	22½	10½	31½
CKSB	18	15	26
Huot Men's Shop	19	14	25
Marion	18	15	25
Twin Cities Painting	18	15	23
Medo-Land	18	15	23
Canadiens de Naissance	17½	15½	22½
Club Belge no 1	16	17	21
Cercle Ouvrier	16	17	21
Seals	14	19	17
The Blues	11	22	16
Club Belge no 2	10	23	13

Records à date

Haute partie: Club Belge no 1, 952.
Hautes 3 parties: Club Belge no 1, 2701.
Haute partie: G. Léveillé, 247.
Hautes 3 parties: J. Bourbonnais, 646.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. René-J. Mulaire, St-Pierre, du 29 novembre.

M. Aimé Vandewater, St-Eustache, du 30 novembre.

M. Omer Boulet, Somerset, du 30 novembre.

M. Aimé Gauthier, La Broquerie, du 30 novembre.

Quand Nancy Greene se fait publiciste

Nancy Greene, la grande publiciste du ski

TORONTO — Nancy Greene a abandonné le ski et connait de grands succès populaires personnels.

En effet, depuis qu'elle a quitté les rangs du ski amateur après avoir remporté la Coupe du Monde deux fois de suite, elle est devenue la personnalité sportive la plus recherchée au Canada après Bobby Hull et Gordie Howe, si bien que sa compagnie de relations extérieures estime qu'elle pourrait bien faire $250,000 cette année.

"Mais elle n'atteindra pas ce chiffre parce qu'elle a refusé plusieurs commandites sous prétexte qu'elles ne répondent pas à son image.

"Les gens la désirent à trois endroits différents le même soir, mais c'est elle qui prend la décision finale" a dit un porte-parole de la compagnie.

Selon celle-ci, Nancy n'a pris qu'un jour de congé, un dimanche à Vancouver, au cours des derniers six mois.

Incidemment, Nancy a choisi la compagnie de publicité D. Maxwell, de Toronto, tout simplement parce qu'elle était canadienne.

D'ailleurs, la compagnie a su gagner la confiance de Nancy en lui prouvant qu'elle pouvait encore aider la cause du ski au Canada.

Aide

Ainsi, elle a signé un contrat de trois ans avec la division Pontiac de General Motors, dont un des premiers produits de l'entente a été la construction d'une flotte de 15 familiales et remorques pour l'usage exclusif de l'équipe nationale de ski du Canada, ce qui vaut environ $50,000 à l'équipe.

Puis, elle a signé un autre contrat avec Mars, compagnie de bonbons, à la condition que pour chaque enveloppe de certaines tablettes de chocolat recueillie pour l'équipe canadienne, la compagnie verse un sou aux skieurs.

L'Ecole de langage Berlitz a offert à Nancy un cours de trois semaines d'immersion totale en français de $1,000 pour publicité. Nancy a accepté à la condition que les autres membres de l'équipe de ski en profitent aussi, soit 31 cours au total de $30,000.

Elle a accepté un contrat de deux ans avec British Columbia Telephone pour des apparitions personnelles dans les clubs de ski, réunions de jeunes et assemblées universitaires. En retour, la compagnie a posé des fils dans presque toutes les montagnes de l'Ouest pour les courses de ski cet hiver.

Le contrat de Nancy avec la lotion à main Jergens a résulté dans un appel pour le ski sur chaque étiquette et un journal de Toronto produit une colonne syndiquée à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe.

Nancy détient également une entente avec des compagnies de skis, de bottes de ski et de bâtons de ski, en plus d'être membre de l'équipe canadienne qui enquête sur les sports à la demande du premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Un livre illustré racontant les prouesses de Nancy est sous presse. Elle écrit aussi une colonne pour un magazine américain, a autographié des cuillères d'argent en vente et fera une tournée dans la majeure partie du Canada et des Etats-Unis cette année, tout en moussant l'intérêt dans l'équipe de ski.

Le timbre du curling

Le Ministre des Postes, M. Eric Kierans, vient d'annoncer qu'un timbre de 6 cents de la série sur les sports sera émis le 15 janvier 1969 pour rappeler le jeu de curling.

Le nouveau timbre de format horizontal, soit de 40 mm sur 24 mm, constitue la première oeuvre d'un jeune, natif de Toronto, M. David Eales, comme dessinateur de timbres canadiens. M. Eales a fréquenté le "Oakwood Collegiate", de Toronto, puis le "Central Technical School of Art" de la même ville pendant trois ans. C'est là qu'il a appris les techniques de son art. Il travaille présentement dans un studio de dessin à Toronto.

La British American Bank Note Company Ltd., d'Ottawa, imprimera le timbre en trois couleurs sur fond blanc en se servant à la fois de la gravure sur acier et de la photogravure. Le tirage sera de 24,500,000. Le maître de poste d'Ottawa 2 offrira le service coutumier des enveloppes Premier Jour.

Quatre silhouettes de joueurs de curling forment les principaux éléments du dessin. Au haut, les "balayeurs" qui lissent la glace pour que le palet chemine plus facilement vers le but au centre du cercle intérieur. Un troisième membre de l'équipe des balayeurs dirige l'opération tandis qu'un quatrième, à droite, chef de l'équipe adverse, se tient prêt à jouer du balai pour que la pierre dépasse le but. A l'aide de la photogravure, on a reproduit en rouge et en bleu les deux cercles concentriques qui forment la cible incrustée aux deux bouts de la glace. Le nom du jeu apparait en lettres noires au haut à droite, alors qu'à l'extrême droite le mot "Canada" est imprimé à la verticale, en blanc sur fond rouge par le procédé de la photogravure. La valeur de la figurine, soit 6 cents, se détache en blanc sur un fond bleu.

Selon un relevé récent, établi par un représentant de l'Association canadienne de curling, on compterait près d'un demi-million de joueurs au Canada, dont environ 100,000 femmes et 40,588 étudiants. Au cours de la saison de 1967-1968, le nombre de clubs masculins affiliés à l'Association canadienne de curling s'élevait à 1,900.

Bien que l'origine du jeu se perde dans la nuit des temps, il semble que le club de curling du village de Kilsyth, en Stirlingshire, Ecosse, formé en 1716, soit le plus ancien, tandis qu'en Amérique du Nord, le premier fut le "Royal Montreal Curling Club" (1807). Par ailleurs, la preuve existe qu'on s'adonnait au curling en Ecosse durant les toutes premières années du 16e siècle. Certains ont même prétendu que le jeu y a été introduit au cours du règne de Jacques 1er (1394-1437). On dit aussi qu'il aurait été inspiré d'un jeu dit "knattleikr" qu'on pratiquait sur glace en Islande dans les temps anciens. Enfin, aurait-il, comme d'autres l'affirment, pris naissance en Europe continentale? Comme pour clore le débat, l'historien du "Scotland's Royal Caledonia Curling Club", club considéré comme l'association fondatrice, qui compte des groupes dans douze pays, écrivait en 1890: "Il n'est aucun fait connu sur lequel nous pourrions nous appuyer pour déterminer avec certitude l'origine exacte de ce jeu."

Du gymnase à l'église

Ouverture de l'"Assiniboia Christian Centre"

Réalisation oecuménique

Les gens de la paroisse de Jean XXIII sympathisent avec ceux de la basilique de Saint-Boniface. Ils savent ce que signifie assister à la messe dans un gymnase, se mettre à genoux sur un plancher dur et s'asseoir sur des chaises peu confortables: car c'est ce qu'ils faisaient depuis près de deux ans.

Mais, le dimanche 29 septembre, les chaises dures et le plancher étaient choses du passé. Ils prenaient part à la première messe célébrée dans leur nouvelle église. L'attente en a valu la peine! Le "Christian Centre" témoigne de la valeur tant spirituelle que matérielle de ses gens. La caractéristique de ce "Christian Centre" est de servir conjointement aux catholiques et aux anglicans: deux religions sous un même toit, n'est-ce pas une belle réalisation oecuménique.

Les paroissiens de Jean XXIII et de St. Chad sont fiers de leurs efforts, de leur bonne entente, de leur coopération et de leur union. Cette initiative conjointe a attiré sur nous un intérêt mondial. A nous de prouver les bienfaits d'une coopération comme la nôtre.

Il y a deux ans notre paroisse n'existait pas. Depuis 1960, la population d'Assiniboia (Winnipeg 22) augmenta à un rythme étonnant. Elle était composée en grande partie de jeunes ménages, d'où un besoin toujours grandissant d'écoles et d'églises. A mesure que les écoles se bâtissaient, les différentes religions retenaient à l'avance la permission de se servir des gymnases pour les services religieux.

L'église de Saint-Charles était devenue trop petite pour répondre aux besoins de la population catholique. Il fut question soit d'agrandir l'église de Saint-Charles, soit de fonder une nouvelle paroisse. D'ailleurs depuis plusieurs années déjà la population de Westwood désirait une paroisse dans son secteur. Et c'est ainsi qu'après des pourparlers avec le chancelier du diocèse, il fut décidé d'établir une nouvelle paroisse ayant comme limites: le chemin Sturgeon à l'est, l'avenue Saskatchewan au nord, les chemins Cavalier et Rouge à l'ouest et la rivière Assiniboia au sud.

M. l'abbé Edouard Morand fut chargé, par Mgr G. B. Flahiff, archevêque de Winnipeg, de mettre sur pied la nouvelle paroisse. Il était alors curé de Sainte-Thérèse, à Middlechurch (West St. Paul), et aumônier du "Home of the Good Shepherd" dans West Kildonan. La première messe fut célébrée en l'école "Ness Junior High", le 27 novembre 1966. Un mois après, M. l'abbé Morand entrait dans son nouveau presbytère, au numéro 530, Banting Drive. Ce ne fut qu'en l'année scolaire 1967-68 que la paroisse obtint la permission de se servir des classes de l'école "Ness Junior High" pour l'enseignement du catéchisme aux élèves. A la suggestion de M. le curé, la majorité des paroissiens choisirent Jean XXIII comme titulaire de la paroisse.

Tout comme les catholiques, les anglicans aussi voulaient une église. Alors commencèrent les pourparlers entre les archevêques de Winnipeg et de Rupert's Land sur la possibilité de construire un seul centre chrétien. C'était aussi le désir des paroissiens des deux dénominations de partager en commun un seul centre chrétien.

Alors, onze jours seulement après la première messe, soit le 8 décembre 1966, un petit groupe de Jean XXIII et de St. Chad organisait une réunion à la chancellerie du diocèse catholique de Winnipeg, pour demander aux auditeurs s'ils acceptaient, comme possible et pratique, la construction en commun d'un Centre Chrétien. Un comité fut élu pour étudier la question à fond. Aux premières réunions qui suivirent, on ressentait la présence d'anglicans et de catholiques, mais vers la 5e réunion, entre tous s'était établie une ambiance d'amitié et d'unité.

A ces réunions furent étudiés les nombreux problèmes issus de cette union nouvelle: par exemple, le problème de l'heure des offices religieux, des confessionnaux et du financement. L'horaire des services anglicans et des messes pour les catholiques fut réglé facilement comme suit: Services pour les anglicans, à 8 h. et à 11 h. 15 du matin; messes pour les catholiques, à 9 h. et 10 h. du matin et à 7 h. 30 du soir.

Le problème des confessionnaux était de ne pas offenser les anglicans. On décida de les camoufler dans les panneaux du mur et cela fut bien accepté de part et d'autre. La question du financement du Centre fut résolue par l'entente du partage égal des dépenses.

En vertu de cet accord la construction du Centre devenait réalisable. Séparément, le coût en était trop élevé, pour l'une et l'autre partie. Outre les offices religieux, il répondra aux nécessités sociales des deux groupes. C'est pour cette raison que l'autel et les meubles du sanctuaire ont été faits portatifs, de sorte que le sanctuaire peut être transformé en salle de théâtre, à l'occasion.

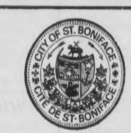
Le coût total de l'ensemble est de $600,000 et comprend, en plus du sanctuaire, une nef d'une capacité de 500 personnes, un centre de loisirs, un centre éducationnel, un centre d'activités paroissiales et, pour compléter, un gymnase, vingt-six classes — pouvant servir à des réunions ou de bureaux d'administration — et une cuisine. Il y a même une rampe pour les personnes en chaise roulante.

Le lieu du culte est d'une beauté simple et selon les lignes de l'architecture moderne. La petite chapelle où sont conservées les saintes espèces longe la nef supérieure. Le chemin de croix — images en bronze surmontées d'une croix de bois — est disposé artistiquement sur le parcours d'un sentier courbe.

Cette construction a exigé de la part du curé, du pasteur et des membres des divers comités un travail ardu et pénible, mais le but poursuivi en valait la peine. L'édifice terminé, commence maintenant le travail paroissial proprement dit. La réalisation de ce Centre est le fruit d'une totale coopération de tous et toutes.

L'émotion d'un chacun fut bien grande lors de la première cérémonie dans le nouveau temple, le dimanche 29 septembre 1968. Les gens se disaient: "Enfin nous sommes dans notre église; est-ce croyable?" La première messe dans l'Assiniboia Christian Centre remplit de joie tous les participants: joie de se sentir chez soi, dans son propre lieu de culte, de pouvoir adorer à sa façon, de pouvoir prier, d'entendre enfin les premiers sons de l'orgue nouveau.

Cécile Fortier,
Winnipeg.
(le 1er octobre 1968)



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Proclamation

ATTENDU que SAINT-BONIFACE fête cette année son 150ème Anniversaire de fondation et son Jubilé de Diamant d'incorporation comme Ville;

ATTENDU que le Comité du 150ème Anniversaire a cru bon de célébrer ce double Anniversaire par un grand Concert qui aura lieu le VENDREDI 29 NOVEMBRE 1968, à 8 heures et 30 du soir, en la SALLE DU CENTENAIRE;

ATTENDU que ce Concert met en vedette quatre artistes de renommée nationale, à savoir Mesdames Louise Roy-Morin et Rolande Garnier et Messieurs Georges Paquin et Paul Fredette, ainsi que le Choeur "Les Intrépides" sous la direction de M. Marcien Ferland et l'Orchestre "Sinfonietta" sous la direction de M. Marius Benoist;

QU'IL SOIT DONC RESOLU qu'en ma qualité de Maire de la Ville de St-Boniface, j'incite tous les citoyens de St-Boniface à observer la clôture de ce double anniversaire en encourageant la vente des billets pour ce concert et en assistant en personne à une soirée des plus intéressantes et agréables.

Joseph-E. St-Hilaire

Joseph-E. St-Hilaire
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 novembre 1968

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Soirée sociale

Lundi dernier marquait l'inauguration de notre série de soirées sociales qui remplacera cette année nos assemblées sociales du troisième lundi de chaque mois.

On déroula un film pour les chevaliers et leurs dames exposant toute la misère qui sévit à travers le monde. Que de leçons à tirer de ce film! Ce n'est pas toujours rigolo dans la vie!

Je suis certain que toutes les personnes présentes ont éprouvé l'effarant besoin d'une plus grande pratique de la charité à travers le monde.

Félicitations aux organisateurs! Ce premier essai laisse prévoir d'intéressants résultats au sein de notre Conseil.

Coupe Grey

Avez-vous vendu tous vos billets pour la grande finale canadienne de football? Prière de retourner les talons et l'argent le plus tôt possible.

Activités des jeunes

Le comité responsable des activités des jeunes a son programme tout tracé pour le temps des fêtes. Pour plus amples détails, se référer à la lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Ligue de quilles

La deuxième série a débuté vendredi dernier avec les résultats suivants:

Equipe	Points
E. McCarthy	15
T. Girard	13
D. Nolin	13
A. Jeanson	10
H. Sala	9
C. Jeanson	9
A. Girard	8
L. Girouard	7

Rigoletto

La vie au Petit Séminaire

Les 5 et 6 novembre avait lieu notre grande finale de football chez les juniors et les seniors. Les grands champions chez les juniors sont: Ronald Comeault, capitaine, Roger Cahill, Claude Carrière, Guy Comeault, Martin Delaquis, Jean-Pierre Dubé, Avelin Gautron, Normand Gautron, Joël Gosselin, Roland Kirouac, Normand Lafond, Donald Sobkow et Luc Vuignier. Les champions chez les seniors: l'équipe composée de Robert Leclair, capitaine, Hubert Chappellaz, Jean-Paul Cloutier, Paul Collette, Bertrand Lesage, Ephrem Dupont, Marcel Marion, MM. les abbés Raymond Roy et Fernand Desjardins. Nos félicitations. Le 6 au soir, M. l'abbé Gérard Dionne et Charles Provost présentèrent le trophée aux heureux gagnants. Pour marquer cet événement, nos religieuses nous avaient préparé de grandes et délicieuses "Pizza", dont tous se régalèrent.

Le vendredi soir 25 novembre, Hubert Chappellaz, Guy Lafond, Ephrem Dupont, Robert Leclair et Denis Rémillard se rendaient au Collège d'Otterburne à un camp liturgique. Ils nous revenaient dimanche soir, tous enchantés de cette expérience vécue.

Vendredi soir également, Jean Bilodeau, Robert Cormier, Jean-Pierre Dubé, Joël Gosselin, René Hacault, Roland Kirouac, Michel Lachiver, Conrad LaFleur, Gabriel Lambert, Cyrille Parent, Normand Parent, Robert Tétreault et Denys Vermette se rendaient à une excursion de fin de semaine avec M. l'abbé Gérard Dionne et Charles Provost. Leur quartier général était la salle paroissiale de St-Norbert. Samedi matin, ils partirent tous d'un pas déterminé, au "Katimavik" des scouts de St-Norbert. Là nos gars ont rendu un précieux service à la troupe scoute de St-Norbert! ... déménager leur camp dans un temps record!

Dimanche dernier, nous avions le plaisir de recevoir neuf universitaires du philosophat. Ils participèrent à notre grand-messe en plus de prendre le dîner avec les prêtres. Au désir des gars, David Dandeneau nous fit apprécier son beau répertoire musical et de chansons pendant plus d'une demi-heure.

Même si la saison du hockey n'est pas commencée en pratique au Petit Séminaire, elle est bien commencée en théorie. Depuis une semaine, les gars s'adonnent à des exercices physiques. De plus, vendredi dernier, tous ont écrit un examen portant sur les règlements du hockey. Tous devaient obtenir 80 pour cent. On dit qu'il y aura des reprises ...

Le chroniqueur

Opinion libre

Le Père Duquoc parle sur l'amour conjugal

Au début de novembre, devant près de quatre cents personnes réunies à St-Norbert à l'initiative des Equipes de Foyers, le Père Christian Duquoc, théologien français de réputation internationale, a parlé sur l'amour conjugal.

Des gens venus de tout le Manitoba parmi lesquels on remarqua la présence de Mgr Hacault et de plusieurs prêtres réservèrent un accueil enthousiaste au conférencier. L'organisation intelligente de la soirée où sérieux et détente alternèrent, contribua au succès de la rencontre. La soirée débuta par un repas que David Dandeneau égaya de quelques chansons typiquement canadiennes. L'atmosphère fraternelle et joyeuse était créée.

Le Père Duquoc choisit comme perspective de sa causerie, de replacer l'amour humain sur le plan de la rencontre de deux personnes par opposition à une conception légaliste du mariage. Il proposa de façon volontairement schématique plusieurs pistes de réflexion convergentes mettant ainsi en lumière la réalité humaine profonde sur laquelle toute morale devrait reposer.

Dans la Bible l'homme et la femme apparaissent comme deux êtres distincts mais appelés à se réaliser en plénitude l'un par l'autre. C'est bien ce que révèle également l'expérience contemporaine de l'Homme. L'amour de deux êtres concerne la totalité de ces deux êtres, leur corps et leur esprit saisis dans l'unité de la vie. Le passé, le présent et l'avenir font partie d'un amour vrai, car la dimension de ce dernier est globale, universelle.

L'amour est un long cheminement, dit ensuite le Père Duquoc, et aucune institution ne peut le domestiquer. Le mariage est la reconnaissance publique d'un amour, il ne peut être une simple convenance sociale sinon "le mariage c'est la mort morale de toute âme fière, indépendante" comme le fait dire à un de ses personnages le grand romancier russe Dostoievsky. Dans la vie de deux époux l'amour est toujours à rechercher. Le risque de voir l'amour véritable s'évanouir est grand, continuel, car rien n'est plus fragile que l'humain. L'amour est une lutte contre l'envahissement de la vie quotidienne par la banalité; une lutte continuelle pour reconnaître l'autre par-delà ses vanités et égoïsmes; une lutte pour se défendre des pièges de la vie moderne qui, par une tendance naturelle, réduit les relations humaines si subtiles et si riches, à des comportements stéréotypés, déshumanisés.

Il est difficile de parler de l'amour sans penser à la société, continua le Père. Et il développa un point important concernant l'élargissement de l'amour d'un couple aux dimensions de la société, car tout amour, dit-il, est une ouverture sur l'universel. La reconnaissance de l'autre par l'amour mène à découvrir les valeurs humaines de ce monde et à lutter dans la politique pour sauvegarder ces valeurs toujours menacées. La société de consommation où nous vivons est un danger pour l'amour du couple. La publicité qui incite à user davantage de produits pour les besoins de groupements privés, tend à banaliser la relation humaine déjà si fragile. A la télévision, au cinéma, sur les affiches, dans les journaux, la femme est trop souvent réduite à un objet de plaisir saisissable dans un bonheur immédiat. "Réduire l'amour et le mariage à la cuisine et au lit c'est en faire une morne banalité", dit le théologien.

La sexualité comme langage constituait une autre piste de réflexion proposée par le Père Duquoc. La sexualité n'est pas "à part". L'échange corporel entre l'homme et la femme n'a de signification humaine que s'il est la manifestation d'un amour. La totalité de la vie des époux est en cause. Pendant longtemps une attitude janséniste et puritaine a considéré la sexualité comme un mal nécessaire. Cette attitude méprise l'homme. Celui-ci n'a pas à avoir honte de sa nature. Il n'y a rien de douteux dans le plaisir. Dans une belle formule le Père indiqua que le plaisir est "l'efflorescence de la rencontre amoureuse".

Le Père Duquoc rapprocha de façon inattendue le mariage et le célibat. Ce dernier état manifeste la disponibilité à tous les hommes et pose par le fait même à l'amour du couple une question. De même l'amour d'un couple pose une question au célibat parce que dans le mariage la relation singulière à autrui est vécue de façon globale à une grande profondeur. Ainsi il n'y a pas de hiérarchie à établir entre le célibat et le mariage: aucun de ces deux états de vie n'est supérieur à l'autre. L'Homme ne peut se réaliser dans le mariage ou dans le célibat que s'il assume son humanité. Etre humain, c'est exister comme un être sexué. La sexualité est vécue différemment dans le mariage et dans le célibat, mais elle ne peut être éliminée.

Il pourrait paraître à quelques-uns que cette façon de parler est inhabituelle de la part d'un théologien. Ce serait ignorer ce qu'est la théologie aujourd'hui, et la réduire à ce qu'elle fut pendant trop longtemps, la simple répétition d'une doctrine. Il est au contraire bien intéressant qu'un théologien, avant de parler de morale conjugale, considère la signification humaine de l'amour. L'assistance a montré ce soir-là, par son attention et ses applaudissements, son assentiment aux propos du Père Duquoc. Beaucoup se sont sentis libérés.

Dans le prochain numéro de ce journal, nous rendrons compte de la partie de la conférence du Père Duquoc relative à la morale conjugale, ainsi que des réponses qu'il apporta aux questions posées par les participants.

R. Mache

☆ ☆ ☆

"Dieu n'a pas besoin de nos églises"?

Le Courrier ayant mis en relief cette phrase de l'article de M. l'abbé Marcel Giroux sur la construction d'une cathédrale, je crois remplir ma responsabilité de curé en la commentant. Nombre d'autres aspects peuvent être ajoutés. Poursuivons donc nos réflexions en essayant d'approfondir encore le sujet de la construction d'une cathédrale, sur lequel l'abbé nous a fait déjà penser.

Dieu n'a pas besoin de nos églises. C'est évident. Nous n'allons tout de même pas nous imaginer que Dieu aurait quelque besoin de nos églises, de nous-mêmes ou de quoi que ce soit: Dieu est infini!

Ce n'est pas Dieu, c'est nous qui avons besoin de nos églises. N'avons-nous pas besoin de nous rappeler sans cesse par tous les arts humains possibles l'infini de Dieu que nous sommes appelés à partager? N'avons-nous pas besoin de la musique pour nous aider à prier comme de l'architecture pour nous fournir un lieu propice à la prière? N'avons-nous pas besoin de l'art oratoire pour faire mieux connaître la Parole de Dieu comme nous avons besoin de rites pour exprimer nos sentiments envers Dieu?

Un jour viendra-t-il où nous n'aurons plus besoin de lieux particuliers pour nous porter à la prière? Il ne semble pas. Si nous en arrivions à nous passer de l'architecture pour nous aider à prier, alors pourquoi aurions-nous besoin de chant et de musique, de poésie ou d'art oratoire?

Que l'on prie partout, dans le sens que travailler et jouer c'est prier, tant mieux. Mais que l'on puisse se passer de lieu spécialement fait pour cela, c'est une autre question. Si on ne se réserve pas des lieux bâtis pour la prière, n'y a-t-il pas danger que bientôt on ne prie plus? Après tout, on se réserve des lieux particuliers pour toutes les autres activités: quand on veut jouer au hockey, on se bâtit un aréna; quand on veut danser, on se bâtit une salle de danse; quand on veut faire du théâtre, on s'en bâtit un. Ce serait curieux tout de même qu'à propos d'une des plus difficiles des activités, la prière, on n'aurait alors plus besoin d'un milieu pour cela.

Disons plus. Dieu n'a pas besoin de nos églises. Dans un sens, oui, en effet. Mais pas dans le sens du fameux livre et film intitulé "Dieu a besoin des hommes". Dieu a voulu pour se faire connaître et aimer, comme pour faire connaître son commandement d'aimer les autres comme nous-mêmes, **Dieu a voulu se servir des hommes.** C'est à nous qu'Il a confié la plus grande et la plus belle de toutes les tâches; celle d'annoncer son amour, et l'amour qui, à son imitation, devrait être le nôtre. Et cela par tous les moyens humains. En ce sens-là, Dieu a besoin de nos églises comme il a besoin des hommes, car nous avons besoin d'une place spécialement réservée à nos assemblées de prières, un endroit adopté à cette activité la plus haute et la plus nécessaire de toutes. Dans ce sens Dieu a besoin des hommes et de leurs églises, mais c'est pour nous, comme tout ce que fait Dieu, amour et générosité infinis. **Que nous les fassions selon nos moyens et nos besoins.** D'accord. Mais Dieu a besoin de nos églises.

M. Deniset-Bernier, curé,
Saint-Boniface.

(le 17 novembre 1968)

P.S. — Je continue, malgré que plusieurs voudraient me voir agir autrement, à réserver mon opinion sur les modalités d'une église. Mais s'il s'agit de nier **le fait** d'une église, je ne peux, comme je le dis dans ma première phrase, en conscience me taire.

☆ ☆ ☆

☆ ☆ ☆

Les conditions de la vie moderne (1)

La "surpopulation" (2)

Monsieur tout-le-monde sait depuis belle lurette que la terre sera bientôt surpeuplée et que d'ailleurs l'Asie et l'Amérique du Sud le sont déjà. Monsieur tout-le-monde nous presse donc d'endosser les programmes on ne peut plus urgents de stérilisation (passagère ou permanente) des couples asiatiques et sud-américains. Leur progéniture constituerait, en effet, un danger pour l'équilibre naturel des populations et des ressources économiques.

La terre est-elle réellement "surpeuplée"? La population d'Asie, il est vrai, a 110 personnes au mille carré, ce qui effraie nos imaginations habituées aux vastes étendues sauvages d'Amérique du Nord. Ah, ces pauvres peuples d'Asie! S'ils jouissaient seulement de l'équilibre de l'Europe. Car l'Europe est un continent relativement prospère, qui a bien ses petits problèmes comme tout autre endroit du monde, mais qu'on ne dira surtout pas sous-développé. Or voilà justement: l'Europe a une population de 157 habitants au mille carré et est ainsi le continent le plus peuplé de la terre. S'il y a "surpopulation", elle se trouvera certainement en Europe et non pas en Asie!

Parler de continents, c'est beau, mais parlons de pays: la Chine a plus de 600 personnes au mille carré! Remarquons cependant ceci: si le territoire qui permettrait aux gens de vivre existe, ne vaut-il pas mieux ouvrir les terres aux peuples plutôt que de stériliser les peuples afin de conserver des terrains stériles? Ensuite, s'il est vrai que la Chine a une forte densité de population, il est vrai aussi que l'Allemagne de l'Ouest — qui jouit d'une prospérité réelle — a une population d'environ 550 personnes au mille carré. Et la Belgique, avec sa population de 755 personnes au mille carré peut encore exporter de la nourriture! Enfin, ce qui est étonnant en Chine communiste, ce n'est pas que sa population souffre de privation, mais que malgré tous les gaspillages de ressources et d'énergies occasionnés par les planifications absurdes de ses gouvernants, celle-ci réussit quand même à faire vivre une population sans cesse grandissante. Ceci nous laisse croire que le territoire chinois pourrait très bien accommoder sa population, si on faisait une exploitation convenable de ses richesses naturelles et humaines. — Il n'y a pas trop de population pour le territoire asiatique: il y a un malaise économique qui vient d'une insuffisante et souvent mauvaise exploitation des ressources disponibles.

Nous rencontrons d'ailleurs ce même problème en Amérique du Sud. Et on crie aussi à la "surpopulation" au sujet de l'Amérique du Sud. Mais ce continent est presque vide de population: 23 habitants au mille carré! L'Amérique du Nord a plus de population que l'Amérique latine, 31 habitants au mille carré, et l'Amérique du Nord jouit d'une extraordinaire prospérité. Le problème sud-américain semble encore être celui d'une mauvaise ou insuffisante exploitation de ses richesses.

Parler d'un monde "surpeuplé" est une absurdité. L'Asie a moins de population que l'Europe qui est pourtant très à l'aise tout en étant loin d'être arrivée à sa pleine capacité de population. Les Amériques paraissent désertiques par rapport à l'Europe et à l'Asie. L'Afrique est presque vide avec seulement 25 habitants au mille carré et l'Australie est, relativement aux autres continents, un lieu inhabité avec seulement 4 habitants au mille carré.

Et souvenons-nous toujours de la petite Belgique avec une densité de population de 755 habitants au mille carré, qui réussit à exporter de la nourriture.

Des peuples souffrent de privation. Faut-il s'attaquer aux peuples ou à la privation?

Georges Allaire

L'historique de La Broquerie à la Société Historique

La Société Historique de Saint-Boniface tiendra une réunion-causerie au Centre Culturel de Saint-Boniface le vendredi 22 novembre, à 8 h. du soir.

La conférencière invitée sera Mlle Marie-Louise Boily qui fera l'historique du village de La Broquerie. La conférence sera illustrée de projections. Il y aura aussi présentation de diapositives sur l'incendie de la Cathédrale-basilique.

Tout le public y est invité. On peut s'inscrire à la Société Historique en envoyant sa cotisation ($1.00) à la Société Historique de Saint-Boniface, a/s Mme H. Lane, 156, rue Masson, à Saint-Boniface.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

La charité ne consiste pas seulement en dons d'argent ou d'objets. Un sage disait: "Avant de parler ou d'agir, demandez-vous trois questions: Est-ce nécessaire? Est-ce vrai? et Est-ce charitable? La dernière est la plus importante". Il y a un moyen d'être charitable, même après sa mort. Il existe une banque d'yeux. On en entend pas parler souvent, mais pour un aveugle, c'est un don de lumière.

Pour revenir à la Bible, l'Ancien Testament débute par le livre de la Genèse. Larousse: "Ensemble des faits ou des éléments qui ont concouru à la formation de quelque chose". Ce premier livre comprend le récit de la Création et l'histoire primitive jusqu'à la mort de Joseph (pas saint Joseph!) et la naissance de Moïse.

Exode, le titre du deuxième livre, signifie sortir de; fuite en masse d'une population devant un danger. Le fait le plus important dans ce livre est la sortie d'Egypte par les Hébreux.

Divers

La date exacte du dépouillement de l'arbre de Noël sera annoncée dans la prochaine lettre du Grand Chevalier.

Prochainement, nous présenterons un film qui sera suivi d'une discussion au Club St-Michel. Si la chose intéresse assez de monde, une sorte de Ciné-club pourrait être organisé probablement au début de l'an prochain.

Les billets de la grande loterie ne rentrent pas assez vite. La date limite pour le tirage est bien au mois de mars, mais on essaye d'avoir le plus possible de billets vendus avant le 10 décembre. Continuez à faire votre possible, sortez les billets des tiroirs.

Car **Après-Tout**



Vendredi dernier, 15 novembre, à l'hôpital Taché de Saint-Boniface, on dévoilait la maquette de la nouvelle aile dont la construction débutera au printemps 1969 pour se terminer au début de 1970. La firme d'architecture Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venable s'est vu confier les plans et devis de ce projet qui coûtera un peu plus de $2 millions et demi. Le nouvel hôpital hébergera 200 malades et infirmes. Beaucoup d'attention sera accordée à l'espace dans les chambres, ainsi qu'à la vie de détente. Les autorités de l'hôpital ont voulu que la nouvelle aile prenne davantage l'aspect d'un domicile que d'une institution. Soeur Thérèse Boulet, S.G.M., préside à la direction et à l'administration de l'hôpital Taché.

Activités culturelles

M.T.C.

Au théâtre de poche du Manitoba Theatre Centre, 160, avenue Portage est, on présente en anglais depuis le 19 et jusqu'au 30 novembre l'"Ecole des femmes" de Molière. Du 10 au 21 décembre, une autre pièce française tiendra l'affiche "Red Magic" de Michel De Ghelderode.

A la distribution de la première pièce, Powys Thomas interprétera le rôle d'Arnolphe et Micheline Herbart celui de la jeune fille. On sait que Mlle Herbart a joué l'an dernier à ce même théâtre et qu'elle est très favorablement connue dans le monde dramatique et de la télévision française de Montréal. Pierre Fournier, du théâtre Globe de Regina, sera Enrique.

Deux autres comédiens d'expression française figurent aussi dans cette pièce, ce sont MM. Claude Dorge et Victor Boudreau.

Il y aura discussion libre après chaque représentation afin de renseigner et le public et la direction. Les représentations ont lieu du mardi au vendredi inclusivement à 8 h. 30, 5 h. 30 et 9 h. p.m. Les billets, soit de saison ou simples, sont disponibles au Theatre Across-the-Street, 160, avenue Portage est. On peut les retenir en composant 942-7471.

Salle du Centenaire

La saison du Manitoba Theatre Centre s'ouvrira le 2 décembre prochain. La National Touring Company de New York donnera huit représentations de "Fiddler on the Roof". Joe Cusanelli jouera Tevye, rôle qu'il a interprété au théâtre Majestic sur le Broadway et avec la troupe nationale. M. Cusanelli a aussi figuré dans d'autres rôles de cette même oeuvre. Susan Willis sera Golde. Cette actrice de genre est bien connue dans les milieux théâtraux de la métropole américaine.

Musique de chambre

Le deuxième de la série de quatre concerts de musique de chambre offerte par la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg et le Music Performance Trust Fund of the American Federation of Musicians aura lieu à l'auditorium de Winnipeg le dimanche 1er décembre, à 3 h. p.m.

On jouera des pièces de Vivaldi, Francis Poulenc, Gerald Pinzi, Arnod Bax, Poldowski et Ravel.

L'entrée est libre. Le concert suivant sera présenté le 19 janvier 1969.

Sts-Martyrs-Canadiens

L.F.C.

Le mardi 12 novembre, en la salle paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens, la Ligue des Femmes Catholiques présenta comme conférencière, Sr Thérèse Legal, S.G.M., qui nous entretint sur la nouvelle catéchèse. Plus de 100 paroissiens, pères, mères et professeurs répondirent à notre invitation.

Sr Legal rectifia plusieurs erreurs conçues lors de l'introduction de la nouvelle catéchèse: a) le droit primaire des parents dans l'enseignement religieux de leurs enfants et l'importance d'en assumer les responsabilités; b) leurs responsabilités concernant la méthode d'enseignement comme suit: 1) connaître les manuels de catéchisme, 2) se familiariser avec la page des parents, l'approche, les réflexions et les résumés de chaque leçon, 3) favoriser le contact personnel avec la catéchiste en ce qui regarde l'enfant, 4) dialoguer avec l'enfant sur son catéchisme et ses leçons et créer une communication active de la catéchèse, 5) donner l'exemple par la fraternité et la charité. Le programme en entier est basé sur l'amour.

Ensuite, Sr Legal, à l'aide des pancartes, nous montra le programme d'enseignement catéchistique qui comprend deux cycles en six années: 1) 1ère année, éveiller l'enfant au sens de Dieu, prières chrétiennes; 2e année, initiation aux sacrements de l'Eglise; 3e année, aider à assimiler personnellement l'enseignement reçu, vivre profondement sa vie de chaque jour; 2) 4e année, découverte du Christ par l'évangile; 5e année, liturgie; 6e année, suivre le Christ à travers la vie dans l'Eglise.

A la fin de cette très intéressante conférence, Sr Legal demanda des volontaires pour former un comité de parents. Douze répondirent à l'appel et se mettent à l'oeuvre dès cette semaine.

Mme Marcel Dumaine remercia Sr Legal au nom de la Ligue. Cette soirée était présentée par le comité d'éducation, sous la direction de Mme André Lachance.

St-Joseph

Correction

Le compte rendu du mariage de Mlles Ghislaine et Mariette Dionne, paru dans le journal du 6 novembre, aurait du se lire ainsi: Côté-Dionne et Robert-Dionne.

Le 12 octobre, à 7 h. 30 du soir, en l'église de St-Joseph, deux filles de M. et Mme Jean-Baptiste Dionne, Ghislaine et Mariette, unissaient leurs destinées à celles de MM. Réginald Robert, fils de M. et Mme Joseph-Louis Robert, de St-Norbert, et M. Wilfrid Côté, fils de feu M. Joseph Côté et de Mme Cyrilla Côté, de Dunrea, respectivement. Mlle Laurette Dionne, accompagnée de M. Denis Robert, frère de Réginald Robert, était demoiselle d'honneur pour sa soeur, Ghislaine, et Mlle Pauline Dionne, accompagnée de M. Jules Légaré, ami de M. Wilfrid Côté, était demoiselle d'honneur pour sa soeur, Mariette.

Perte de près de 1,200 visons en l'espace d'une nuit

ST-PIERRE — Un éleveur de visons de St-Pierre a perdu près de douze cents visons dans une période de quelques heures, le 30 octobre dernier.

M. Victor Joubert, un des quatre éleveurs de visons de St-Pierre, estime sa perte de l'ordre de $15,000 à $30,000, selon les fluctuations du marché à l'automne. Les peaux seront vendues à un prix inférieur au prix normal, la fourrure n'étant pas de première qualité vu la saison automnale peu avancée.

Il semble bien qu'un empoisonnement alimentaire soit responsable de la mort des animaux; le botulisme, qui est une forme d'intoxication alimentaire, présente des symptômes identiques à ceux observés chez les animaux mourants. Beaucoup d'oiseaux qui venaient habituellement se nourrir à même la viande préparée pour les visons ont également été trouvés morts ou mourants. La nourriture servie la veille avait été préparée à partir d'une nouvelle cargaison de viande. Une enquête et des expertises ont été entreprises dans le but de déterminer la cause de la mort et peut-être la source de contamination.

Il y a quelques années, un éleveur du Québec avait perdu 90 pour cent de ses visons à cause de nourriture contaminée.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici les résultats de la soirée tenue le 27 octobre: le lot de $50.00, Mme Myrtle Earle, de Treherne; prix de $10.00, Mlles Simone Roch et Liliane Pantel, Mmes Marcel Brisson, Alice Lodwick, de Treherne, Jack Grift, de Holland, Pierre Droux, de Manitou, M. Bullied, de Holland, et A. Mettle, de la Colombie-Britannique, MM. Laurent Dubois, de St-Claude, Maurice Kappens, de Delta, et Mel Murdy, de Manitou; $5.00, Mlle Marie-Ange Pantel, Mme Albert Delaquis, MM. Joseph Bosc, Paul Rossier, Joseph Lesage, Michel Boulet, de Somerset, et Joseph Rémillard, de Manitou. Les prix d'entrée allèrent à Mmes Pierre Droux, de Manitou, et Charles Poirier, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les gagnants au bingo lors de la soirée tenue le dimanche 10 novembre furent: le lot de $100.00, M. Jean Oliver, de Rathwell; prix de $15.00, Mmes Thelmas Marks, de Holland, H. Swayze et M. Beckett, de Manitou; $8.00, Jack Morrey et Bert Campbell, de Miami; $10.00, Mmes Albert Augert, Omer Gour, G. Meeches (2), d'Edwin, et Bert Campbell, de Miami, M. Jean Oliver, de Rathwell; $5.00, Mmes Laurent Grenier, de St-Léon, Ann Shrieder, de Rathwell, M. Middleton, de Holland, M. Beckett, de Manitou, Laurent Dubois, de St-Claude, et Albert Taylor, de Carman; $2.00, Mmes Antoine Labossière, Helen Rathwell, de Holland, M. Cox, de Winnipeg, et Roland Pantel, de St-Boniface, MM. H. Knibbs, de Holland, Léon Degrove, de St-Boniface, Ralph Watkins, de Rathwell, et Jean Brisson (2). Les prix d'entrée allèrent à Mmes Thérèse Charrière, de Notre-Dame-de-Lourdes, et P. Droux, de Manitou.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 24 novembre, à 8 h., avec un gros lot de $500.00 en 59 numéros.

M. Pierre Mabon, président du "Lourdes-o-Club" au nom du comité, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé aux dernières soirées de bingo.

Soirée sociale

Une soirée sociale aura lieu à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 22 novembre, à 9 h., en l'honneur de Mlle Aline Damphousse et de M. Paul Durand à l'occasion de leur prochain mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister.

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent à
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir
7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir
7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir
7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir
7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir
7.33—Chronique de France
7.38—Interviews ou variétés
8.00—La boite à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir
6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

L'Institut Collégial St-Paul d'Elie

Semaine profitable

La soirée du mercredi 6 novembre, à l'Institut Collégial St-Paul d'Elie, restera mémorable. Pour répondre à l'invitation qui leur avait été faite, les parents vinrent à l'école pour y chercher le bulletin de leurs enfants, rencontrer les professeurs, le principal et le surintendant. Les élèves accueillaient les nombreux parents dans ces rencontres qui furent très profitables. Il faisait bon de voir le grand nombre de parents qui s'intéressaient vraiment au travail scolaire de leurs enfants.

Pour les élèves des années 7 à 12, ce fut une semaine remplie d'émotions. En plus des résultats scolaires que l'on attendait avec impatience, il y eut deux parties de ballon-volant. La première fut une chaude dispute contre les professeurs et l'équipe des garçons en sortit triomphante pour la première fois d'ailleurs. Le jeudi 7 novembre se jouaient les grandes parties contre St-Laurent. Notre équipe de garçons eut une victoire éclatante grâce à l'appui enthousiaste de toute l'école.

Mercredi, un représentant de la station nucléaire de White Shell, M. Clark est venu nous parler des recherches faites pour l'usage pacifique de l'énergie atomique au Canada. Ce fut très intéressant; encore plus, je crois, pour les aînés des années 11 et 12.

Vendredi, l'on termina la semaine par un exercice en mémoire de nos soldats morts pendant la dernière guerre. Après un film de guerre, notre principal et les représentants du Conseil étudiant présentèrent, au nom de notre école, nos remerciements respectueux à ceux qui ont combattu, ceux qui n'ont pas eu la chance de vivre, mais nous ont donné cette chance.

Catherine Vandewaeter

Graduation à Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 27 octobre, par un temps sombre, accompagné d'un vent glacial et violent, tous les parents et amis des finissants 1968 se réunissaient à la salle du Centenaire où l'atmosphère y est accueillante et chaleureuse.

Le maître de cérémonies, M. Albert Vermette, annonça l'impressionnant défilé des quinze finissants des Instituts collégiaux St-Jean-Baptiste et Ste-Agathe. Pour les finissants, c'était une grande occasion de joie; pour leurs parents, un motif très valable de fierté.

Raymonde Lavallée, au nom des finissants, souhaita la bienvenue à l'assistance et exprima sa joie de voir tous leurs parents et amis réunis pour l'occasion.

Le moment le plus important est maintenant arrivé. Chaque gradué reçut dignement son diplôme, fruit d'un travail assidu, soutenu d'efforts continuels. Il y eut ensuite le dévoilement des noms des finissants et de leur carrière respective: Mme Blanche Barnabé-Beaudette, enseignante à l'école élémentaire St-Jean-Baptiste; Gisèle Bérard, au service de la Compagnie S & M Plumbing & Heating; Paul Brisson, faculté des Sciences à l'Université de Manitoba; Estelle Catellier, employée à Calgary, Alta; Paulette Comeault, étudiante à l'école des gardes-malades de l'hôpital général St-Boniface; Albert Dupuis, au service de la Compagnie Consolidated Packaging Ltd.; Glen Lange, faculté des Arts de l'Université de Manitoba; Raymonde Lavallée, faculté des Arts du Collège de St-Boniface; Léonard Lemoine, étudiant en technologie électronique à l'Institut Technique du Manitoba; Barrie Manikel, faculté d'Agriculture de l'Université de Manitoba; Louise Marion, étude avancée en commerce au Success Business College; Raymond Ouimet, instituteur à l'école St-Gérard à Winnipeg; Irène Pilon, étudiante à l'Institut pédagogique de l'Université de Manitoba; Yvan Rocan, faculté des Arts au Collège de St-Boniface, et Henriette Vermette, étudiante au Collège Commercial à Winnipeg.

Quelques prix furent présentés aux élèves méritants suivants: Raymonde Lavallée, prix de l'Institut collégial St-Jean-Baptiste pour plus haute moyenne aux examens finals du Département d'Education; Louise Marion et Paulette Comeault, prix de français offerts par le Consul de France à Winnipeg.

Barrie Manikel et Paulette Comeault prononcèrent les discours d'adieu, au nom des diplômés de 1968, exprimant leur vive reconnaissance envers leurs dévoués parents et professeurs, ainsi qu'envers leurs compagnons de classe. Ils remercièrent aussi tous ceux qui ont pu les encourager durant leur cours secondaire.

Mme Louise Roy-Morin, invitée spéciale et artiste très bien connue de la population franco-manitobaine, exécuta les trois chants suivants, accompagnée au piano par Mme Paul Formier: "La vie est une broderie", "Bluebird of Happiness" et "Four leaf clover".

M. Louis Bourbonnais, surintendant de la Division scolaire Rivière-Rouge, dans une causerie éloquente, fit comprendre aux finissants que la jeunesse a un vaste rôle à remplir et que le devoir de chacun serait de transformer ses ambitions et ses rêves en projets pratiques et bons, suivant le plan de Dieu.

Diane Sabourin,
12e année académique,
Inst. Coll. St-Jean-Baptiste.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-460-35P.

St-Laurent

Çà et là

Félicitations à Mlle Terry Lowiry, fille de Mme Lowiry, de Deerhorn, Man., et à M. Donald Allard, fils de M. et Mme Léo Allard, dont les fiançailles eurent lieu dernièrement. L'union nuptiale se fera au mois de juin 1969.

M. et Mme Jean Leost, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs fils et bru, M. et Mme C. Leost. Ils ont aussi visité Mme Hélène Combot.

M. et Mme Henri Boucher, de St-Boniface, étaient en visite chez leur père et beau-père, M. Joseph Boucher, dernièrement.

Mlles Rita Gratton et Hélène Bruce ont passé une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes F. Gratton et Rupert Bruce, respectivement.

M. Roméo Guiboche, de Marathon, Ont., M. Lucien Guiboche, de Hay River, Alta, et M. Jean Guiboche, de Kamsack, Sask., étaient de passage chez leur père, M. Toussaint Guiboche, et leurs beaux-frères et soeurs, MM. et Mmes Wilfrid, Simon et Donat Chartrand.

M. Noël DeLaronde, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Alex. DeLaronde, récemment.

Enseignants pour l'année 1968-69

Voici la liste des enseignants à l'école élémentaire qui comprend 300 élèves: Sr M.-Marguerite et Mme Anne-Marie Desrosiers, 1ère année; Mmes Frances Gillespie et Madeleine Bernard, 2e; Sr M.-Danielle-Françoise et Mme Hermine Coulter, 3e; Mlles Thérèse Melnic et Doreen Van Damme, 4e; Sr M.-Gertrude-Alice, principale; Sr M.-Fideline et Mme Elizabeth Higgins, 5e; Mlle Laureen Fellows et Mme Madeleine Gaudry, 6e.

A l'Institut collégial: Sr Lauretta Chartrand, 12e année; Sr du-Bon-Repos, cours académique; Sr Bonaventure, principale; M. Donald A. Albright, 8e année; M. Douglas Gosgrove, 7e année B; M. Darius DeLaronde, 11e année, cours général; M. Eric McKinnon, 9e année A; M. Frank Mikoleyenko, 9e année B; Mme Lauretta Williams, 11e année, cours académique; M. Valentin Williams, 10e année, cours général.

Réunion de l'A.P.M.

Le 30 octobre avait lieu la première réunion de l'Association de Parents et Maîtres, qui fut très encourageante à cause du grand nombre de parents présents et de la présence du surintendant, M. Beauregard.

Graduation

Le dimanche 27 octobre, à l'auditorium de l'école de St-Laurent, eut lieu la graduation des étudiants de 12e année. Au son d'une marche, les finissants entrèrent processionnellement dans la salle remplie de parents et d'amis.

Rehaussaient la fête de leur présence: le surintendant, M. Georges-A. Beauregard, les RR. PP. L. Brossard et P. Lebel, O.M.I., curé et vicaire, M. Muirhead, inspecteur d'école, M. Jim Day, représentant la commission scolaire, et M. le Dr Nesbitt, de "Nesbitt Educational Enterprise" de Winnipeg.

M. Eric McKinnon, enseignant, présenta les finissants: Hugh Sigurdson, Andréa DeLaronde, Hélène Bruce et Sandra Lamoureux. Cette dernière exprima les sentiments des gradués et souhaita la bienvenue à l'auditoire.

MM. J. Day et G. Beauregard adressèrent la parole, incitant les jeunes à poursuivre leurs études. M. Muirhead présenta les diplômes et cadeaux aux gradués et félicita les étudiants des 10e et 11e années pour les succès obtenus. M. H. Sigurdson rendit le discours d'adieu et les finissants exprimèrent leurs sentiments de gratitude envers leurs parents.

La chorale, sous la direction de M. François Gratton, exécuta de beaux chants en français et anglais. A la fin de cette journée, M. le Dr Nesbitt adressa la parole aux gradués, les invitant à toujours se souvenir d'un des mots de son discours: "Penser". "Si nous pensions plus, dit-il, il n'y aurait pas tant de monde malheureux".

Ste-Amélie

Prompt rétablissement à M. John Moriaux et à Soeur Valida Gauthier, patients à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à M. Albert Labelle, qui a subi une opération à l'hôpital général de Winnipeg.

M. J.-R. Pinette, accompagné de sa mère, Mme Félix Pinette, et de M. Hervé Verhaeghe, se sont rendus à Winnipeg.

Mme André Pinette et Mlle Rose Pinette se rendirent à St-Boniface, dernièrement.

M. et Mme B. Pelletier et leurs enfants, de Winnipeg, visitèrent M. et Mme I. Pelletier, le 3 novembre.

Mlles Edith et Gisèle Pinette et Linda Vandenbosch accompagnèrent Mlle Denise Vandevelde et ses parents jusqu'à Winnipeg.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que mercredi, le 11e jour de décembre 1968, à 10 heures du matin, au Palais de Justice de Portage-la-Prairie, Manitoba, l'Office des Services Publics reprendra l'audition de la requête de l'Inter-City Gas Utilities Ltd. demandant:

1. Un Ordre groupant en deux divisions les centres et les installations militaires desservis par l'Inter-City Gas Utilities Ltd.: division Nord et division Centrale. Un Ordre aussi fixant les tarifs donnés ci-dessous pour les centres de la division Centrale.
2. Un Ordre déterminant des taux convenables et adéquats de dépréciation de la propriété de l'Inter-City Gas Utilities Ltd., conformément à la section 78 (2) de l'Acte de l'Office des Services Publics.

AVIS AUSSI EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'à cette même audition l'Office des Services Publics entende cette autre requête de l'Inter-City Gas Utilities Ltd. demandant:

3. Un Ordre groupant les centres et les installations militaires desservis par l'Inter-City Gas Utilities Ltd. en une unité économique, au lieu des deux divisions Nord et Centrale déjà demandées (et inscrites au paragraphe no 1 ci-dessus). Un Ordre également établissant, pour tous les centres desservis, les tarifs comme suit:

TARIFS PROPOSES

	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
	De 1 à 250 abonnés par centre	De 250 à 2,000 abonnés par centre	Plus de 2,000 abonnés par centre	Dauphin, Grandview, Gilbert Plains, Roblin, Russell, Inglis, Binscarth, St-Lazare
Service Général:				
Premiers 2 MPC par mois	$3.00	$3.00	$2.50	$3.00
En sus 3 MPC par mois	1.10 du MPC	1.00 du MPC	.90 du MPC	1.25 du MPC
En sus 5 MPC par mois	.90 du MPC	.80 du MPC	.70 du MPC	1.05 du MPC
Plus de 10 MPC par mois	.85 du MPC	.75 du MPC	.65 du MPC	.95 du MPC
Tarif minimum mensuel	3.00	3.00	2.50	3.00
Service commercial:				
Premiers 2 MPC par mois			$2.50	$3.00
En sus 3 MPC par mois			.90 du MPC	1.25 du MPC
En sus 5 MPC par mois			.75 du MPC	1.05 du MPC
En sus 20 MPC par mois			.70 du MPC	.95 du MPC
En sus 270 MPC par mois			.60 du MPC	.85 du MPC
Plus de 300 MPC par mois			.55 du MPC	.80 du MPC
Premiers 2 MPC par mois	$ 3.00	$ 3.00		
En sus 3 MPC par mois	1.10	1.00		
En sus 5 MPC par mois	.90	.80		
En sus 190 MPC par mois	.85	.75		
Plus de 200 MPC par mois	.75	.70		
Tarif minimum mensuel	$10.00	$10.00	$10.00	$10.00

Classement actuel des centres:
(Entre parenthèses, nombre d'abonnés de chaque centre dans les groupes A, B et C)

MacGregor	(153)	Neepawa	(880)
Miniota	(92)	Rivers	(446)
Niverville	(148)	Hamiota	(290)
Grunthal } St-Pierre }	(250)	Virden	(397)
		Minnedosa	(492)
Ste-Anne	(160)	Portage	(2586)
Steinbach	(1185)	St-Claude	(40)

Daté ce 22e jour d'octobre 1968.

F. C. Tapley, Secrétaire,
L'Office des Services Publics,
Province du Manitoba.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN that on Wednesday, the 11th day of December, 1968, at the hour of 10 o'clock in the forenoon, at the Court House in Portage la Prairie, Manitoba, The Public Utilities Board will resume hearing the application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

1. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into two divisions, a Northern Division and a Central Division, and fixing rates for the Central Division communities as hereinafter set forth.
2. An order fixing proper and adequate rates of depreciation of the property of Inter-City Gas Utilities Ltd. pursuant to section 78 (2) of The Public Utilities Board Act.

AND NOTICE IS HEREBY FURTHER GIVEN that at the resumed hearing, The Public Utilities Board will also hear the further application of Inter-City Gas Utilities Ltd. for:

3. Orders which would have the effect of grouping the communities and defence establishments served by Inter-City Gas Utilities Ltd. into one economic unit rather than two divisions, a Northern and Central Division as previously applied for (and noted under paragraph numbered 1 hereof), and fixing rates for all the communities served as follows:

PROPOSED RATES

	A Group	B Group	C Group	D Group
	1-250 customers in a community	250-2,000 customers in a community	over 2,000 customers in a community	Dauphin, Grandview, Gilbert Plains, Roblin, Russell, Inglis, Binscarth, St. Lazare
General Service:				
First 2 MCF per month	$3.00	$3.00	$2.50	$3.00
Next 3 MCF per month	1.10 per MCF	1.00 per MCF	.90 per MCF	1.25 per MCF
Next 5 MCF per month	.90 per MCF	.80 per MCF	.70 per MCF	1.05 per MCF
Over 10 MCF per month	.85 per MCF	.75 per MCF	.65 per MCF	.95 per MCF
Minimum monthly charge	3.00	3.00	2.50	3.00
Commercial:				
First 2 MCF per month			$2.50	$3.00
Next 3 MCF per month			.90 per MCF	1.25 per MCF
Next 5 MCF per month			.75 per MCF	1.05 per MCF
Next 20 MCF per month			.70 per MCF	.95 per MCF
Next 270 MCF per month			.60 per MCF	.85 per MCF
Over 300 MCF per month			.55 per MCF	.80 per MCF
First 2 MCF per month	$ 3.00	$ 3.00		
Next 3 MCF per month	1.10	1.00		
Next 5 MCF per month	.90	.80		
Next 190 MCF per month	.85	.75		
Over 200 MCF per month	.75	.70		
Minimum monthly charge	$10.00	$10.00	$10.00	$10.00

Current Community Classification:
(Numper of customers in parenthesis of all communities in the A, B and C groups)

MacGregor	(153)	Neepawa	(880)
Miniota	(92)	Rivers	(446)
Niverville	(148)	Hamiota	(290)
Grunthal } St. Pierre }	(250)	Virden	(397)
		Minnedosa	(492)
Ste. Anne	(160)	Portage	(2586)
Steinbach	(1185)	St. Claude	(40)

DATED this 22nd day of October, 1968.

F. C. Tapley, Secretary,
The Public Utilities Board,
Province of Manitoba.



M. Arthur Vermette, préfet de la municipalité rurale Montcalm, reçoit le trophée Willis qui est présenté par M. Zéphirin Audet, président de la Manitoba Good Roads Association, lors du 59e banquet annuel de cette association. En cette même occasion, le trophée Birks a été décerné à la municipalité rurale De Salaberry.

Attitude presque inconcevable du gouvernement fédéral sur le plan médical

Le président de l'Association médicale du Manitoba, M. le Dr D. M. McPhail, qui donnait récemment une conférence de presse, trouve presque inconcevable l'attitude des autorités fédérales qui refusent absolument de considérer des plans médicaux provinciaux qui permettraient de contrôler l'augmentation des coûts. Le Dr McPhail trouve cette attitude encore moins raisonnable quand on sait que le gouvernement fédéral a annoncé son intention de se retirer des programmes à frais partagés (tels que Medicare) avec les provinces.

Les résultats de la réunion d'Ottawa prouvent que le gouvernement ignore délibérément les recommandations du comité des services médicaux des prairies, lequel, composé de fonctionnaires expérimentés et de personnel médical hautement qualifié de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, avait déclaré à l'unanimité que seule la participation du patient aux frais médicaux réussirait à en enrayer l'augmentation.

On a suggéré au ministre de la Santé, l'hon. M. Munro, que lui et ses collègues encouragent divers projets, de façon à ce que d'ici quelques années, selon leur bon fonctionnement, les Canadiens soient à même de choisir le meilleur.

Le Dr McPhail a de plus ajouté qu'un sondage fait face à face auprès des médecins du Manitoba avait révélé que 73 pour cent de ceux-ci ont décidé de ne pas participer à aucun projet qui ne leur permette de traiter directement avec leurs patients.

Selon la loi des Services médicaux du Manitoba, les médecins ont le privilège de refuser leur participation. Cette non-participation leur nuirait sans doute économiquement surtout dans les milieux ruraux.

Ile-des-Chênes

Caisse populaire

Le dimanche 10 novembre, la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes présentait la deuxième partie des films de feu M. l'abbé Léon Rivard, tournés dans la paroisse durant les années 1930-40.

La première bobine intitulée "L'eau et le béton" rappelait l'avènement des trottoirs dans le village, ainsi qu'un pique-nique local et un pèlerinage à Otterburne. Suivirent une séquence de deux films sur le transport et la rénovation du bâtiment qui allait devenir la salle paroissiale actuelle. Pour terminer, le "Paradis terrestre" en couleur, qui captait les magnifiques parterres aux fleurs multicolores, les moulins et jets d'eau de la résidence curiale, ainsi que de nombreux souvenirs paroissiaux.

On doit beaucoup de gratitude à M. l'abbé Rivard pour ces souvenirs recueillis sur film au cours de son passage à Ile-des-Chênes. Aimant la nature, bricoleur, éducateur, comédien à l'occasion, il était aussi le grand ami de la jeunesse et savait canaliser les énergies de la génération montante. Puissions-nous à son exemple continuer à progresser dans ce même esprit de bonne entente et de fraternité.

Participation de l'assemblée

La seconde partie du programme consistait en un jeu de devinettes préparé et animé par L. Molin. Ce quiz entrainant, avec prix en argent, se rapportait à divers sujets d'intérêt général et d'actualité tant sur la scène locale que nationale et internationale. Ce fut une soirée instructive et divertissante. Dommage que si peu de gens se soient donné la peine de s'occuper de leurs propres intérêts!

Dunrea

45e anniversaire de mariage

Désirant prouver leur amour filial à leurs parents, les enfants de M. et Mme Philippe Bisson avaient organisé, un peu à la sourdine, une fête spéciale à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage.

La fête débuta par un banquet au restaurant local. Pour cette circonstance, Mme René Côté, hôtesse du restaurant, avait déployé ses talents de cordon-bleu pour servir aux invités des mets délicieux. Le principal ornement de la table, décorée avec goût, était un magnifique gâteau de circonstance fait et offert par Mme Gonty, de Virden, mère de Mme Fernand Bisson.

Malgré la neige qui tombait ce soir-là, 35 personnes prirent part à ce repas, mais plusieurs des enfants qui s'étalent mis en route pour s'y rendre durent rebrousser chemin, devant se contenter d'être présents en esprit; il n'en manquait que trois cependant. M. l'abbé P. Morand, curé et principal convive, bénit la table. Un des fils des héros de la fête, Léandre, était maître de cérémonies. Vers la fin du repas, un autre fils, Antonio, étudiant à l'Université de Manitoba, se faisant l'interprète de ses frères et soeurs, lut une adresse renfermant les sentiments reconnaissants d'amour filial.

Mme Bisson, en son nom et celui de son époux, remercia, en mots émus, leurs enfants, puis on continua les agapes au milieu d'une saine gaieté. Quelques petits-enfants des héros du jour aidaient au service de la table.

Un peu plus tard, les parents et amis se réunissaient à la salle paroissiale pour continuer la fête et la terminer en beauté. Il y eut de joyeuses causeries entre les visiteurs venus de l'extérieur et les personnes de cette localité, sauteries diverses aux sons d'une musique entrainante par des artistes de Killarney, puis un succulent goûter fut servi comme toujours sous les soins de Mme René Côté et ses aides bénévoles.

A une heure avancée on se sépara à regret, emportant le souvenir de cette fête mémorable et souhaitant aux héros du jour encore de longues années de bonheur. Les enfants reconnaissants avaient offert à leurs parents, comme gages de leur filiale affection, un ensemble: table et chaises de cuisine, un service de vaisselle, une coutellerie, etc.

On remarquait parmi les personnes venues de l'extérieur pour la veillée: de St-Boniface, M. et Mme Félix Dionne, Mme Anna Boulet et son fils, Gilbert, et Mlle Bernadette Mailhot, fiancée de M. Antonio Bisson; de Portage-la-Prairie, MM. et Mmes Norbert Potvin et Léon Boulet, ainsi que d'autres de Bruxelles, Swan Lake, etc.

L'union de M. et Mme P. Bisson, qui eut lieu le 14 novembre 1923, fut certainement bénie de Dieu par la naissance de 14 enfants. Ils ont aussi une belle couronne de 59 petits-enfants.

Que ces chers jubilaires continuent de vivre dans la paix et l'harmonie, dans leur jolie maison à l'ombre du clocher de l'église paroissiale, entourés de l'affection de leurs enfants et petits-enfants et du respect de leurs concitoyens.

Remerciements

M. et Mme Philippe Bisson désirent remercier, par la voix du journal, tous ceux qui leur ont témoigné des marques d'affection en cette heureuse circonstance, soit par cadeaux, cartes de souhaits ou assistance à la célébration.

Histoire du passé

Les 17 et 18 juin 1899, à l'occasion de la visite pastorale de l'archevêque, il y eut confirmation de cinq garçons et treize filles: Alfred, Alphonse et Ernest Paradis, Lucien Légaré, Emma et Marie Bercier, Amanda et Anna Boulet, Emma, Clara et Philomène Fortier, Diana, Adélina et Léona Paradis, Virginie Pelchat, Mary Spurrill et Joséphine Vigeant. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Achille Fortier.

Salade panachée de thon: Relever une salade verte en y ajoutant de délicieux morceaux de thon.

Dans l'esprit des Indiens du Canada

Il ne doit plus être question de la "race oubliée"

OTTAWA — "Les Indiens du Canada ne veulent plus être la race oubliée de ce pays. Ils se battront jusqu'à ce que notre Gouvernement reconnaisse pleinement ce groupe. Si les autorités en place se refusent à les accepter comme une entité légitime, une force avec tous ses droits et obligation, on verra se développer, avant longtemps, des contestations qui peuvent conduire à la force et à la violence."

Ce sont là quelques conclusions apportées par des membres de l'Association des Indiens d'Armstrong et l'Association des Indiens de l'Ouest de l'Ontario, qui ont tenu un forum à l'université Carleton, le 4 novembre.

M. Harold Sault, vice-président de l'Association des Indiens de l'Ouest de l'Ontario, a pris à partie le Gouvernement fédéral qu'il a accusé de ne pas s'occuper des "premiers Canadiens". Il a de plus déclaré que les Indiens du Canada n'ont aucun pouvoir de négociation avec le fédéral à cause de la politique "insensée" du gouvernement central à l'égard des affaires indiennes.

A l'appui de ses avancés, le vice-président a relaté le fait que l'on envoie des enfants à des écoles qui sont sises à plus de 200 milles de leur village natal. Encore, a-t-il ajouté, le Gouvernement de l'Ontario a un personnel de 11 policiers à Armstrong, pour une population de 330 habitants, soit un policier pour 27 Indiens de ce secteur. "Nous sommes sûrement de 'vrais méchants'," a-t-il dit avec humour.

Liberté

"Ce beau et grand principe reconnu pour les Italiens, les Canadiens français, et la plupart des races du Canada, n'a jamais vu le jour chez mon peuple", a déclaré M. Sault. Dans la situation actuelle, on ne peut rien faire sur nos terres, dans nos réserves, sans auparavant avoir obtenu la signature du ministre; on ne peut même plus élire notre propre chef sans cette signature, et l'on doit attendre que toutes les "chinoiseries" administratives aient été atteintes.

Pour sa part, M. Harold King, président de l'Association des Indiens d'Armstrong, petite localité située à 200 milles au nord de Port Arthur, a déploré grandement le fait que le mémoire, préparé par son association, et présenté au ministre Jean Chrétien, n'avait pas reçu l'accueil qu'il en attendait.

Mon désappointement provient surtout du fait que l'on ne tente pas d'aider un groupe de personnes qui cherchent à faire évoluer le niveau d'éducation et de compréhension des Indiens qui sont dans le besoin, a-t-il déclaré, pendant que l'on crée des politiques de "gaspillage".

On se rappellera que le mémoire d'octobre dernier demandait au Gouvernement fédéral d'octroyer à cette association présidée par M. King, une subvention de $12,000 par année pour lui venir en aide. Cette association, comme l'explique le préambule du mémoire, veut devenir en quelque sorte le porte-parole des Indiens de ce secteur. Elle désire siéger avec certains comités du ministère des Affaires indiennes pour faire des recommandations touchant les besoins et les aspirations des Indiens du Canada.

A la question posée, à savoir s'il voulait créer une force politique chez les Indiens, M. King a répondu que c'était le seul moyen d'arriver à éveiller les esprits aux Gouvernements fédéral et provinciaux. Ce mouvement ne pourra pas prendre vie, si nous n'avons pas au moins une petite aide financière, a-t-il expliqué. "Nous devons voyager et rencontrer les autres groupes, et cela coûte des sous; plusieurs de nos ministres et députés sont en mesure de corroborer ce dernier point, a-t-il dit.

M. Valentine

Sans prendre la part de toutes les revendications des Indiens, M. Valentine, doyen de la faculté des arts de l'université Carleton, a vertement critiqué l'administration du ministère des Affaires indiennes. Il a déclaré que la plupart des Indiens ont toujours été victimes de la bureaucratie et des politiques mal appropriées.

Il a cité un exemple où l'on a construit une petite gare d'autobus dans une petite municipalité. On n'y vit pas un seul autobus. D'ailleurs, il n'y avait même pas de routes carossables à cet endroit. "Rien de plus ridicule", a-t-il conclu.

Le plus surprenant, c'est que l'on veut toujours blâmer les Indiens pour leur manque de collaboration et leur refus de participation, a-t-il expliqué. Encore dernièrement, on leur a parlé du projet de loi sur les Indiens du Canada, et ce n'est que quelques jours auparavant que l'on a demandé leurs suggestions et leurs vues sur le sujet.

Solution

A la suite de la réaction du ministère des Affaires indiennes devant leur mémoire, l'Association des Indiens d'Armstrong, par la voix de son président, M. King, se propose de rencontrer les autorités gouvernementales provinciales, le ministère de la Citoyenneté, direction du développement, pour faire connaitre sa position.

En tenant ainsi des réunions publiques, ce groupement, aidé par les membres de la Compagnie des jeunes Canadiens, et d'autres personnes bénévoles, tente de sensibiliser la population pour que l'on donne au peuple indien le statut auquel il a droit, a conclu M. King.

Haywood

Çà et là

Mme Smith vint visiter ses parents, M. et Mme Navillod, et les conduisit à Ste-Rose-du-Lac où ils purent visiter leurs enfants.

M. et Mme Marcel Morin (Odile), de Whitehorse, ont rendu visite à M. et Mme Romain Bazin.

M. et Mme Laurent McGrath étaient de passage chez Mme Arthur Buisson.

M. et Mme Henri Vaillant firent un voyage au Dakota Nord.

Mlle Anna Balez a laissé Haywood pour aller demeurer en ville.

M. Alex Kucharski, de Rathwell, frère de M. Martin Kucharski, de Haywood, a été victime d'un accident de route. Il est hospitalisé à Edmonton où son état de santé est très grave.

Rapport de la Commission du Rallye sur la Culture

Introduction

Ayant constaté que dans le domaine culturel nos Franco-manitobains manquent d'orientation professionnelle et souvent de ressources financières, nous avons cru bon de baser notre rapport sur le fait qu'il existe un potentiel et des possibilités, mais qu'il est grand temps de se mettre à l'oeuvre.

C'est pourquoi nous préconisons tout au long de ce rapport un plan d'action concret pour tous les âges.

Nous annexons à notre rapport deux documents qui ne seront pas publiés. Le premier est une étude faite par M. Jacques Molicard lors de son récent voyage en France sur la maison de la culture de Bourges. Après avoir exposé ce que pourrait être l'idéal, le document établit une comparaison entre ce que nous avons et ce que nous devrions avoir pour pouvoir nous développer pleinement au point de vue culturel.

L'auteur termine en suggérant que nous sortions de la poussière des archives les plans et devis du Centre Louis Riel présentés en 1967, pour voir si, à l'approche du centième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, le dit projet écarté en 1967 ne pourrait pas prendre forme avec le soutien fédéral, provincial et municipal.

C'est pourquoi nous ajoutons ce document et recommandons fortement au nouvel organisme de voir à la possibilité d'un tel projet qui ferait pendant à la Salle du Centenaire de Winnipeg, situerait St-Boniface comme le Centre de la culture française au Manitoba et manifesterait que les deux cultures se développent au Manitoba selon les plans du gouvernement fédéral.

Sous l'égide du directorat des affaires culturelles

I. Un coordonnateur des affaires culturelles:
   a) Il sera responsable de la publicité;
   b) Il verra à la programmation et au calendrier des activités culturelles de la province;
   c) Il invitera, recevra les personnalités, artistes, troupes de l'extérieur;
   d) Il découvrira le potentiel existant à l'extérieur; il offrira à cette force en puissance les avantages du Centre culturel provincial et verra ensuite à promouvoir des échanges.

II. Un responsable du Centre culturel provincial:
   1. Il sera l'animateur de toutes les activités du centre;
   2. Le Centre culturel provincial offrira les services culturels suivants:
      a) une section d'information, de recherche et d'archives faisant partie du centre d'information du nouvel organisme et se rapportant aux affaires culturelles;
      b) une section d'art et d'artisanat;
      c) une section de théâtre, chant et musique;
      d) une section d'activités sociales;
      e) une section de jardin d'enfants;
      f) une section des sports intérieurs: Cercle Ouvrier et piscine intérieure;
      g) un restaurant;
      h) des locaux à louer;
      i) un bureau d'aministration.

Plan d'action

A — Au niveau des adultes

1. Un animateur culturel pour établir un contact avec tous les milieux.
2. Art dramatique:
   a) Le Cercle Molière sera invité à faire des tournées dans les centres ruraux.
   b) Des animateurs verront à stimuler l'art dramatique dans les centres ruraux. Ces troupes pourraient être invitées à faire une tournée.
   c) Concours de troupes d'amateurs.
3. Musique et chant:
   a) Les Intrépides et toute autre chorale seront encouragés à donner des concerts dans différents centres.
4. Evénements spéciaux:
   a) Visites de personnalités de marque.
   b) Anniversaires historiques (centenaire de la province, des paroisses, etc.). Ils feront l'objet des manifestations culturelles de formes diverses; pageants, défilés, concerts, boites à chansons, théâtre, concours oratoires, etc.
5. Clubs du genre "Toastmasters" pour former nos gens à s'exprimer correctement en public.
6. Possibilité d'un cinéma français au Centre culturel provincial.
7. Diffusion du livre et du disque français par une bibliothèque et une discothèque.
8. Campagne de re-francisation des affiches commerciales, touristiques, etc.

B — Au niveau des jeunes

1. Voir à l'introduction dans le programme scolaire d'émissions culturelles télévisées et radiodiffusées.
2. Organiser des discussions panels, des concours genre "Reach for the Top", à l'école, à la télévision et à la radio.
3. Continuer à développer les boites à chansons et à les faire rayonner dans tous les centres.
4. Organiser un concours oratoire français de la 7e à la 12e année.
5. Développer les chorales scolaires et demander la collaboration et l'aide financière des commissions scolaires pour les soutenir.
6. Encourager le théâtre à l'école, y organiser des concours dramatiques.
7. Encourager la publication d'un journal scolaire et la participation des jeunes à la rédaction d'une section de jeunes dans "La Liberté et le Patriote".

C — Au niveau des media de communications

Etudier la possibilité de loger sous un même toit tous nos moyens de communications: radio, télévision, journal.

Mlle Denise Olivier, institutrice depuis environ 22 ans, s'est vu octroyer une bourse d'études au montant de $500 par la Manitoba Teachers' Society. Née à Ste-Agathe, Mlle Olivier est diplômée de l'Institut collégial St-Joseph de St-Boniface. Elle a enseigné à Churchill, à Winnipeg et pendant 12 ans dans les écoles du ministère de la Défense nationale en Allemagne. Elle étudie maintenant le français et la linguistique à l'Université de l'Alberta, à Edmonton, en vue d'obtenir son baccalauréat en éducation. Elle se propose de continuer sa carrière dans l'enseignement soit au niveau supérieur ou universitaire.

L'ère du bilinguisme démarre

(Suite de la première page)

d'enseignement à la fin de l'année 1966-1967 avait permis à environ 1,000 employés de langue anglaise et 700 de langue française d'acquérir une compétence suffisante de la langue qui n'était pas leur pour prendre part à des discussions dans l'autre langue.

Les trois sages

L'entrée des "trois sages québécois", Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier, sur la scène de la politique fédérale a donné des horizons nouveaux au bilinguisme.

Voulant appliquer les principes des deux langues à l'échelon national le premier ministre Trudeau a provoqué un élan nouveau du bilinguisme dans la Fonction publique. De plus en plus, les Canadiens français atteignent des postes supérieurs dont l'accès leur échappait il y a quelques années à peine. M. Trudeau soulignait d'ailleurs ce phénomène en fin de semaine dernière à Montréal en déclarant, "jamais dans toute l'histoire de la Confédération n'y a-t-il eu à Ottawa dans l'administration fédérale une présence canadienne-française aussi influente que celle qui présentement participe à l'exercice du pouvoir".

Même dans les Forces armées, le bilinguisme fait son chemin. L'expérience du navire, "Ottawa", premier navire à équipage bilingue, s'est avérée heureuse. Un programme annoncé l'année dernière par le ministre de la Défense nationale, M. Léo Cadieux, tend à favoriser l'épanouissement du bilinguisme dans certaines bases des Forces armées.

Inutile de dire que la loi sur les langues officielles parrainée par M. Trudeau a créé un climat encore plus propice à l'implantation du bilinguisme.

L'information

Si le commissaire F.-Eugène Therrien, écrivait en 1962 dans une opinion minoritaire du rapport Glassco que l'information dans la Fonction publique n'était pas rédigée en français, qu'elle était publiée en retard, que les services d'informations étaient inexistants, que les délais étaient attribuables à la traduction, la situation s'est considérablement améliorée depuis.

Les services d'information de langue française existent dans les ministères fédéraux. On compte également un grand nombre d'agents d'information de langue française.

Il est toutefois vrai que les retards subsistent encore. Ils sont causés par des services surchargés de traductions. Souvent les agents français d'information sont ni plus ni moins à la remorque de leurs collègues de langue anglaise.

Quant à la traduction, il y a tout simplement trop de travail à accomplir pour le nombre de traducteurs disponibles. M. Henrio Mayer, surintendant du service de traduction, soulignait récemment devant un comité parlementaire cette pénurie de traducteurs et d'interprètes.

A tout événement le bilinguisme a fait un long chemin dans la Fonction publique fédérale. Si on décèle encore des points de résistances, les programmes d'enseignement de la CFP auront tôt fait de les aplanir. Le bilinguisme est appelé à se raffermir encore davantage.

par Jean-Guy BRUNEAU
du DROIT

Une bombe orbitale soviétique photographiée par une caméra canadienne

OTTAWA — Une caméra de la Défense canadienne a photographié dans l'espace la nouvelle bombe orbitale soviétique, apprenait-on mercredi dernier.

L'almanach militaire Jane's rapportait que la bombe orbitale russe mesurait plus de six pieds de longueur et quatre de diamètre.

La bombe peut être placée en orbite à une centaine de milles au-dessus de la terre et descendre, par contrôle téléguidé, sur n'importe quel point du monde situé sous sa trajectoire.

La caméra Baker-Nunn de trois tonnes, manoeuvrée à Cold Lake, Alta, par la défense aérienne, peut photographier un objet du format d'un ballon à 50,000 milles de la terre.

Selon l'almanach Jane's, les Soviétiques ont effectué au moins 12 lancements d'essai de ces bombes depuis le 25 janvier 1967. Les projectiles, qui ne sembalient pas amorcés, sont rentrés dans l'atmosphère avant d'avoir complété une révolution.

Les hauts fonctionnaires de la Défense estiment que la bombe orbitale pourrait rendre inutile le réseau compliqué de la Défense nord-américaine, au Canada et au nord des Etats-Unis.

Orbite inversée

Il s'agirait d'une bombe à "orbite inversée". C'est-à-dire qu'au lieu de survoler le Nord polaire en se dirigeant vers l'Amérique du Nord, la bombe pourrait approcher le continent en passant par les régions polaires du sud, évitant ainsi les systèmes de détection de missiles.

On n'a pas confirmé dans les milieux officiels le fait que la caméra de Cold Lake avait photographié la bombe orbitale. Dernièrement, le commandement de la Défense aérienne (NORAD) rendait hommage à la base de Cold Lake pour la précision de ses renseignements sur la localisation des satellites.

Cold Lake est l'une des trois bases militaires au monde qui photographie et repère les satellites pour le centre de défense spatiale de NORAD à Colorado Springs. Le centre reçoit quotidiennement plus de 12,000 observations d'unités de localisation de satellites répandues à travers le monde.

Depuis la mise en orbite du Spoutnik I, il y a plus de 10 ans, plus de 3,300 objets ont été lancés dans l'espace. Plus de 2,000 sont revenus sur terre ou se sont consumés dans l'atmosphère.

Selon les prévisions de NORAD, le satellite canadien Alouette 1, lancé en 1962, devrait rester en orbite jusqu'en 3796.

Lorette

Orchestre

Le 7 novembre, l'école élémentaire de Lorette eut l'honneur d'accueillir l'orchestre de l'école Elmwood, composé de 80 membres. Tous ont grandement apprécié les jeunes artistes et souhaitent les entendre de nouveau.

Messe rythmée

Une messe rythmée fut chantée le 8 novembre à l'école secondaire de Lorette, à l'occasion du "Jour du Souvenir". Les musiciens étaient MM. Spellers, trompettiste; Louis Bohémier et Jos. Lacasse, guitaristes, et Denis Ferland au tambour.

Les organisateurs étaient Sr Cécile Trudeau et M. Speliers, enseignants; Colette Dubois, directrice; René Jacques, Suzanne Dugas et Lorraine Bohémier.

Le succès remporté incite le groupe à renouveler une telle messe à l'église paroissiale de Lorette.

Marcheton du 9 novembre

Les étudiants de l'école secondaire ont organisé un "marcheton" de 13 milles afin d'obtenir le montant nécessaire pour se procurer des uniformes sportifs. Résultat: un montant d'environ $375.00.

Mini-Expo du 10 novembre

Lorette s'y est rendu en autobus. Quelle agréable aprèsmidi où l'on pouvait visiter des oeuvres d'art variées exposées à chacun des "mini-pavillons". L'estrade ethnique attirait les foules qui admiraient les artistes de différentes cultures. Pour terminer la soirée, les "Hongrel" de Winnipeg exécutèrent de la musique moderne propre aux adolescents.

Le tournoi de ballon-volant le 11 novembre

Y ont participé les écoles de St-Norbert, La Broquerie et Lorette. Tous ont joué de leur mieux. Les vainqueurs aux finales furent St-Norbert pour le groupe féminin et La Broquerie pour l'équipe masculine. Bravo aux gagnants!

Visite des parents

Le 13 novembre, M. Préfontaine recevait à l'école les parents des élèves des deux écoles. Il expliqua le système progressif où l'élève avance à son rythme. Les parents, de leur côté, désirent voir les mini-jupes plus longues et les costumes ailleurs que dans la garde-robe. Félicitations aux parents!

Thé

Le jeudi soir 14 novembre, les filles de l'école secondaire recevaient leur mère à un thé à l'occasion d'une exposition de mode préparée par Beverley Oszkus. Le conseil étudiant s'est acquis la belle somme de $160.

Activités chez les Guides

Les Guides de Lorette, sous la direction de Mme Léo Sarrasin, cheftaine, et Mlles Claudette Gauthier et Gisèle Desrochers, 1ère et 2e assistantes, sont allées visiter la manufacture de betteraves à sucre à Fort Garry, et le soir d'Hallowe'en, elles ont recueilli la somme de $36.00 pour être distribuée aux nécessiteux.

Leur assemblée régulière a lieu tous les mardis soirs, dans la salle paroissiale, où il y a beaucoup d'entrain.

Haywood

Çà et là

Mm Jos. Bergeron est de retour chez elle après un séjour d'un mois à Flint, Mich., chez sa fille (Simone), Mme Laverne Brier. A son voyage de retour, elle visita ses enfants, Juliette, Léo et Georges, à Headingly. Le mercedi 13 novembre, elle eut la visite de son fils, Arthur, de Nelson, C.-B.

M. Omer Levesque est patient à l'hôpital St-Claude.

Le samedi 16 novembre, les Clubs de "Volley Ball" de l'Institut collégial de St-Claude (filles et garçons) jouèrent au tournoi à Manitou et représentaient la Division de la Montagne. Les deux Clubs arrivèrent 2e. Alors samedi prochain, le 23, il joueront au tournoi provincial à Gimli. Le plus intéressant pour la localité, c'est que la majorité des joueurs sont d'Haywood. Les demoiselles d'Haywood sont: Gisèle et Paulette Marchand, Lorraine et Gisèle Rey et Liliane Labossière. Les garçons sont: Denis Allec, Denis Hébert, Ted Rusywich, Raymond Souque, Raymond Picton et Robert Viallet.

M. et Mme Denis Robidoux sont les heureux parents d'un fils.

La Broquerie

Malade

Prompt rétablissement à Mme Gabriel Choiselat, hospitalisée à St-Boniface.

Catéchèse

Les paroissiens sont de plus en plus assidus au cours de catéchèse pour adultes, qui se donne dans la paroisse tous les deux semaines. Les discussions qui suivent sont très animées.

Le prochain cours, qui aura lieu le 27 novembre, s'intitulera "L'Amour est venu".

Causerie

Sous les auspices de la Société Historique de St-Boniface, une causerie sur les débuts de La Broquerie sera donnée par Mlle Marie-Louise Boily, le vendredi 22 novembre, à 8 h. p.m., au Centre Culturel de St-Boniface. Tous sont bienvenus. Invitation spéciale aux paroissiens, amis et anciens de La Broquerie.

A sa naissance, le koala d'Australie, petit "ours de peluche" vivant, ne mesure que trois quarts de pouce, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de novembre. Le nouveau-né s'installe dans l'une des deux cavités de la poche ventrale de sa mère, où se trouve un mamelon, et s'y nourrit pendant six mois. Au terme de sa croissance, le koala mesure environ 30 pouces et pèse une trentaine de livres.

Des remèdes jugés "souvent fallacieux" par le pape Paul VI

CITE DU VATICAN — Certains "remèdes" utilisés pour tenter de résoudre les crises que traverse actuellement la foi sont "souvent fallacieux", a dit Paul VI dans son discours prononcé au cours de l'audience générale hebdomadaire du 30 octobre.

"Il en est qui, pour redonner crédit au contenu de la foi, le réduisent à certaines propositions fondamentales qui sont, estiment-ils, l'authentique signification des principes du christianisme et de l'Ecriture sainte: Il est inutile de dire combien un tel procédé est désastreux et arbitraire même s'il revêt les apparences de la science, a affirmé Paul VI.

"Il en est d'autres, a poursuivi le Pape, qui suivent des critères d'un empirisme rudimentaire, s'arrogent le droit de faire une sélection entre les multiples vérités enseignées par notre Credo pour repousser celles qui ne plaisent pas et en retenir d'autres qu'ils estiment plus favorables."

"Il y a enfin ceux qui cherchent, a dit Paul VI, à adapter les doctrines de la foi à la mentalité moderne faisant souvent de cette mentalité, qu'elle soit profane ou spiritualiste, la mesure même de la pensée religieuse."

Tout en louant les efforts de ceux qui cherchent ainsi à "exprimer les vérités de la foi d'une manière accessible au langage et à la mentalité de notre temps", le Pape a ajouté que parfois par désir de plaire, ils en arrivaient à "passer sous silence, atténuer ou altérer certains dogmes difficiles". Bien que méritoire, c'est là, ajoute le Pape, une tentative périlleuse. Citant l'Evangile, Paul VI a rappelé les paroles du Christ: Que votre oui soit oui et votre non, non.

Avant de donner sa bénédiction apostolique, le Pape a récité la prière suivante: "O Seigneur fais en sorte que ma foi soit humble, qu'elle ne prétende pas se fonder sur l'expérience de mes pensées et de mes sentiments, mais qu'elle accepte le témoignage du Saint-Esprit et n'ait de meilleure garantie que la tradition et l'autorité du magistère".

L'agence Italia rapporte que certains observateurs ont vu dans ce discours de Paul VI une allusion à l'Eglise catholique hollandaise. D'autres observateurs en revanche soulignent que le Pape n'a fourni à ce sujet aucune indication explicite.

Pensons aux malades mentaux à Noël

La section manitobaine de l'Association canadienne pour la Santé mentale prie les citoyens de la province de se souvenir de ceux qui sont hospitalisés, ou qui ont récemment quitté les institutions. Qu'ils sachent qu'on ne les oublie pas.

Voici comment vous pouvez aider: en choisissant un cadeau convenant à un adulte ou à un adolescent et en le déposant aux endroits qui les recevront pour l'Association, où des personnes se chargeront d'en faire la distribution aux fêtes qui seront organisées à l'intention de ces malades; en intéressant des groupes à organiser de telles fêtes.

On peut déposer ces cadeaux, avec papier de fantaisie et carte, mais pas enveloppés, aux postes de radio CJOB, 930, avenue Portage, et CKY, 432, rue Main, à la pharmacie Karr, 615, avenue Portage, et aux bureaux de l'Association canadienne pour la Santé mentale, 330, rue Edmonton, entre 9 h. et 5 h., et les lundi, mardi et jeudi soirs entre 8 h. et 9 h.

A Brandon, on recevra les paquets aux bureaux de Manitoba Hydro, 235, 10e rue. On est prié de bien vouloir livrer avant le 23 décembre.

St-Jean-Baptiste

Mouvement scout

C'est à la fin d'octobre qu'eut lieu la première assemblée des parents des scouts après les vacances d'été.

Bienvenue à M. l'abbé David Roy et au R. F. Ritchot, C.S.V., remplaçant M. l'abbé R. Touchette et M. Bernard Sabourin. Ces derniers s'occuperont du groupe des 16 ans et plus, qui portera nom des Pionniers.

A l'assemblée, le Frère Ritchot fit connaitre plusieurs points et donna les directives concernant le scoutisme. M. l'abbé Roy, aumônier, expliqua quels étaient les cinq principaux buts que les scouts devaient vivre.

Le comité de parents élu comprend M. Léon Jobin, président, M. Cyrille Sabourin, vice-président, et Mme Raymond Lavallée, secrétaire-trésorière. La soirée fut très intéressante.

Çà et là

M. et Mme Alfred Dupuis ont laissé leur terre pour aller demeurer au village. Leur maison fut donc déménagée sur la rue principale.

C'est avec regret que M. René Sabourin, fils de M. et Mme Ovila Sabourin, laissait ses parents et copains du Manitoba, au mois d'octobre, pour aller demeurer au Nouveau-Brunswick où il fut transféré par la Compagnie Massey-Ferguson. Ses parents ont cependant eu la joie d'avoir la visite de leur fille, Claudette, de Dorval, Qué., hôtesse de l'air depuis deux ans et demi.

Malgré la mauvaise température, le manoir "Paradis des Pionniers" est en bonne voie de construction. Aussi, c'est avec plaisir que les écoliers sont entrés dans la nouvelle aile de l'école construite durant les vacances.

Bonne chance à M. et Mme Aurèle Lemoine, déménagés à St-Léon, ainsi qu'à M. et Mme Gilbert Comte, retournés à Notre-Dame-de-Lourdes. Un merci tout à fait spécial pour les services rendus dans la paroisse.

Ile-des-Chênes

L.F.C.
Déjeuner-communion

Le déjeuner-communion de la Ligue des Femmes Catholiques, qui fut servi le dimanche 3 novembre, a été un réel succès. Les membres de la Ligue désirent remercier les messieurs qui ont eu l'amabilité d'accompagner leur épouse à cette occasion. Des remerciements vont aussi à M. et Mme Elie Bédard, de St-Vital, conférenciers de la journée, qui ont si bien réussi à attirer l'attention de tous en racontant leur vie de missionnaires laïques lors de leur séjour de trois ans au Pérou. Leur récit était des plus intéressants. Ils ont connu la vie primitive de ces pauvres gens de la jungle, leur ont aidé, les ont instruits, en un mot: "il y avait tant à faire qu'il nous fallait partir à zéro", disent-ils. Les films qu'ils firent dérouler donnèrent un court aperçu de la Rivière Amazone, ses forêts de bois rares et toutes les richesses de ce beau pays sous-développé.

A M. et Mme E. Bédard, félicitations sincères pour leur beau dévouement.

Ste-Agathe

Çà et là

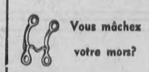
M. et Mme Hormidas Alarie sont de retour d'un voyage de quatre semaines dans l'Est, où ils furent les hôtes de leurs gendres et filles, M. et Mme Eugène Hogue (Marie), de St-Jean, Québec, et M. et Mme Donald Thévenot (Louise), de Lachine.

Quatre soeurs, Mmes Marie Robert et Rita St-Hilaire, d'Aubigny, Mme Aline Bilodeau et Soeur Léone Dumesnil, de St-Jean-Baptiste, sont allées visiter une autre soeur, Marie-Paule, Missionnaire Oblate, à Lestock, Sask.

Félicitations à M. et Mme Edmond Joyal et M. et Mme Louis Guillou, d'Aubigny, grands-parents, et Mme Orise Joyal, arrière grand-mère, à l'occasion de la naissance d'une fille, à M. et Mme Gérald Guillou, de Saskatoon. Les parrain et marraine furent les grands-parents maternels, M. et Mme Edmond Joyal. A cette occasion, Mme Edmond Joyal passa dix jours à Saskatoon.

M. et Mme Auguste Joyal, d'Oakville, Ontario, sont venus à St-Boniface pour le mariage de leur neveu, M. Ernest Joyal, et se sont rendus chez leur mère et belle-mère, Mme Orise Joyal.

M. Joseph-Aimé Courcelles est entré à l'hôpital de Morris le jeudi 14 novembre. Ses parents et amis lui souhaitent un prompt retour à la santé.



Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Joseph Arnal

En la fête de la Toussaint est décédé, à l'hôpital général St-Boniface après une longue maladie, M. Joseph Arnal, âgé de 57 ans.

M. Arnal naquit à Fannystelle le 18 janvier 1911. En 1934 il épousait Mlle Gertrude Piché qui lui donna quatre enfants: Yvonne, Claudette, Diane et Lorrain. Mais en 1940, une grande épreuve s'abattit sur cet heureux foyer lorsque Mme Arnal mourait brûlée vive à la suite d'une explosion. Cette épreuve affecta profondément M. Arnal.

En 1949, il épousa une jeune veuve, Mme Elisabeth Gougeon-Paillé, mère de trois enfants: Roland, Lorraine et Jeannette. Le bonheur régnait de nouveau au sein de ces deux familles réunies quand une nouvelle épreuve frappa ce grand chrétien. Le 21 septembre 1951, l'on apprit par la radio que Mme Arnal, ainsi que son fils, Lorrain, âgé de 16 ans, venaient d'être victimes d'un accident de la route. M. Arnal endura difficilement cette terrible épreuve qui sépara encore une fois les membres de cette famille.

En 1953, M. Arnal quittait Fannystelle pour venir s'établir à St-Boniface. Maintenant retiré, il visitait tour à tour ses enfants, se faisant ainsi de nombreux amis.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Mme René Savoie (Yvonne), du Parc Windsor, Mme Joseph Lemoine (Claudette), de Ste-Agathe, et Mme E. Seidel (Diane), de Winnipeg; Lorraine, Jeannette et Roland Paillé; sa mère, Mme Henri Arnal; sept frères, tous de St-Boniface, Alphonse, Lucien, Jean, Marius, Edmond, Maurice et Roland; trois soeurs, Mme R. Bonneville, de St-Boniface, Mme L. Alarie, d'Elie, et Mme R. Rheault, de Powerview.

Les prières furent récitées le dimanche 3 novembre au salon mortuaire Desjardins. Le service fut chanté en l'église du Précieux-Sang le lendemain matin par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., assisté des cinq neveux du défunt: Laurin, Brian et Gérald Arnal, Gérald Piché et Marc Alarie. L'inhumation se fit au cimetière de Fannystelle. Les porteurs furent MM. Gilles, Gilbert et Robert Arnal, Léo Bonneville, Maurice Morrissette et Guy Piché.

* * *

LA BROQUERIE —

M. Roger Boily

Le mercredi 6 novembre, à l'hôpital St-Vital, s'est éteint paisiblement, après une longue maladie, M. Roger Boily, âgé de 90 ans.

M. Boily naquit à St-Paul du Nord, Québec, le 8 avril 1878. Il fut le premier enfant de choeur de M. l'abbé Alexandre Giroux lors de son arrivée à La Broquerie. Le 1er mai 1900, il épousait Mlle Alphonsine Boisjoli, tous deux de familles pionnières, et demeurèrent toujours à La Broquerie. En 1960, ils fêtaient leur 60e anniversaire de mariage par une réunion intime. En 1961, M. Boily avait la douleur de perdre son épouse bien-aimée. Fervent de la messe quotidienne et de la récitation du rosaire, chrétien convaincu, il eut ses faiblesses et sut le reconnaître. Durant sa longue et pénible maladie, il disait souvent: "Mon Dieu, il faut bien souffrir pour mourir, mais, je l'ai bien mérité", et il offrait ses souffrances en expiation de ses fautes et pour le salut du monde. Il fut syndic à l'église pendant plusieurs années ainsi que préfet de la municipalité de 1917 à 1923 et de 1937 à 1947.

M. Roger Boily laisse dans le deuil six fils, Louis et Napoléon, de St-Boniface, le R. P. Oscar Boily, S.J., de Montréal, Camille et Arthur, de La Broquerie, Emile, de Trail, C.-B.; quatre filles, Marie-Louise, de La Broquerie, Alice (Rév. Soeur Marie-Véronique), Adoratrice du Précieux-Sang, de Regina, Sask., Elise (Mme Alexandre Allaire), de St-Boniface, Hélène (Mme Jean-Marie Toupin), de Ste-Rita; une soeur, la Rév. Soeur Philomène Boily, s.g.m., du Couvent de La Broquerie; un frère, Zéphirin, de La Broquerie. La Rév. Soeur Marie-Véronique, religieuse cloîtrée, n'a pu se rendre aux funérailles de son père.

Des prières furent récitées par le R. P. Martial Caron, Jésuite, à 8 h. p.m., le jeudi 7 novembre, en la chapelle des Rév. Soeurs Oblates à St-Boniface. Puis en l'église St-Joachim de La Broquerie, le vendredi 8 novembre, à 8 h. p.m., par M. l'abbé Félicien Juneau, curé.

Le service fut chanté le samedi 9 novembre, à 10 h. 30 a.m., et fut concélébré par M. l'abbé Félicien Juneau et le R. P. Martial Caron. M. Napoléon Boily, fils du défunt, agissait comme lecteur. Le R. P. Martial Caron, ancien professeur du Père Oscar Boily, fit l'homélie de circonstance. Servaient à l'autel: Marc, Norbert, Gilbert et Fernand Boily, petits-fils du défunt, ainsi que Gérald Boily, petit-neveu.

Les porteurs honoraires furent MM. Georges Boily, maire de la paroisse et neveu du défunt, Louis Laurencelle, Gualbert Nadeau, Noël Fournier, Léo Nadeau, Georges Cougnon et William Oswald, tous conseillers municipaux. Les porteurs actifs: six petits-fils du défunt, MM. Georges Allaire, Benoit, Dollard, Léandre, Maurice et Raymond Boily.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. Le Salon Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles on remarquait MM. les abbés Réjean Bélanger, vicaire, Jean-Louis Rocan, Joseph Jolicoeur et Joseph Choiselat, tous trois enfants de la paroisse, le R. P. Marc Pelletier, S.J., du Collège de St-Boniface, ainsi que les Rév. Soeurs Oblates et les Rév. Soeurs Grises.

Remerciements

La famille Roger Boily remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

* * *

LORETTE —

M. Thuribe Ross

Le mardi 5 novembre, est décédé, à l'hôpital général St-Boniface, M. Thuribe Ross, âgé de 83 ans.

M. Ross est né à Ste-Félicité, Québec. En 1891, il vint au Manitoba avec ses parents, qui s'établirent sur une ferme à St-Norbert. Après quelques années, ils vendirent cette ferme pour aller s'établir sur une autre à Ste-Geneviève, où M. Thuribe Ross épousa Léa Gauthier, en 1912. Ils déménagèrent au village de Lorette en 1931 et y demeurèrent pendant 37 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Edmond, de New Westminster, C.-B., Aurèle et Valence, de Lorette, Yvon, de Prince George, C.-B., et Roland, de Richmond, C.-B.; sept filles, (Irène) Mme Alfred Gauthier, (Georgianna) Mme Edouard Tétreault, (Eva) Mme Alphonse Laramée, toutes de Lorette, (Florence) Mme Don McMartin, de Stevenson, C.-B., (Juliette) Mme Marcel Beernaerts, de Dufresne, (Estelle) Mme R. Bourrier et Rachelle, de St-Boniface; trois frères, Oscar, de Vancouver, C.-B., Philippe, de Ross, et Joseph, de Prince-Albert, Sask; deux soeurs, Mme E. Landry, de Vancouver, C.-B., et Mme A. Landry, de St-Norbert; 47 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants.

Des prières furent récitées en l'église de Lorette et la messe de Requiem fut chantée le samedi 9 novembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé H. Perron, curé, assisté de M. l'abbé Julien Levesque, de St-Boniface.

Six petits-fils du défunt étaient porteurs: MM. René Gauthier, Lionel Tétreault, Denis et Gilbert Ross, Carol Laramée, de Lorette, et Guy Ross, de Kenora, Ont.

Remerciements

A l'occasion de leur récent deuil, Mme Léa Ross et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont manifesté de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs ou assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à la Ligue des Femmes Catholiques pour avoir servi le goûter après les funérailles.

* * *

En Saskatchewan

ST-HUBERT —

M. André Dunand

M. André Dunand est décédé à l'hôpital de Kipling le 14 octobre. Il naquit à St-Hubert le 29 mai 1893. Le 11 août 1926, il épousait Mlle Germaine Nicolay et ils demeurèrent sur leur ferme à St-Hubert jusqu'en 1965 alors qu'ils se retirèrent à Whitewood.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles, Mme P. Mansière (Marguerite), de Meskanaw, Sask., et Mme S. Dumonceaux (Anne), de St-Hubert; sept petits-enfants; deux frères, Edmond, de Victoria, C.-B., et Marcel, de Rocanville.

M. l'abbé E. Toupin célébra une messe de Requiem dans l'église St-Joseph de Whitewood, et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

Les porteurs étaient MM. Albert Poncelet, Alex Boutin, Frank Topinka, Emile Beaujot, Ernest Gatin et Laurent Jeannot. Allen et Laurent Boutin, Edouard et Michel Dansock et Damien Gatin servaient au choeur. Les chorales de Whitewood et de St-Hubert firent les frais du chant, et Mme Duchek touchait l'orgue.

La veille du service, les prières furent récitées dans l'église, après quoi les dames de la L.F.C. de Whitewood servirent un goûter. Les Dames d'Autel de St-Hubert servirent un goûter après les funérailles.

Sont venus pour les funérailles, des parents et amis de Kennedy, Kipling, Rocanville, Redvers, Regina, Longbank, St-Hubert, Wapella, Hazelwood, Fletwood et Grande Clairière.

Mariages

Au Manitoba

STE-AGATHE —

Desrosiers-Courcelles

Mlle Carmelle Courcelles, fille de M. Raphaël Courcelles, unissait sa destinée à celle de M. Germain Desrosiers, fils de M. Magloire Desrosiers, de St-Boniface, le samedi 9 novembre, dans l'église de Ste-Agathe, à 7 h. p.m., au milieu d'une belle assistance de parents et d'amis.

L'officiant, M. l'abbé A. Couture, curé, et ses acolytes allèrent à la rencontre des nouveaux mariés, qui étaient accompagnés de leur père respectif et de leur cour d'honneur.

La mariée portait une longue robe blanche avec traine en velours broché, et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile était retenu par une petite couronne de fleurs blanches, et son bouquet se composait de roses rouges, d'oeillets blancs et de fougères.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marie Desrosiers, nièce du marié, et Fernande Courcelles, soeur de la mariée, portaient de longues robes de chiffon rose sur taffetas, souliers assortis, gants blancs, une tiare comme coiffure et des bouquets d'oeillets blancs et de fougères retenus par un ruban blanc. Elles étaient accompagnées de MM. Michel Courcelles, frère de la mariée, et Aurèle Pelletier.

La messe nuptiale fut servie par deux neveux du marié, et un beau-frère, M. G. Desharnais, lut l'épitre et était maître de cérémonies au cours de la soirée. Mme Alice Labelle fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mme Marie-Thérèse Fenez.

Après la cérémonie religieuse, les mariés et leurs invités se rendirent à la salle paroissiale pour une joyeuse soirée au son de la musique fournie par M. M. Tétrault, de Ste-Anne.

Pour le voyage de noces la mariée portait un ensemble de lainage bleu garni de fourrure, accessoires noirs et bouquet de corsage de roses roses. A leur retour, les nouveaux mariés demeureront sur leur ferme à Ste-Anne.

* * *

STE-AMELIE —

Verhaeghe-Pélissier

Le samedi 12 octobre, à 3 h. de l'après-midi, le R. P. Denis Bourbonnais, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Marianne Pélissier, fille de M. et Mme Léo Pélissier de St-Vital, à M. Emile-L. Verhaeghe, fils de M. et Mme Georges Verhaeghe, de Ste-Amélie.

La mariée fit son entrée à l'église au son d'un cantique entonné par la chorale et Mme Agnès Vandenbosch, accompagnées à l'orgue par Mlle O. Casavant. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec perles et paillettes sur dentelle sur le devant. Son manteau blanc avec longue traine était orné de perles et de paillettes à l'arrière. Elle portait des souliers blancs en poult-de-soie et son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Rose-Marie Pélissier et Rita Verhaeghe, soeurs des mariés, et Linda Haslund, amie de la mariée, portaient des toilettes de ligne Empire en poult-de-soie rose et souliers assortis. Leurs coiffures étaient recouvertes d'oeillets et elles portaient les petits bouquets d'oeillets et des gants blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Ronnie Debeucklaere, Danny Férec et Terry Vandenbosch, cousins des mariés. Ils étaient vêtus de vestons blancs et pantalons noirs.

MM. Amédée Pinette et Paul Bonin, oncles des mariés, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe or et verte avec manteau brun et accessoires assortis. Elle portait un bouquet de corsage de roses jaunes. La mère du marié portait une robe violette en crêpe avec corsage en dentelle et jupe fourreau. Son bouquet de corsage comprenait des oeillets jaunes.

Au souper servi à la salle de Ste-Rose-du-Lac à environ 200 invités, le toast à la mariée fut porté par M. Fred Pélissier. Une soirée dansante termina la journée.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume mauve, souliers et sac à main noirs et trois oeillets au corsage. Au retour, les nouveaux époux résideront à Dauphin.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme Léo Pélissier et leur fille, Rose-Marie, M. Carl Holden, MM. et Mmes Albert et Fred Pélissier, Mme Louise Tougas, M. Maurice Tougas, Mme Alice Labossière, Mlle Sylvia Labossière, M. et Mme André Labossière, Mme C. Page et sa fille, Doreen, MM. et Mmes Friesken et W. Haslund, M. James Haslund, Mlle P. Fleming, M. et Mme Léon Verhaeghe, M. Reggie Pinette, M. et Mme Paul Bonin et leurs enfants, Ray, Maureen et Ronnie, tous de Winnipeg et St-Boniface; M. Philippe Lafrenière et M. et Mme Yves Lafrenière, de St-Joseph; M. et Mme L. Sutherland et leurs enfants, Doreen et Mervin, de St. James; Mme Pearl Sherritt, de Portage-la-Prairie; M. et Mme Norman Plamondon et leurs enfants, Elaine et Bobby, de Thompson; M. et Mme Maurice Gendron, de St-Vital; M. et Mme N. Lupier, de McCreary; Mme Louise Verhaeghe, M. et Mme René Verhaeghe et leurs enfants, Bryne et Marlean, MM. et Mmes Tony Tordan, Mike Kostuchuk, Jerry Borden et M. Delaurier, de Dauphin; M. et Mme Bill Bowman, de Thompson.

* * *

En Saskatchewan

SAINT-FRONT —

Thévenot-Plamondon

Le R. P. N. Dubois, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Annette Plamondon, fille unique de M. et Mme Georges Plamondon, de St-Front, à M. Norman Thévenot, fils aîné de M. et Mme Joffre Thévenot, de St-Front.

La mariée était charmante dans sa longue robe ajustée, en taffetas de rayon recouvert de nylon transparent décorée d'appliques de dentelle de Chantilly avec longue traine partant des épaules. Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles. Elle portait un livre de prières recouvert de roses jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Florette Plamondon, cousine de la mariée, et Céline Plamondon, cousine du marié, de Vancouver, C.-B., et Simone Gareau, amie de la mariée, de Prince-Albert, portaient de longues robes bleu fleuri, genre fourreau, avec ceinture empire, et longue cape de chiffon de nylon tombant des épaules. Elles tenaient des bouquets d'orchidées blanches avec centre jaune. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Thévenot, frère du marié, E. Alie, cousin de la mariée, de Dawson Creek, C.-B., et Jerry Prevost, cousin du marié. MM. Gilles Chiasson, beau-frère du marié, et Robert Bussière, cousin de la mariée, agissaient comme huissiers. Mme Marilyn Bussière touchait l'orgue tandis que MM. Alphonse Syrenne et Armand Dion et la chorale de St-Front firent les frais du chant.

La réception eut lieu dans la salle du Centenaire de Archerwill, où un délicieux souper à la dinde fut servi à 200 invités. Mlles Bernadette Plamondon, Rita Alie et Murielle Courteau étaient en charge du livre des invités.

La table d'honneur était décorée de fleurs naturelles et de chandelles blanches. M. Julien Le Strat, cousin du marié, était maître de cérémonies, et M. Léo Syrenne, oncle de la mariée, proposa le toast auquel le marié répondit en mots bien choisis. Les cinq frères Syrenne exécutèrent trois chansons, et M. Armand Dion rendit une chanson de circonstance.

Après le banquet, les nouveaux mariés se rendirent à Watron et Spalding pour rendre visite à leurs grand-mères, Mmes Rose-A. Plamondon et Louis Le Strat, hospitalisées.

La soirée dansante eut lieu dans la salle d'Archerwill au son de la musique des Gay Tones, de Nipawin.

Pour le voyage de noces à Vancouver, New Westminster, Port Alberni, Victoria, etc., C.-B., la mariée avait choisi une robe rose pâle avec petite cape fleurie. A leur retour, les nouveaux époux établirent résidence à Zénon-Parc où le marié est agent de l'élévateur U.G.G., tandis que la mariée est garde-malade à l'hôpital du même endroit.

Parmi les parents et amis venus pour l'occasion, on en remarquait de Val Marie, Vonda, Saskatoon, Calgary, Regina, Kamsack, Somerset, Letellier, Winnipeg, Bellsite, Hundred Mile House, C.-B., Melfort, Quill Lake, Humboldt et Zénon-Parc.

* * *

FERLAND —

Bouffard-Clermont

Le samedi 19 octobre, à 3 h. de l'après-midi, en l'église de Ferland, M. l'abbé Roger Ducharme bénissait le mariage de Mlle Dolorès Clermont à M. Joseph Bouffard, tous deux de Ferland. M. Victor Clermont, père de la mariée, et M. Léonard Bouffard, frère aîné du marié, servaient de témoins aux mariés. L'officiant, accompagné des clercs-servants, alla rejoindre les mariés et leur cortège à l'arrière de l'église, puis tous se dirigèrent vers le sanctuaire décoré de chrysanthèmes jaunes et blancs.

Le choeur de chant de Ferland, dirigé par M. Valmore Couture et accompagné à l'orgue par Mme Louisa Lacasse, soeur du marié, exécuta un chant nuptial. M. K. Kolzer, de Regina, cousin de la mariée, chanta trois cantiques appropriés à la circonstance.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de style princesse recouverte d'un manteau avec manches trois quarts et formant une traine. L'ensemble était en poult-de-soie avec dessin de roses soulevés. Son voile court était retenu par des petites fleurs de poult-de-soie et des muguets. Elle portait des gants courts et un bouquet de chrysanthèmes blancs. Ses seuls bijoux comprenaient des boucles d'oreilles argent, cadeau du marié.

La dame d'honneur, Mme Marcella Jalbert, de Bellingham, Wash., E.-U., soeur de la mariée, les demoiselles d'honneur, Mlles Doris et Claudette Bouffard, soeurs du marié, et les bouquetières, Colette et Charlene Jalbert, nièces de la mariée, portaient des robes roses bordées de fils métalliques argent et rose et de même style que celle de la mariée, des bouquets de chrysanthèmes blancs et des petites fleurs métalliques comme coiffures.

Les garçons d'honneur étaient MM. Omer Jalbert, de Bellingham, Wash., beau-frère de la mariée, Cléophas Bouvier, de Lisieux, cousin du marié, et Claude Clermont, frère de la mariée. MM. Ernest Douville, de Vulcan, Alta, et Vital Morrissette, de Calgary, Alta, beau-frère et cousin de la mariée, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait un ensemble robe et manteau en poult-de-soie, bouquet de corsage d'oeillets blancs et chapeau de tissu métallique bleu et or. La mère du marié avait choisi une robe de crêpe et dentelle violette et chapeau de plumes de même nuance. Elle portait un bouquet de corsage d'oeillets roses.

Une réception eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb pour 168 invités. Le gâteau de noces à quatre étages, décoré par la tante de la mariée, Mme Ida Poirier, de Moose Jaw, ornait la table d'honneur.

Après le banquet, des chants furent exécutés par Mlles Doris et Claudette Bouffard, Mmes Pierrette et D. Douville et Alfred Clermont et M. l'abbé R. Ducharme. Le toast fut porté par M. Phillip Wiseman, de Penticton, C.-B. Le maître de cérémonies était M. Eugène Clermont, d'Assiniboia. Le tout se termina par une soirée dansante pour les nombreux parents et amis de Ferland et de l'extérieur.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume brun et accessoires orange et beige. Son bouquet de corsage comprenait des roses orange. Le nouveau couple réside à Ferland.

* * *

ST-DENIS —

Denis-Lepage

Le vendredi 1er novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, en l'église de St-Denis, M. l'abbé André Poillèvre bénissait le mariage de Mlle Thérèse Lepage, fille de M. et Mme Alexandre Lepage, à M. Arthur Denis, fils de M. et Mme Clotaire Denis (fils), tous de cette paroisse.

M. l'abbé Poillèvre, accompagné des servants de messe, Michel et Vincent Lepage, frères de la mariée, alla à la rencontre des futurs époux, leur souhaitant la bienvenue dans la communauté chrétienne. Le cortège nuptial fit alors son entrée au son du cantique "Ce jour que Dieu nous a donné". La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche de poult-de-soie avec traine garnie de marguerites. Son voile était retenu par des marguerites blanches, tandis que son bouquet était composé de roses jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Mariette Lepage et Thérèse Denis, soeurs des mariés, portaient de longues robes en poult-de-soie jaune et tenaient des bougies entourées de roses jaunes. Les bouquetières, Sylvie et Carmen Lepage, soeurs de la mariée, portaient des robes jaunes identiques à celles des demoiselles d'honneur. Le petit page, Laurent Denis, frère du marié, les accompagnait. MM. Normand Denis et Lionel Lepage, frères des mariés, étaient garçons d'honneur, tandis que MM. Marcel Bussière et Louis LeBlanc agissaient comme huissiers et M. Gédéon Denis comme lecteur. Des cantiques appropriés furent exécutés par le choeur de chant, dirigé par M. Raymond Caron. Mlle Michelle Hounjet touchait l'orgue.

La mère de la mariée portait un deux-pièces bleu avec accessoires noirs et bouquet de corsage de couleur or. La mère du marié avait choisi un ensemble brun et or, accessoires et bouquet de corsage de cette dernière couleur.

Une réception eut lieu à la salle Silverstone Park pour les parents et amis.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble blanc et jaune avec accessoires bruns et bouquet de corsage de couleur or. Au retour, les nouveaux époux résideront sur une ferme à St-Denis.

St-Hubert

Çà et là

Mlle Marguerite Istace et deux amies, d'Edmonton, ont passé une semaine chez M. et Mme R. Istace.

M. et Mme J. Boutin, de Saskatoon, et M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, ont rendu visite à Mme M. Boutin, dernièrement.

Mme M. Boutin et son fils, Hubert, ont assisté au mariage d'un neveu et cousin, M. Richard Rauvet, à Oxbow.

M. et Mme Emile Gatin ont rendu visite à des parents de Regina et à des amis de Redvers.

M. et Mme A. Poncelet sont allés passer une semaine à Toronto.

M. et Mme Paul Jordens sont déménagés dans leur maison au village.

M. Eugène Poncelet (père) est hospitalisé à Broadview.

Naissances

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES

Le 6 octobre: Joanne-Lynn-Marie, fille de Larrie Allarie et d'Adeline Mondor, baptisée le 3 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Vandale.

* * *

ST-BONIFACE —

Le 2 octobre: Marc-Arthur-Douglas, fils de M. et Mme Arthur Bélanger, baptisé le 10 novembre par M. l'abbé R. Bouchard, curé de la paroisse Ste-Famille. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe L'Heureux, de Winnipeg, amis de la famille.

* * *

STE-AMELIE —

Le 13 octobre: Allan-Roger, fils de M. et Mme Albert Vandepoele, baptisé le 5 novembre.

En Saskatchewan

DEBDEN —

Le 13 octobre: Marc-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Yvan Bélair, baptisé le 21 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Dumais, oncle et tante de l'enfant.

* * *

VICTOIRE —

Le 23 août: Richard-Yoland, fils de Lucien Beaulac et de Thérèse Piché, baptisé le 1er septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Yoland Couture, oncle et tante de l'enfant.

* * *

SAINT-FRONT —

Le 17 octobre: Guy-Martin, fils de M. et Mme Armand Moyen. Parrain et marraine, M. et Mme Martial Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 novembre: Roger, fils de M. et Mme Joe Baril. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Messier, oncle et tante de l'enfant.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

HORAIRE AUTOMNE-HIVER

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.10—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
8.00—Radio-Journal
8.05—Informations locales (nouvelles et sports)
8.15—Bonjour Compatriotes (2e partie)
9.30—Communiqués
9.35—Présent
10.00—Le français chez nous
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal
11.04—Le Père Legault
11.31—Les Joyeux Troubadours
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.15—Informations locales (nouvelles et sports)
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Détente
1.15—S'il vous plait
3.30—Un homme vous écoute
3.45—Pochades
4.00—Bienvenue Saskatchewan
5.15—Le français chez nous (reprise)
5.30—Lundi et mercredi: Le p'tit bal de l'ouest. Mardi, jeudi et vendredi: Swing la baquaisse
6.00—Radio-Journal
6.20—Informations locales (nouvelles et sports)
6.30—Musique en dinant
6.45—Chapelet
7.00—Opération 12-20
8.30—Place aux femmes
9.30—30 minutes d'informations

Soirées de la semaine

LUNDI

10.00—Sur toutes les scènes du monde
11.30—Orchestre de chambre
12.00—Nouvelles de CKSB
12.10—Météo, pensée, fin

MARDI

10.00—Politique
10.15—Le talon d'Eve
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Livres et des hommes
12.00—Nouvelles de CKSB

MERCREDI

10.00—Mercredi de la musique
12.00—Nouvelles de CKSB

JEUDI

10.00—La jeune poésie ou (en alternance) Lamentations
10.30—Récital du réseau
11.00—Studio d'essai
11.30—Horizons
12.00—Nouvelles de CKSB

VENDREDI

10.00—Jazz en liberté
11.00—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles de CKSB

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède musical
6.45—Témoignages
7.00—Radio-Journal
7.10—Bonjour Compatriotes (1ère partie)
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Radio-Journal
9.05—Informations locales
9.10—Communiqués
9.15—La confédération racontée à Anne-Marie
9.45—Actualités-ouest
10.00—Tante Lucille
10.30—Tel quel
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Sports
12.15—Variétés du samedi
3.00—Panorama
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.10—Sports
6.15—Musique en dinant
6.45—Chapelet
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi Jeunesse
9.30—L'important c'est la rose
10.00—Radio-Journal
10.10—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles de CKSB

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. Horaire
8.05—Prière du matin
8.10—Radio-Journal
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Vers demain
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital du réseau
11.00—Mille et une notes
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal-Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Sports
12.15—Programme hollandais
12.30—L'autre rive
1.01—Du pays de France
4.00—Rosary Hour
5.00—Radio-Journal
5.10—Canada mon pays
5.45—Chapelet
6.00—L'important c'est la rose, ou hockey
6.30—Bel Canto, ou hockey
7.30—Cabaret, ou hockey
9.30—Radio-Journal
9.40—Sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensée, fin

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Julien Piché sont revenus de leur voyage de trois semaines à Victoria et Field, C.-B.

M. et Mme Jean Bourdages passèrent quelques jours chez leurs enfants à Regina. A leur voyage du retour, ils visitèrent M. et Mme Desnoyers, à Weyburn.

M. et Mme Laurent Deblois visitèrent M. Paluik, patient à l'hôpital de Moose-Jaw.

M. et Mme Jean Bonneau et leur fils, Florent, se rendirent à Regina où M. Bonneau subit un examen médical. En revenant, ils visitèrent M. Charles Bonneau, patient à l'hôpital général de Moose-Jaw.

L'assemblée et le souper annuel du Wheat Pool réunissaient environ 50 personnes. Les orateurs invités étaient MM. Dick Santo, d'Assiniboia, et Ken Elder, de Coronach.

Furent élus à la commission scolaire le 6 novembre: MM. Joe Pelé, Marcel Mondor et Bernard St-Yves.

Un shower en l'honneur de Mlle Colette Giraudeur eut lieu chez Mme Armand Lantier où de beaux cadeaux lui furent présentés.

M. Claude Bourgeois, de Fraser Lake, C.-B., visita des parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Ernest Lemieux, de Ponteix, sont venus visiter leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault.

M. et Mme Lucien Couture sont allés passer une fin de semaine à Ferland, où ils visitèrent leurs filles et gendres.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi que M. et Mme Alex Laberge, allèrent à Ferland pour une soirée sociale à l'occasion du départ de M. et Mme Charles Fournier, pour Regina, où ils demeureront.

M. et Mme Albert St-Yves ont conduit M. et Mme Edouard Dionne à Regina où M. Dionne est entré à l'hôpital de cet endroit après un séjour à l'hôpital de Coronach.

MM. et Mmes Dollard et Jean-Paul Piché se rendirent à Edmonton pour les funérailles de M. Fillion, beau-père de Mme Dollard Piché.

M. Orphis Champigny rendit visite à son épouse, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina, où elle a subi une opération.

M. et Mme Albert Lemieux visitèrent M. Alphonse Lemieux, patient à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Marcel Durand et leur fillette sont déménagés au village où Mme Durand enseigne.

M. André Fortier est allé dans le nord de la province afin d'aider M. Léon Beaudry à moissonner.

Saint-Front

Çà et là

MM. et Mmes Raymond et Jean Courteau, de Zénon-Parc, visitèrent M. et Mme Maurice Bussière ainsi que Mme Marie Moyen et M. et Mme Georges Plamondon.

M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, vinrent dans la localité à l'occasion du 85e anniversaire de naissance de Mme Marie Moyen, mère de Mme Parent.

La réunion des Dames de Ste-Anne eut lieu le 27 octobre à la demeure de Mme Yvonne Plamondon avec 21 membres présents. Mme Claudette Sunderland, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière. La secrétaire, Mme C. Basset, lut le procès verbal. Le jeu de séjour rapporta la somme de $2.10. La charmante hôtesse, aidée de sa soeur, Mme Bertha Quessy, et de Mme Germaine Fortin, servit un délicieux goûter.

La prochaine réunion aura lieu le 24 novembre, à la demeure de Mme Catherine Dufault.

M. et Mme André Le Strat, accompagnés de M. et Mme Joseph Basset, visitèrent leur fille et nièce, Sr André-Marie, à Victoire, et, par la même occasion, M. Le Strat assista à une réunion du poste C.F.N.S., de Saskatoon, tenue à Prince Albert. Ils visitèrent aussi Mme Thérèse Plamondon.

Mme F. Bertoncini et son fils, Ferdinand, sont allés demeurer à Haney, C.-B.

Action de Grâces — 1968

J'ai sur ma tête un toit, j'ai du pain sur ma table,
J'ai ton joli minois, ta compagnie aimable.
Chaque jour au travail il me faut besogner.
Je suis heureux pourtant d'ainsi pouvoir gagner
Ta vie et ton amour, le respect, le bonheur;
Car si mon corps est sain, encore plus est mon coeur.
J'ai le pain quotidien et j'ai toi, ma douceur.
Pour tant de privilèges, pour mille et une choses:
Le sourire d'enfant, le papillon, la rose,
Mon âme se recueille et mon coeur jubilant
A toi et à la terre dit son merci touchant.

Manle Toble

Il y a cent ans naissait Botrel

Fils d'un forgeron que la pauvreté fit émigrer à la ville, Théodore Botrel fut élevé par sa grand-mère au Parson (Ille-et-Vilaine), dans une partie de la Bretagne pleine de légendes et, peuplée de Korrigans (esprits malfaisants, nains ou fées), où il se prit d'affection pour les choses et les gens de sa terre natale, qu'il chanta avec talent et fit connaître au public. A onze ans, un oncle l'amena à Paris; il fut apprenti tour à tour chez un serrurier, chez un lapidaire, chez un éditeur de musique, chez un courtier d'assurances maritimes; il échoua ensuite dans une étude d'avoué et termina (comme beaucoup d'autres chansonniers) employé aux chemins de fer.

Après des débuts dans de modestes caf'conc', où il chante des chansons qu'il reniera plus tard ("Mes deux soeurs jumelles", "Il est frisé mon p'tit frère", dont les titres suffisent à préciser le genre), l'éditeur Ondet le présente à Mayol, qui crée "la Paimpolaise", en 1896, au Concert parisien. Cette chanson remporte un grand succès populaire et lance son auteur, qui débute au Chien-Noir (cabaret fondé par des transfuges du célèbre Chat-Noir) avec "la Paimpolaise", "la Fanchette", "le Petit Grégoire", "le Mouchoir de Cholet", "la Cloche d'Ys", etc. Théodore Botrel se présente devant le public en costume breton, ce qui cause une grande impression. En 1898 paraissent les "Chansons de chez nous", qui consacrent Botrel chansonnier régionaliste. Elles sont tirées à 50,000 exemplaires et couronnées par l'Académie française, qui leur décerne le prix Montyon. Botrel effectue de nombreuses tournées en France et dans le monde entier en compagnie de sa femme, Lénaïk, qui interprète avec lui ses chansons.

En 1914, une décision ministérielle délègue Théodore Botrel pour aller chanter devant les troupes, et Barrès écrit dans la préface du recueil de Botrel "Chants du bivouac": "Millerand a fait une jolie chose: il a chargé Botrel de se rendre dans tous les cantonnements pour chanter aux troupes des poèmes patriotiques." C'est ainsi que, ayant troqué le "chupen" et le "bragoubraz" pour un uniforme, il chante devant des blessés et des combattants "Ma mitrailleuse" (sur l'air de "Ma Tonkinoise"), célèbre "Rosalie" (la baïonnette) et daube sur l'adversaire avec "Guillaume s'en va-t'en guerre", "le pain KK", "En passant par ton Berlin", etc. Il est ensuite décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, après avoir été cité à l'ordre du jour.

Théodore Botrel, dont la devise était "Dieu et Patrie", a composé des chansons sur les guerres vendéennes de 1793, qui ont été souvent confondues avec les authentiques chansons de l'armée de Charette. Ajoutons qu'une revue, "la Bonne Chanson", fut publiée sous son patronage de 1907 à 1925.

(Extrait du "Dictionnaire de la Chanson française", qui vient de paraître dans la collection "Les Dictionnaires de l'Homme du XXe siècle", Larousse éditeur.)

— No 578 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3									■			
4			■							■		
5				■								■
6				■								
7		■					■				■	
8							■			■		
9						■						
10		■			■			■				
11			■						■			
12												

HORIZONTALEMENT

1—Bruyantes comme le tonnerre.
2—Lieu des ouvriers. — Intente.
3—Action de râteler. — Liquide.
4—Terminaison. — Amènent vers eux. — Jumelles.
5—Situé. — Perte de mémoire.
6—Manche au tennis. — Sel de l'acide citrique (plur.).
7—Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner un moulin. — Volonté.
8—Conduise . — Deux. — Sym. du brome.
9—Collation. — Réfléchir.
10—Se suivent. — Sym. du baryum. — Dieu des vents.
11—Possessif.—Privé de l'ouïe. — Entourée d'eau.
12—Choisis.

VERTICALEMENT

1—Epuisements.
2—Mammifère pinipède. — Année. — Voyelles.
3—Clair. — Strophe de six vers ou plus.
4—Très petite île. — Use de moyens indirects.
5—Famille de dicotylédônes.— Particule du dialecte provençal.
6—Armiez encore. — Fin.
7—Qui presse. — La somme convenue.
8—Vertu, efficacité. — De la gamme.
9—Au monde. — Femme d'un chef russe.
10—Mouche africaine. — Verbe latin. — Application à faire une chose.
11—Exposée en vente. — Qui plaît à l'oeil.
12—Sans compagnies. — Rigoureuses.

SOLUTION DU PROBLEME No 577

Solution du problème No 577 ■ **Horizontalement :** 1. Crever — Fanar; 2. Relata — Ruine; 3. Et — Net — Ilets; 4. Vis — JE — Tunes; 5. Eraillée; 6. Tette — Ort — RR; 7. Trie — Aliéner; 8. Ion — Acier — Té; 9. Ensaches — Sem; 10. RS — Rien — None; 11. Cad. — Aucun; 12. Aise — Musset.

■ **Verticalement:** 1. Crevettiers; 2. Retirerons; 3. El — Satins — Ci; 4. Van — Ite — Aras; 5. Eteule — Acide; 6. Ratel — Ache; 7. Eolien; 8. Friteries — Au; 9. Aulu — Ter — Nus; 10. Nient — Socs; 11. Ante — Retenue; 12. Resserrement.



Peu importe la façon dont on le colle, le "timbre de Noël" émis par la Ligue anti-tuberculose du Canada est une manière facile d'aider la lutte contre la tuberculose et les autres maladies des voies respiratoires. Ces timbres sont en vente depuis le 12 novembre.

Ce style est de tous les temps

Voici un extrait d'un jugement déniché dans les archives de Délémont, petite ville suisse proche de la frontière française. Il concerne la très honorable famille Babé.

Il y est dit qu'en 1623 un membre de cette famille fut condamné à une courte peine de prison avec cet attendu: "Le jour du mardi gras, s'est couvert le visage d'un masque de cochon et a poursuivi les dames en imitant le chant de cet animal".

Le chant du porc! On ne peut pas ne pas penser au "motif" fignolé par l'adjudant Flick à l'intention du pauvre La Guillaumette: "A pris le soleil dans un miroir pour le projeter violemment au visage de son supérieur".

(D'après "Vie et langage", revue mensuelle éditée par Larousse.)

Une mauvaise écriture est une des formes du mépris qu'on a pour autrui; car elle prouve qu'on attache plus de prix à son propre temps qu'à celui des autres.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Avant de vous lancer dans une affaire, examinez attentivement tous les détails. Soyez diplomate avec les personnes de l'autre sexe. Ne buvez pas pour vous reposer.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Des changements majeurs surviennent en affaires et vous y gagnez. Eloignez-vous de la personne aimée, qui peut vous induire en erreur. Surveillez votre régime.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

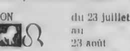
Vous éliminez un obstacle et renforcez votre organisation. Vos supérieurs vous surveillent. Soyez discret avec les jeunes femmes. Un déjeuner complet est un repas qui prépare la journée.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet



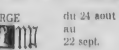
Agissez intelligemment vis-à-vis d'une ambition irréalisable. Il semble qu'une opposition se forme contre vous. N'abusez pas de vos forces.

LION — du 23 juillet au 23 août



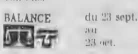
Modérez vos ambitions, et soyez très spécifique dans l'organisation des détails. Soyez discret. L'exercice est très utile, mais il ne faut pas abuser.

VIERGE — du 24 aout au 22 sept.



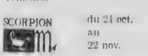
Soyez prudent dans le choix de vos amis. Contrôlez votre impatience. Il ne sert à rien de visiter le médecin pour un examen si vous ne suivez ses conseils.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.



Faites preuve de patience et de jugement avant de décider. Eloignez l'être aimé d'une opération qui ne concerne cette personne aucunement. Le régime suivi vaut beaucoup de remèdes.

SCORPION — du 21 oct. au 22 nov.

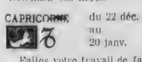


Travaillez sur les projets qui vous intéressent, mais complétez vos opérations. Contrôlez vos réactions et soyez moins impatient. Pas d'abus dans vos ébats sportifs.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Suivez vos idées, mais attention, vos camarades se méfient de votre comportement. Ne repoussez pas les avances qu'une personne intéressante vous fait, mais agissez prudemment. Détendez vos nerfs.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.



Faites votre travail de façon consciencieuse, et les gens sérieux vous apprécieront. Evitez les discussions avec l'être aimé. Surveillez votre régime et reposez-vous.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Soyez fidèle à un objectif, débarrassez-vous d'une foule de préoccupations. Une action discrète envers une personne aimée peut vous sauver de nombreuses explications. L'alcool peut vous nuire.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Réfléchissez longuement à une nouvelle proposition que l'on vous fait. Suivez les conseils de gens expérimentés. Soyez patient avec la personne aimée. Conservez votre énergie.

Des patrons pour tous les goûts!

Comme on a parfois tendance à entourer d'une auréole la tête du patron et à d'autres moments à l'accabler de tous les maux inhérents à la fonction secrétariale, pourquoi ne pas tenter de lever le voile sur ce personnage inaccessible en le présentant tel qu'il se révèle lui-même dans notre monde du travail?

Entre le sultan, le don Juan, le bûcheur, le golfeur, l'intimidé et le maître, secrétaires, faites vos jeux!

Le sultan

Même à l'ère de la démocratisation, il a encore sa place au soleil le patron grand seigneur, le sultan drapé dans sa superbe.

Il faut le voir pontifier dans la magnificence tape-à-l'oeil qui le caractérise et évoluer dans un faste sans cesse ajusté à ses ruineuses fantaisies.

Toute la journée, il bouffe du cigare en donnant audience à son monde. Mais c'est là le menu fretin de ses occupations professionnelles: les vrais problèmes, il les discute, il les effiloche dans l'amollissant confort des restaurants fashionables, des clubs huppés. Il mériterait d'être obèse — il l'est parfois — tant il se gave de plats copieux et se repaît de vins capiteux. Les maîtres d'hôtel le saluent bas; les meilleurs fourreurs de la ville aussi. Tous ses costumes portent la griffe des grands couturiers de Londres. C'est un patron très "grand siècle".

Et il adore que sa secrétaire le complimente sur sa tenue vestimentaire. C'est même la seule occasion où il sollicite son approbation...! Elle s'en acquitte toujours avec une fine ironie. S'il lui accordait un peu plus d'attention et un peu moins de condescendance, il verrait qu'elle n'est ni dupe ni impressionnée par ses allures de prince lointain.

En ces temps de démystification, votre royaume pourrait bien s'écrouler vite, Altesse!

Le don juan

Les femmes le détectent facilement. Il exerce la séduction comme d'autres, la médecine. Conquistador en campagne, il traverse la vie en chassant les femmes, charmant charmeur charmé.

Le marché du travail, pour lui, c'est un marché aux fleurs qu'il n'a jamais fini de respirer. Sa philosophie rejoint celle de Sacha Guitry: il est toujours "contre les femmes, tout contre"!

On a souvent dit que dans chaque homme — dans chaque patron — il y a un Don Juan qui sommeille... Cependant, il existe un authentique Casanova sans aventures donjuanesques dans une vie de bureau rangée: c'est le croyant-pratiquant de l'éthique professionnelle. A peine peut-on le soupçonner de conquérir "à l'étranger"!

A côté de ce séducteur au repos (!), plastronne pour la galerie féminine le baratineur, toujours aux aguets, le boniment en bandoulière. Il sait promouvoir les apartés et tirer parti de la promiscuité des bureaux... Le flirt à outrance ne l'empêche pas d'accorder quelques moments à son rôle de patron affairé, de collègue sérieux.

Dans le monde du travail, les Don Juan se croisent et ne se ressemblent pas.

Dans quel camp milite ce patron-ci, ce patron-là?

Seule sa secrétaire le sait! ...

Le bûcheur

On le trouve encore à son bureau après les heures. Sous les dossiers, les rapports, les paperasses. Il réfléchit, il travaille. Il est heureux.

Pour ce bourreau de travail, c'est un moment idéal: son bureau s'est calmé, le téléphone s'est tu, son "épouse du jour" aussi. Reste l'Autre, la vraie, qui viendra tout à l'heure lui rappeler le concert de ce soir: La Place des Arts... Si seulement il pouvait y échapper quelquefois!

Car ce patron-là se relaxe à merveille dans le travail. C'est sa détente. Il en néglige même la vie sociale et les arts, y compris celui du bien manger et du bien boire! On s'étonne de le découvrir sportif et bon vivant, à ses heures.

Silhouette d'ascète, tête à lunettes, sourire de moine, toujours serviette à la main, il a le pas régulier comme son horaire. C'est le bénédictin du monde des affaires!

Le matin, on le retrouve à son bureau avant les heures. Fidèle à mener ses travaux à terme, prêt à remplir les promesses de son agenda.

Sa secrétaire est déjà là, stylo au garde-à-vous. Vite mobilisée, elle ne tarde pas à ouvrir le chantier. C'est une collaboratrice diligente, à l'image de son "chef".

Pour survivre à un tel patron, elle n'a pas le choix: ou une santé de fer ou... du fer en vitamines!

L'intimidé

A première vue, on n'y croirait pas tellement à l'existence de l'intimidé parmi ces messieurs de la gent patronale.

Ils transigent si aisément entre hommes.

Mais il y a belle lurette que la secrétaire l'a repéré l'intimidé, qu'elle l'a reconnu sous les divers déguisements qu'il endosse lorsqu'elle paraît devant lui.

Taciturne, loquace, grivois, impoli, muet, rougissant ou arrogant, c'est surtout un homme embarrassé qui s'adapte mal à la coexistence professionnelle avec le sexe "opposé". Au fond, cette présence féminine en permanence à ses côtés le décontenance. En théorie, il l'accepte bien (comment faire autrement avec toutes ces menues tâches?), mais en pratique, il perd pied.

Le tête-à-tête l'angoisse: il préfère s'agripper à son dictaphone! Son avenante secrétaire faisant mine de rien, il sera un peu plus décontracté avec elle... après cinq ou six ans!

Sauf à l'époque des Fêtes où il retrouve intacts tous ses complexes. Car, enfin, comment doit-il se comporter avec une si proche "voisine" qui n'est ni sa femme ni sa parente ni son amie ni une inconnue non plus?

Ses fils, qui auront grandi aux côtés des petites filles à l'école, ne connaîtront pas ses affres...!

Le maître

Il vit encore de belles années. Sa situation demeure enviable. Tel Napoléon sur son fauteuil d'empereur, il lance des ordres, il dispense des directives, prodigue des conseils, assigne des tâches.

Du maître incontesté ou même de l'ignorant qui s'ignore, les collègues envient la fermeté, les subordonnés discutent parfois les décisions, mais finalement admirent chez lui la lucidité et le faire savoir.

La poigne de ce général s'exerce aussi, il va sans dire, sur sa secrétaire qui en pâtit, la pauvre! Car, malgré son intelligence, il nourrit au sujet de la femme en général et de la secrétaire en particulier, des idées archaïques, des préjugés de sexe nettement dépassés. Il voit l'une, au comble de la félicité entourée de ses instruments de cuisine super-électroniques et l'autre, épanouie dans son ombre à lui et livrée à son service constant, à ses railleries, à ses sautes d'humeur.

Son autorité, cordiale envers les hommes, retrouve toute sa verdeur lorsqu'elle s'applique aux femmes, ces êtres faibles qui ont tellement besoin d'un chef...!

Pourtant, il se lasse parfois de l'autoritarisme. Il verse alors dans un paternalisme attendrissant (c'est souvent un faux dur), voire dans un sentimentalisme auquel sa secrétaire ne répond pas toujours avec ferveur...!

Il en est frustré, mais il demeure le maître. Pour longtemps?

Cette race aura-t-elle des héritiers?...

Le golfeur

Il supporte mal les beaux jours d'été. Il lui faudrait un bureau sans fenêtres. La seule vue d'un pan de ciel bleu le rend malade, l'anémie. Il respire moins bien, sa tension monte, son travail perd de l'intérêt, bref, il pense golf, il ne pense même qu'à ça.

Génial pour mettre une partie de golf en marche, il s'affaire à chercher discrètement le collègue atteint du même virus, complote au téléphone, déplace ses rendez-vous, bâcle son courrier, bouscule son agenda, se débrouille avec son supérieur, avertit sa légitime, prévient brièvement son personnel immédiat qu'un pépin de dernière heure le retiendra à l'extérieur (et comment!) tout l'après-midi et puis disparaît comme un météore!

Sa secrétaire se marre doucement. D'un été à l'autre, elle reconnaît les fugues patronales et puis elle adore retrouver ses mots croisés, son farniente de fille de bureau inutile. Officiellement, elle ne sait jamais rien des escapades de son chef.

Demain, elle saura tout: le détail du score, le nombre de "pars", de "birdies" même; elle soupçonnera bien quelques mauvais coups, quelques balles disparues en pleine beauté...

Elle connaît bien le jargon du golf; pour son patron, c'est une qualité inestimable qui assure toutes les autres...

Il suffit d'un rien, parfois, pour être parfaite secrétaire!

(Entre Nous, 23-9-68)

La nouvelle cabine "Apollo" assure une certaine commodité

CAP KENNEDY — L'habitacle de la cabine "Apollo-7", — ou "Module de commandement" (M.C.), — offre pour la première fois à des cosmonautes américains la possibilité de faire un voyage spatial dans des conditions de relative commodité.

D'un volume d'environ 210 pieds cubes, soit approximativement celui d'une petite tente de camping, l'habitacle qu'occupent Walter Schirra et ses deux compagnons, Donn Eisele et Walter Cunningham, est trois fois plus spacieux que celui de la cabine à deux places du programme spatial "Gemini". Il devrait donc permettre aux membres de l'équipage de s'ébattre quelque peu dans l'espace mis à leur disposition, en tout cas de ne plus se sentir condamnés à une immobilité quasi totale pendant toute la durée de la mission orbitale. Il leur est en effet possible de se mettre debout à tout moment afin de s'étirer et de se dégourdir les jambes.

Les sièges des trois cosmonautes sont côte à côte. Le navigateur, Donn Eisele, occupe celui du milieu. Le commandant de bord, le capitaine Walter Schirra, est assis à gauche, et Walter Cunningham à sa droite.

Les dossiers des sièges étant basculants, les membres de l'équipage pourront prendre du repos dans la position couchée, ce qui devrait leur assurer un sommeil des plus confortables. Il est prévu que le navigateur sera le premier à dormir. Après huit heures de repos, il assumera le commandement de la cabine pendant que ses deux camarades s'assoupiront à leur tour.

L'habitacle est doté de quatre hublots, par lesquels les cosmonautes prendront des images de la Terre qu'ils transmettront aux chaînes de télévision américaines.

A l'intérieur de la cabine, la température est maintenue en permanence à 75 degrés Fahrenheit, le compartiment habitable étant isolé d'une manière parfaitement étanche du froid glacial qui règne dans le vide cosmique.

La hauteur extérieure du "module de commandement", de forme conique, est six pieds et demi. La base a un diamètre de près de 13 pieds.

Une fillette de 11 ans reçoit $250,000

NEW YORK — Une fillette de 11 ans qui a un bras et deux mains paralysés pour avoir mangé des écailles de peinture tombées dans son berceau alors qu'elle n'avait que deux ans, vient de se voir accorder $250,000 de dommages-intérêts.

Le juge Samuel Leibowitz, de la Cour suprême de Brooklyn, qui a rendu ce jugement récemment, a également condamné la Esplanade Equities Inc. à verser $5,000 à la mère de la fillette.

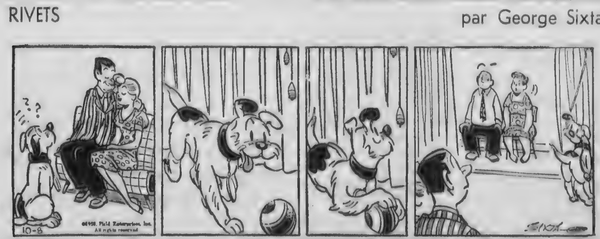
Esplanade Equities Inc. est la propriétaire de l'immeuble où l'accident s'est produit. En 1956, le département du bien-être avait fait emménager M. et Mme Robert Banks et leur fillette de deux ans, dans cet appartement de Brooklyn.

De l'avis de l'avocat des Banks, la société a catégoriquement refusé de réparer le plafond dont la peinture s'écaillait. C'est ainsi que des écailles sont tombées dans le berceau de la petite Dawn qui les avala.

Un médecin, venu témoigner à la barre, a déclaré que ce n'est qu'après un an de traitement de la petite Dawn qu'on put diagnostiquer que la paralysie était due à une intoxication par le plomb contenu dans les écailles de peinture.

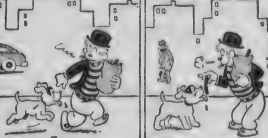
RIVETS

par George Sixta



BOZO

par Foxo Reardon







Chronique de CFRG

Nouvel Horaire

Nous espérons que nos auditeurs quelque peu déroutés par le nouveau changement d'horaire de nos émissions (le second en un mois) ont fini par s'y retrouver.

Notez bien que les changements d'horaires ont toujours été notre "bête noire", mais nous n'y pouvons rien. Etant affilié au réseau français de Radio-Canada, le réseau de radio française le plus étendu du monde entier, nous sommes soumis à des impératifs du fait de la grandeur, de la superficie de notre pays, qui comme vous le savez sans doute, s'étend de l'Atlantique au Pacifique, d'où différents fuseaux-horaires. Notre pays étant grand, voyons donc les choses en grand, même si cela doit causer quelques contrariétés.

N'oublions pas d'autre part que la présence de la Radio Française en notre province a coûté de lourds sacrifices de la part des gens de "chez nous".

Il est normal que de temps à autre s'élèvent de sereines critiques, ce qui à notre avis est une manière sympathique de nous manifester de l'intérêt, et sachez que nous vous en sommes très reconnaissants, et nous vous prions de bien vouloir consulter l'horaire de CFRG publié dans cette édition de La Liberté et le Patriote.

M. M.

Gravelbourg

25e anniversaire de mariage

Le dimanche 10 novembre, quelque 50 personnes se réunissaient au "Lions Den" pour une fête-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Rose (Cécile Allard).

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: Mme Elzéar Allard, de Saskatoon, et M. et Mme Deiter Legien (née Lila Ross), de Regina.

MM. Alectance, Emery, Gaétan et Norman Allard, Mme Adrien Bourgeois et MM. Cyrille et René Ross exécutèrent un programme musical.

Après un repas chaud à la dinde, M. Emery Allard, maître de cérémonies, félicita les héros du jour. Mme Valeda Bourgeois, soeur de la jubilaire, leur présenta un plat à frire. Il y eut lecture d'un télégramme de félicitations reçu de M. et Mme William Marshall, de Grande Prairie, Alta. M. et Mme Ernest Ross remercièrent toutes les personnes présentes pour cette belle fête.

Prud'homme

25e anniversaire de mariage

M. et Mme Dollard Blain assistèrent à une messe d'action de grâces à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle du village où M. Henri Loiselle, maire du village, présenta des voeux aux jubilaires au nom de la population. Leur fils, Denis, étudiant au Collège Notre-Dame de Prince-Albert, lut une adresse à ses parents, et leur jeune fille, Lyse, leur présenta une bourse au nom des parents et amis.

Assistaient à cette fête des gens de Vonda, St-Denis, Saskatoon, Albertville, Prince-Albert et Flin-Flon.

Un souper buffet fut servi par les dames du district et les parents.

M. et Mme Blain remercièrent tous et chacun pour l'organisation de cette fête-surprise.

Çà et là

Plusieurs paroissiens assistèrent au congrès de Radio-Prairie-Nord, tenu à Prince-Albert.

Sincères condoléances au R. P. J. Claffery, P.P., à l'occasion du décès de sa mère survenu en Irlande au début d'octobre.

Mgr J. Mahoney, de Saskatoon, sur l'invitation de la Ligue des Femmes Catholiques et des Chevaliers de Colomb, vint donner des explications concernant l'encyclique Humanae Vitae.

Debden

Va-et-vient

Mmes Amédée Ruel et Emile Couture sont allées à South Makaw où elles ont visité Soeur Aline Couture. Elles se rendirent aussi chez M. et Mme Albert Paquette à Dorintosh.

Mme Ovila Bélair est de retour d'un voyage de quelques mois dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

MM. Wilfrid et Louis Parent ainsi que Mmes Bruno Demers et Philippe Lamy sont allés à North-Battleford, le dimanche 10 novembre, visiter Mme Wilfrid Parent, hospitalisée.

M. et Mme Albert Blais sont allés assister au mariage de leur fille, Angèle, à Gravelbourg.

Ont profité du congé du Jour du Souvenir pour visiter leurs parents et amis: M. et Mme Alfred Labrecque et leurs cinq fillettes, de Rosetown; M. et Mme Victor Leclaire et leur bébé, de Regina; M. et Mme René Grisé et deux de leurs enfants, de Saskatoon; M. Roger Frenette, d'Allan; M. Phillibert Demers, de Loreburn; M. et Mme Wayne Welte, de Marcelin; Mme T. Eclef et ses trois enfants, de Winnipeg; Mlle Thérèse Bisson, de Moosomin; M. et Mme Edgar Cyr et leurs enfants, ainsi que M. Daniel Jean, d'Henribourg.

M. Elzéar Brûlé est de retour de l'hôpital Université de Saskatoon où on lui a amputé la main droite à la suite d'un accident de ferme.

St-Brieux

Çà et là

Mme M. T. Martin est revenue d'un voyage en France.

M. et Mme Henri Fradette, de Melaka, Etats-Unis, sont en visite chez Mme Deluca, mère de Mme Fradette, et chez des parents et amis.

Le 11 novembre, une cérémonie imposante eu lieu à Pathlow en souvenir des soldats morts aux deux grandes guerres. Mmes A. Nie et M. T. Martin ont déposé des couronnes au cénotaphe.

Prompt rétablissement à M. Jos. Bodo, patient à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, et à M. Isidore Massé, hospitalisé à Melfort.

Le 13 novembre avait lieu la réunion annuelle du Club de patinage de fantaisie. Mme Rita Carfantan fut élue présidente; Mme Marie Delorme, vice-présidente; Mme Irène Thomas, secrétaire-trésorière, et Mmes Gertrude Boyer, Rose-Marie Gallais, Thérèse Dubé, Agnès Thomas, Suzanne Creurer et Lizzie Laczko, conseillères. M. Ray. Schroeder, de Melfort, sera l'instructeur pour l'année 1968-69. Quelques dames et demoiselles prendront charge des commençants.

Un cours de gardienne d'enfants, sous le patronage des Dames de Ste-Anne, est donné à l'école supérieure par Mme Jeanne Creurer. M. le docteur L. Lavoie, de Melfort, M. Alphonse Delorme (chef des pompiers), de St-Brieux, une garde-malade du Service de la Santé Publique local, et Mme Laura Klaussen, de Melfort, ont donné des causeries aux jeunes filles qui suivent ce cours.



Horaire automne et hiver

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal
- 7.10—Le petit train du bonheur
- 7.15—Bonne humeur à toutes heures
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—A votre santé
- 8.25—Jus d'oranges et café
- 8.45—Actualités Ouest
- 9.00—Entre vous et moi
- 9.15—Nouvelles et commentaires (Sask. Wheat Pool)
- 9.30—La chronique du disque
- 10.30—Tel quel
- 11.59—Signal horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Les affaires de l'Etat (toutes les deux semaines)
- 12.15—Musicalement vôtre
- 12.30—Tante Lucille
- 1.00—L'opéra du Métropolitain
- 4.00—Au temps du 78 ou Opéra
- 4.30—Le monde parle au Canada
- 5.00—Radio-Journal
- 5.10—Les nouvelles du sport
- 5.15—Images
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—Connaissances d'aujourd'hui
- 6.30—L'important c'est la rose
- 7.00—Salut les copains
- 8.00—Samedi Jeunesse
- 9.30—Radio-Journal
- 9.40—J'ai tant dansé
- 10.40—Visite aux chansonniers
- 11.40—Danses et cadences
- 12.00—Radio-Journal (CKSB)

DIMANCHE

- 7.55—Méditation
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Ils les ont connus
- 9.00—L'heure du Concerto
- 10.00—La messe dominicale
- 11.00—Mille et une notes
- 11.30—Présent (dimanche)
- 11.59—Signal horaire (observatoire du Canada)
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Les nouvelles du sport
- 12.15—Images
- 12.30—La religion et les sciences
- 1.00—Du pays de France
- 4.00—Deux villes une musique
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Images
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—L'important c'est la rose ou hockey
- 6.30—Bel Canto ou hockey
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche ou hockey
- 9.30—Radio-Journal et sport
- 9.45—Le cabaret du soir qui penche
- 11.00—Radio-Journal
- 11.05—La fin des émissions O Canada

Lundi au vendredi

- 7.00—Radio-Journal
- 7.10—Commentaires
- 7.15—Chez Miville
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Bonne humeur à toutes heures
- 9.00—Informations
- 9.10—Méditation
- 9.15—Entre vous et moi
- 9.35—Présent
- 10.00—Radio-Journal
- 10.04—Le Père Legault vous écoute
- 10.30—Amour et fantaisie
- 11.00—Radio-Journal
- 11.03—Places aux femmes
- 11.59—Signal horaire (observatoire du Canada)
- 12.00—Le monde maintenant
- 12.30—Nouvelles agricoles
- 12.35—Musicalement vôtre
- 1.15—S'il vous plait
- 3.30—Sur Boum 710
- 4.15—Nouvelles régionales
- 4.20—Ce qui se passe, ici et ailleurs
- 4.25—Nos malades
- 4.30—Présent
- 5.00—Radio-Journal
- 5.20—Les nouvelles du sport
- 5.25—Les nouvelles régionales et prévisions
- 5.30—Le chapelet en famille
- 5.45—Prélude à la soirée
- 6.30—Emission jeunesse
- 7.15—Un homme vous écoute
- 7.30—Radio-Journal
- 9.30—30 minutes d'information
- 11.00—Radio-Journal
- 11.03—Au fil de la nuit
- 12.00—Nouvelles de CKSB (St-Bon.)

Soirées de la semaine

LUNDI

- 7.33—Sur toutes les scènes du monde
- 9.00—Orchestre de chambre
- 10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MARDI

- 7.33—Le talon d'Eve
- 8.00—O.S.M. et O.S.T.
- 9.00—Des livres et des hommes
- 10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

MERCREDI

- 7.33—Les mercredis de la musique
- 9.00—Studio d'essai
- 10.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique

JEUDI

(Quand il n'y a pas de hockey)

- 7.33—Huit et demi
- 8.00—Récital du réseau
- 8.31—Le talon d'Eve
- 9.00—Horizons
- 10.00—Musique de notre siècle

(Quand il y a du hockey)

- 7.00—Hockey et cousin musical
- 10.00—Récital du réseau
- 10.30—Horizons

VENDREDI

- 7.33—Une loge à l'opéra
- 8.00—Intégrale Couperin
- 8.30—Documents
- 10.00—Jazz en liberté

Très préoccupée par l'éducation et l'instruction des jeunes, la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, fondée à Ottawa en 1914 et qui compte en Saskatchewan sept sections et au-delà de 300 membres, donne chaque année une bourse d'étude par cinq sections à un ou une élève (enfant d'un des membres) de la 11e année qui suit les cours de français de l'A.C.F.C. et qui les réussit. Dans la photo on voit la présentation de cette bourse de $50.00 à Mlle Liliane Cyrenne, de Ponteix, par Mme Paul Moquin, présidente de la FFCF du diocèse de Gravelbourg. Assise on remarque Mme Rosario Martin, présidente de la section de Willow-Bunch.

Victoire

Çà et là

Le personnel enseignant comprend cette année Mère M. Madeleine, principale et institutrice en 8e, 9e et 10e années; Mme Angéline Brassard, 6e et 7e; Mme Léa Pelletier, 4e et 5e; Mlle Hélène Deault, 2e et 3e; Mère André Marie, 1ère année.

Les jeunes suivants poursuivent leurs études à l'extérieur: Mlles Francine Duret, Lise Bonneau et Olive Lalonde à l'Université de Saskatoon; Mlle Mariette Tremblay, cours pédagogique au Collège St-Jean, à Edmonton; Mlles Hélène Préfontaine, Estelle Tremblay et Cécile Brassard, à l'Institut N.-Dame de Prince-Albert; Serge et Richard Duret, Gilles Pelletier et Laurent Préfontaine, au Collège Notre-Dame de St-Louis; Mlles Denise Pelletier et Béatrice Watrin et M. Clément Beaulac, à l'Ecole Technique de P.-Albert.

Mlle Elaine Lalonde assistait au congrès de l'A.C.F.C., à Montréal, avant d'entrer à l'Université de la Saskatchewan.

Mlle Thérèse Bonneau enseigne à Landis, Sask.

Au début de septembre, M. et Mme Ludger Préfontaine ont conduit leur fille aînée, Claire, à Vegreville, Alta, où elle travaille. Leur autre fille, Janine, les accompagnait.

Le R. P. Léon Watrin, du Congo Belge, a passé trois semaines chez son frère, Fernand, et sa famille.

Mlle Marie Watrin, de Prince-Albert, en route vers Calgary, passa quelques jours chez ses parents.

Mlle Bernadette Brassard, de Montréal, qui se dirigeait vers Vancouver, a passé une semaine de congé chez ses parents, M. et Mme Gustave Brassard. Ses soeur et beau-frère, M. et Mme Marvin Enge, de Melfort, sont venus pour l'occasion.

MM. et Mmes Léonce, Philippe et Laurent Duret et Léo Préfontaine se rendaient à Prince-Albert, le samedi 12 octobre, pour assister au mariage de Mlle Monique Duret à M. Mike Kruchelniski. Un grand nombre de parents et d'amis se dirigèrent ensuite vers Léoville pour un souper suivi d'une soirée dansante. M. et Mme Kruchelniski résident à Prince-Albert, où Mme Kruchelniski enseigne à l'Académie.

M. Raymond Préfontaine est allé travailler à Thompson, Man.

M. Luc Tremblay est en convalescence chez son père, après trois semaines d'hospitalisation à Big River, à la suite d'un accident d'automobile.

Le 20 octobre, M. et Mme Albert Lalonde se rendaient à Saskatoon pour la graduation des gardes-malades de l'hôpital St-Paul. Leur fille, Marilyne, se mérita un prix spécial en obstétrique.

M. et Mme Robert Frenette sont partis pour un voyage en Colombie-Britannique.

Le dimanche 22 septembre, les paroissiens étaient des plus heureux de voir monter à l'autel le nouveau curé de la paroisse, M. l'abbé Gilles Aumont. Depuis presque un an et demi, soit après le départ de M. le Curé W. Desfossés pour le Mont St-Joseph, la paroisse n'avait pas de prêtre résidant. Merci à M. l'abbé Ernest l'Abbé, de Debden, qui déservait la paroisse.

Le 29 octobre avait lieu l'ouverture d'un café au village. Tous souhaitent plein succès aux propriétaires de l'établissement, M. et Mme Gérard Francoeur.

Le 10 novembre avait lieu le bazar annuel qui remporta un grand succès. Environ 250 soupers furent servis, puis il y eut bingo, pêche, comptoirs d'objets divers et de bonbons.

Un coussin, donné comme prix d'entrée, fut gagné par Mlle Rose Lalonde; une bouilloire électrique, don de M. Jules Tissedan, de Debden, par Mlle Suzanne Francoeur; gros bocal de bonbons (fèves en gelée), donné par Mme Laurent Duret, ayant été le meilleur pour en deviner le nombre; un ouvre-boîte électrique, donné par les Dames de Ste-Anne, par M. Mike Kruchelniski, de Prince-Albert; une lampe sur table, don de M. Albert Lalonde, par M. Marcel Comtois; billet de $10.00, donné par M. le Curé, par M. Armand Bouchard.

Un goûter fut servi à la fin de la soirée. Les recettes nettes furent $760.00.

Grand merci à toutes les personnes qui, par leur présence, leur temps et leur travail, ont contribué au succès de ce bazar.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Robert Chabot sont allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Paul Morin et Mme Roméo Morin sont allés conduire M. Roméo Morin à Regina où il est hospitalisé.

M. Georges Lacasse est aussi hospitalisé à Regina.

Mme Aimé Brisebois est en convalescence chez elle.

Un "Guido", organisé par les Guides, rapporta près de cent dollars. Les gagnants furent: Mme Médelger Chabot, Mme Gérard Desharnais, Colette Fournier, Mme Paul Morin, Claire et Lynn Chabot, Joseph Morin (fils), Rolland Chabot, Mariette Massé, Juliette Brisebois, Mme Robert Chabot, M. Joseph Chabot et M. Albert Csada (cinq dollars qu'il remit aux Guides). Le prix d'entrée alla à Mme Gérard Fournier.

Mme Antonia Bouffard et ses filles, Doris et Claudette, MM. et Mmes Joseph Bouffard, Victor et Sylvio Clermont, Paul et Roméo Morin, Rosaire et Alfred Chabot, Lucien Beaudoin, Paul-Emile Lacasse, Mmes Edmond Tardif, Alma et Adrien Brisebois, MM. Léonard Tardif et Denis Chabot sont allés au mariage Bouffard-Blais à Gravelbourg.

M. et Mme Albert Csada, de Regina, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Couture.

Les paroissiens ont appris avec regret le décès de Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, mère de MM. Joseph et Paul Morin et grand-mère de Mme Gilles Boisvert, Roméo, Aline et Emilienne Morin, M. Aimé Fournier et Mme Edmond Chabot.

M. Edmond Chabot est employé au garage "Hannah Motors" à Mankota.

M. et Mme Marcel Chabot ont eu la visite de M. et Mme Valentine Shaffer, d'Alberta.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, ont visité les familles Edmond et Rosaire Chabot, tandis que M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia, visitèrent des parents.

Sintaluta

Visiteurs

M. et Mme Robert Longeau, de Indian Head, et M. et Mme Antoine Platana, de Regina, sont venus pour la journée du Souvenir.

Etaient en visite chez M. et Mme Marcel Français, leurs amis, M. et Mme Jean-Claude Porte, de Radville, et M. et Mme Norman Duncan, de Stoughton.

Sont hospitalisés à Wolseley: MM. Fred Doller, Yonk Neides et Charles Henty. Prompt rétablissement à ces malades.

M. et Mme Paul Français sont allés visiter leur mère et belle-mère, Mme Charles Henty, qui a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Bud Wright et ses enfants sont venus dernièrement chez leur mère et grand-mère, Mme W. Dolter. Ils se sont aussi rendus à l'hôpital de Wolseley pour y visiter leur époux et père, M. Fred Dolter, et autres malades.

M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, sont venus voir leurs amis, M. et Mme Marcel Francais, avant leur départ pour un voyage dans l'Est.

Première messe célébrée le 2 novembre dans la nouvelle église de Storthoaks

STORTHOAKS — Le samedi 2 novembre restera une date importante dans les annales de la paroisse St-Antoine de Storthoaks, car ce jour-là, à 7 h. du soir, M. l'abbé P. Finnin célébra la première messe dans la nouvelle église. C'était un moment de joie pour les paroissiens, car depuis trois ans environ, la salle paroissiale servait au culte religieux. Certe c'était un lieu convenable dans les circonstances, mais pas digne du culte à Dieu.

A cette même messe, M. et Mme Marcel Blézy, ainsi que M. et Mme Henri Blézy, fêtaient leurs 25e anniversaires de mariage, entourés d'un grand nombre de parents et d'amis. Les jubilaires unissaient leurs destinées à Bellegarde il y a 25 ans passés. Après la messe, il y eut réception chez M. et Mme Gérard Paradis, et la journée se termina par une soirée dansante à la salle du village.

25e anniversaire de mariage

Le samedi 9 novembre, M. et Mme Alfred Chicoine célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe à 4 h. de l'après-midi pendant laquelle il y eut renouvellement de voeux et échange d'anneaux. Les douze enfants des jubilaires étaient présents. Guy et Delbert servaient au choeur, Lucien lut l'épître et Guy chanta un cantique durant la communion. M. l'abbé H. Poirier, oncle des jubilaires, officia à la cérémonie religieuse et célébra la messe, comme il l'avait fait il y a 25 ans lors du mariage de M. et Mme Chicoine.

Après la messe, un banquet, suivi d'une réception, fut servi à la salle paroissiale. La journée se termina par une soirée dansante.

Parents et amis sont venus de Melville, Brandon, St-Boniface, de l'Est et des paroisses environnantes pour assister à la fête.

30e anniversaire de mariage

Le dimanche 10 novembre, un thé avait lieu à la demeure de M. et Mme Bérard à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis sont venus offrir leurs voeux aux héros du jour, dont Mme Félixine Bérard, mère de M. Bérard, d'Ontario.

Félicitations à ces heureux jubilaires et souhaits de nombreuses autres années de bonheur.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Radio-Prairies-Nord Limitée

Même si les récoltes étaient le premier souci de la majorité des fermiers de la région, 99 personnes, dont 44 des 57 délégués attendus et 55 visiteurs, ont pris part aux assises de l'Assemblée plénière de Radio-Prairies-Nord Limitée, qui se tenait à Prince-Albert le dimanche 3 novembre dernier.

Au cours de la matinée, M. Raymond Marcotte, directeur-gérant du Poste CFNS, a fait la lecture de son rapport et celui du vérificateur des livres de la Compagnie, M. W. Horborenco, C.A. Les délégués ont profité de l'occasion pour poser diverses questions sur l'administration et le fonctionnement en général de Radio CFNS. Etant au courant que l'on avait déménagé nos studios de l'avenue Broadway à la rue Alexandra en 1966 dans le but de réaliser quelques profits permettant une amélioration de notre rayonnement, ils demandèrent des précisions sur ce que le Bureau de Direction avait l'intention de faire à ce sujet. Le docteur Maurice Demay leur fournit la réponse en expliquant le travail d'étude qui a été fait dans ce sens, ainsi que les différentes hypothèses à considérer, à savoir:

1) Augmentation à 10,000 watts sur la fréquence de 1170 kilohertz;
2) Etablissement de postes de relai de faible puissance dans différentes régions stratégiques;
3) Possibilité d'établir un poste FM avec programmation AM;
4) Possibilité d'obtenir une différente fréquence pour le jour;
5) Etude actuellement en cours avec les représentants de la Société Radio-Canada afin de trouver la solution la meilleure et la plus économique au problème du rayonnement de CFNS.

Trois autres rapports ont été présentés à l'Assemblée, et chacun d'eux sut retenir l'attention de toutes les personnes présentes. Mme Papen fit un exposé très à point sur la discothèque de CFNS. M. Jacques Landry présenta un rapport sur la programmation de CFNS et mentionna les difficultés que nous rencontrons dans l'établissement de l'horaire et l'effort sincère qui se fait pour arriver à plaire à la majorité des auditeurs. A son tour, M. Auguste Bandet donna un aperçu du travail et des problèmes qui se rattachent à la vente de publicité commerciale, et il indiqua les principales qualités que doit acquérir un vendeur au cours de ses années de travail.

A la suite de ces divers rapports, plusieurs résolutions ont été apportées à l'attention du Bureau de Direction.

Au début de l'après-midi, on procéda à l'élection du directorat. Les 13 membres du présent directorat furent réélus en bloc. M. Clotaire Denis (père), président de Radio-Prairies-Nord Ltée depuis 1958, avait signifié son désir de céder la place à un plus jeune. C'est avec regret et émotion que les délégués se sont rendus à son désir, et toutes les personnes présentes ont chaudement manifesté leur appréciation pour le magnifique travail accompli par ce pionnier de la radio française en Saskatchewan. Le docteur Maurice Demay, de North-Battleford, a été élu président, M. Clotaire Denis (père) vice-président, et M. Raymond Marcotte fut réélu secrétaire de la compagnie.

Au nombre des visiteurs, signalons en particulier la présence de Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, M. Roland Pinsonneault, directeur de la Société Radio-Canada, M. J.-E. Chabot, président de Radio-Gravelbourg Ltée, M. Dumont Lepage, directeur-gérant du poste CFRG; les trois mandataires qui siègent au sein du directorat de Radio-Prairies-Nord Limitée: Mandataire de l'Ordinaire du diocèse de Prince-Albert, M. l'abbé Alexandre Paradis, Mandataire du Conseil de la Vie française en Amérique, M. Clotaire Denis (père), Mandataire de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, M. Clotaire Denis (fils).

Le Conseil d'administration de Radio-Prairies-Nord Ltée pour le prochain terme est donc composé des personnes suivantes: Dr Maurice Demay, président; M. Clotaire Denis (père), vice-président; M. Raymond-J. Marcotte, secrétaire. Directeurs: Me Marcel Simonot, de Prince-Albert; Théophane Ferré, de St-Brieux; Zénon Lepage, de Vonda; Pierre Gareau, de Bellevue; Gustave Denis, de Vonda; Abbé Alexandre Paradis, de Bellevue; Clotaire Denis (fils), de St-Denis; Jean Detillieux, de Saskatoon; Henri Poulin, de Zénon-Parc; Léonce Duret, de Victoire.

St-Denis

Çà et là

Plusieurs personnes de la paroisse assistèrent au mariage de M. René Hounjet (fils) à Mlle Ruth Malanovick en l'église Sts-Martyrs-Canadiens, le 19 octobre. Il y eut réception et soirée dansante à Vonda. Les nouveaux époux résident à Saskatoon.

Le Mouvement de la Famille chrétienne de St-Denis a organisé un programme pour l'hiver. Il y aura cinq sessions majeures auxquelles le public sera invité. Les sujets à l'étude seront: l'autorité, le loisir, l'économie familiale, la foi, le mal-péché. La première session aura lieu le 29 novembre dans le sous-sol de l'église de St-Denis.

Quelques personnes de la paroisse se rendirent à Prince-Albert le dimanche 3 novembre pour assister à l'assemblée plénière de radio CFNS. M. Clotaire Denis (père) donna sa démission comme président et fut élu vice-président. M. Clotaire Denis (fils) fut réélu directeur. Félicitations.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 6 novembre avec un bon nombre de membres et M. l'abbé L. L'Heureux, présents. A la demande de la présidente, la réunion débuta par la prière d'usage, qui fut suivie de la lecture du procès-verbal et de la correspondance.

La directrice du comité spirituel rappela aux membres de ne pas oublier les morts durant le mois de novembre et de remercier Dieu, le 11 novembre, de nous avoir permis de vivre dans un pays libre et d'abondance.

La directrice du comité d'éducation rapporta le succès obtenu lors de la soirée d'Halloween dont le but était de percevoir $79.00 pour l'UNICEF. Elle rappela la semaine du livre du 15 au 22 novembre et invita les membres à lire de bons livres.

La présidente du comité d'approvisionnement remercia les dames pour leur coopération au succès du souper annuel et du goûter servi après les funérailles dernièrement.

Il fut décidé que la Ligue fasse un don à Soeur Claudia pour ses missions de lépreux en Afrique; qu'une soirée de Noël soit organisée pour le 1er décembre et qu'on achète des calendriers religieux pour toutes les familles catholiques de la paroisse.

Mmes F. Bernuy et W. Lépine s'offrirent pour s'occuper des enfants de choeur pendant le mois de novembre.

M. l'abbé L'Heureux félicita les dames pour leur grand dévouement et parla de son intention de dire la messe dans les foyers de temps en temps.

La réunion se termina par la prière, puis un goûter fut servi.

Biographie de la présidente nationale de la F.F.C.F.

Mme R.-A. Sauvé-Boult, présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises, était l'invitée d'honneur aux assises tenues à Willow-Bunch, Sask., le 26 octobre dernier lors du premier congrès de la F.F.C.F. en Saskatchewan.



Mme R.-A. Sauvé-Boult, présidente nationale de la F.F.C.F.

Mme Sauvé-Boult célèbre cette année son onzième anniversaire à la présidence nationale. Sous son impulsion dynamique, 47 nouvelles sections sont nées dans les régions de l'Ontario et du Québec et sept sections dans l'Ouest canadien en 1967 (diocèse de Gravelbourg).

En 1964, Mme Sauvé-Boult recevait la décoration papale "Pro Ecclesia et Pontifice". En 1965, elle était investie de "l'Ordre de la Fidélité française" du Conseil de Vie française en Amérique. La même année, la Fédération des Femmes Canadiennes françaises lui décernait le diplôme et l'insigne du "Mérite de la Fédération".

Mme Sauvé-Boult siège au bureau de l'A.C.F.E. de l'Ontario. Elle est membre auxiliaire des hôpitaux et de la Ligue féminine des retraites fermées. Elle est aussi membre du Conseil Canadien du Civisme et de la Commission du Centenaire.

"Tenir la femme à la page dans la famille et la cité". C'est ainsi que Mme Boult poursuit le but ultime du mouvement. Elle ne craint pas d'innover lorsque les constitutions demandent une adaptation à l'ère des fusées. Elle préconise une prise de conscience des responsabilités de chacune pour imposer le respect de notre foi, de notre langue, de nos droits.

La présidence d'une association qui compte 75 sections et plus de 7,000 membres n'est pas une sinécure. Mme Sauvé-Boult assume cet honneur et ce fardeau avec un doigté, une allégresse qui lui gagnent tous les coeurs et qui lui permettent de réaliser de belles oeuvres. Elle sait exposer, avec un perpétuel sourire, ses arguments d'une logique incontestable, d'un jugement sûr, de convictions profondes.

Elle a le tour de parsemer les réunions de l'humour le plus fin, le plus incisif. Elle apporte du soleil, du bonheur à chaque rencontre. Son passage dans les sections de la F.F.C.F. du diocèse de Gravelbourg marquera sûrement un renouveau dans la Fédération. Sous son aimable invitation, d'autres régions de l'Ouest canadien viendront sans doute se grouper à la région de Gravelbourg dans un avenir prochain.

Richard Milhouse Nixon

Nixon rêvait de devenir le plus grand avocat d'Amérique

NEW YORK — Le 9 janvier 1913, quand Dick Nixon voit le jour, à Yorba Linda, Californie, son père, Francis Anthony, d'ascendance irlandaise, un grand travailleur, touche déjà un petit peu à tout sans jamais aboutir tout à fait.

Pour subvenir aux besoins de ses cinq enfants, le père Nixon se dépensera sans compter et, toujours, à son côté, le petit Dick fera montre d'une désarmante bonne volonté: il cueille les haricots, livre des paquets, manie la pompe à essence. Sa mère, la courageuse Hannah Milhouse, de qui il tient les traits épais et disgracieux qui font depuis longtemps le bonheur des caricaturistes, lui donne une éducation Quaker rigide, ce qui fera dire un jour à Dick: "Les trois passions des Quakers sont la paix, les droits civiques et la tolérance. C'est pourquoi, en tant que Quaker, je ne peux être ni un extrémiste, ni un raciste, ni un 'épervier' intransigeant".

Ce qu'il pouvait être, le jeune Dick le savait, en commençant son droit à l'université Duke, impressionnant très vite ses camarades par son extraordinaire entregent.

"Je serai un des plus grands avocats d'Amérique", disait-il à ses frères. En fait, comme homme de loi, Richard Nixon fit long feu. Attaché à un cabinet d'avocats, il s'y distingua pendant quatre ans et demi, puis la Deuxième Guerre mondiale l'appela vers d'autres obligations, puisqu'il servit dans la Marine durant plus de trois ans, principalement dans les îles du Pacifique.

Carrière politique

Dès la démobilisation, le futur vice-président des Etats-Unis embrassa une carrière politique. Défendant les couleurs républicaines aux élections législatives du 12e district de Californie, il entra à la Chambre des représentants à l'âge de 33 ans et y obtint un nouveau mandat en 1948, deux ans avant son entrée au Sénat, qui succéda de peu au début de la guerre de Corée.

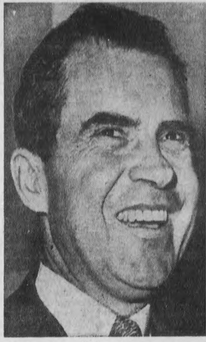
Pendant tout son séjour au Congrès, de 1947 à 1952, M. Nixon se révéla un ardent défenseur des Nations unies, de l'OTAN, du programme d'aide à la reconstruction de l'Europe, de l'aide technique aux régions sous-développées. Sur le plan intérieur, bien qu'ayant condamné publiquement la ségrégation au sein des forces armées, il ne réussit pas, en raison de sa fidélité à une tradition conservatrice, à vaincre la méfiance que les Noirs nourrissent encore à son égard.

M. Nixon a épousé, le 21 juin 1940, une institutrice du Nevada, Thelma Catherine Pat Ryan, dont il avait demandé la main une heure après lui avoir été présenté. Pour Mme Nixon, aujourd'hui, Dick est beaucoup plus qu'un époux qui fait de la politique: elle insiste pour prendre une part active à ses campagnes électorales, car, dit-elle, "Dick est le seul candidat en qui j'ai placé toute ma confiance".

M. et Mme Nixon, 55 ans l'un et l'autre, sont les parents de deux filles, étudiantes, Patricia, 22 ans, et Julie, dans la vingtaine, qui est fiancée à David Eisenhower, petit-fils de l'ancien président.

Emissaire actif

Dans un premier temps, de 1952 à 1960, au côté d'un président un peu détaché des affaires du monde, M. Nixon eut tout le loisir de s'exercer au pouvoir, d'en connaître les rouages et d'en percer les secrets. Il fut l'émissaire actif du chef de l'exécutif dans toutes les parties du monde: il ne visita pas moins de 56 pays en diverses missions de "bonne volonté". Il avait, en outre, été tout près d'accéder à la Maison Blanche: M. Nixon n'a certes pas perdu le souvenir de cette matinée du 24 septembre 1955 où, M. Eisenhower frappé d'une crise cardiaque, il se sentit soudainement, comme il l'a écrit, à "un battement de coeur" de la présidence des Etats-Unis.



En expédiant les affaires courantes pendant la maladie du président, en reprenant aisément le même collier lors de ses deux crises cardiaques suivantes, M. Nixon eut à coeur de montrer qu'il savait être à la hauteur de toutes les situations.

Ce qu'il réussit moins bien au cours de ses deux mandats successifs à la vice-présidence, c'est à se faire aimer des foules, à créer un halo de sympathie autour de son personnage. A ce point de vue, ses rapports avec la presse lui furent certainement néfastes et il ne parvint jamais à trouver les paroles qui l'auraient rangée de son côté. Il ne fut pas plus heureux dans ses apparitions à la télévision et les Américains ne lui ménagèrent pas les critiques. Insensible aux avis de son entourage, M. Nixon se refusait à faire appel à des conseillers compétents en la matière: il voulait rester lui-même.

Cet homme-là revient de loin. Battu de justesse aux élections présidentielles de 1960 par le démocrate John F. Kennedy, le républicain Nixon avait tenté, deux ans plus tard, de faire sa rentrée politique en briguant le poste de gouverneur de Californie, son Etat natal. Une nouvelle défaite lui fut infligée par le démocrate Pat Brown, celui-là même qui, en 1966, devait s'incliner devant l'ancien acteur Ronald Reagan.

Humilié, presque ridiculisé par cet échec, M. Nixon annonça alors avec amertume aux journalistes, parmi lesquels il ne comptait guère d'amis, qu'il abandonnait toute activité politique pour reprendre sa profession d'avocat: "Messieurs, leur dit-il, c'était une 'fausse sortie', en effet". En 1964, à Washington, M. Nixon se rétractait publiquement: "Je pense, déclara-t-il pour expliquer sa défaillance, qu'on peut pardonner à un homme de s'être mis en colère une fois en seize ans".

Et il repartit de plus belle, imbattable dans la persévérance, bataillant avec autant de ferveur pour ses amis du parti républicain que pour lui-même, se prêtant avec une bonne foi évidente à appuyer la candidature de son rival Barry Goldwater, pour qui il prononça une centaine de discours dans 36 Etats avant que le démocrate Lyndon B. Johnson lui fit mordre la poussière à l'issue d'une retentissante consultation électorale.

Un retour

Dès le début de 1968, il apparut clairement que M. Nixon se préparait à un "comeback" des plus spectaculaires. Le 1er février, il annonçait officiellement son intention de briguer l'investiture du parti républicain comme candidat à la présidence.

Par la suite, les élections primaires lui valurent d'éclatants succès dans les six Etats où il se présenta. Et, à la convention de Miami Beach, au mois d'août, les républicains n'hésitèrent pas à choisir comme candidat à la succession de M. Johnson celui que MM. Nelson Rockefeller et Ronald Reagan s'étaient juré de stopper net. C'était une prime décernée au plus opiniâtre, le règlement d'une dette de reconnaissance aussi...

Après l'échec de M. Goldwater, les rangs du Grand Old Party balayés par un vent de désarroi et de désunion, M. Nixon s'était employé diligemment à panser les blessures et à remettre de l'ordre dans la maison. En habile médecin, il avait tout fait pour rendre sa santé au parti et le mettre en mesure de prétendre à nouveau à la Maison Blanche. L'organisation républicaine s'offrait une peau neuve, les fonds pleuvaient dans ses caisses, son prestige brillait une fois de plus de tous ses feux: M. Nixon avait bien mérité de son parti.

On a eu du mal, au cours de la campagne électorale 1968, à reconnaître l'homme qu'on avait vu s'effondrer, huit ans auparavant, sous les coups de butoir du jeune et séduisant John Kennedy. En seize années, il fallait bien en convenir, M. Nixon avait fait une double et fort utile expérience.

Plus menaçants que les problèmes extérieurs

Les désordres internes doivent être corrigés

KINGSTON — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, déclarait le 8 novembre qu'il s'inquiétait davantage de la possibilité de grands désordres en Amérique du Nord plus que de n'importe quel problème d'outre-mer.

"Selon mon échelle de valeurs, je me tracasse moins de ce qui se passera sur le mur de Berlin que de ce qui peut arriver à Chicago ou dans nos grandes villes", a ajouté le premier ministre, aux applaudissements des étudiants de l'université Queen's.

L'un des 1,500 étudiants avait demandé à M. Trudeau si le Canada réduirait ses engagements au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

La civilisation et la culture nord-américaines, a répondu M. Trudeau, sont plus menacées par les désordres internes que par les pressions extérieures.

Les violences et les émeutes raciales qu'on a constatées dans les villes américaines, a ajouté le premier ministre, "peuvent très bien mener à des révoltes plus graves".

Si les Etats-Unis sont le théâtre de grandes émeutes et de débuts de guerres civiles d'ici une demi-douzaine d'années, a ajouté M. Trudeau, ces désordres déborderont sans doute sur le Canada et rassembleront des gens défavorisés comme les Indiens et les Métis.

"C'est ce que nous devons craindre et chercher à corriger", a déclaré le premier ministre.

Dangers internes

Selon M. Trudeau, le Canada n'est pas menacé par les idéologies communistes et fascistes, par les bombes atomiques ou les missiles intercontinentaux, mais par la faim et la frustration de certains secteurs de la société.

On a demandé au premier ministre si le Canada entrerait dans l'Organisation des Etats américains. Jusqu'à présent, a répondu M. Trudeau, le Canada a trop insisté sur ses relations avec l'Europe et les Etats-Unis.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada, poussé par sa générosité, a voulu établir la paix et soulager la faim partout. Mais "nos ressources ne sont pas aussi grandes que nos coeurs".

Désormais, a annoncé le premier ministre, le Canada désire orienter sa politique étrangère dans les régions où il peut avoir une force de frappe. Il désire intensifier ses relations culturelles et économiques avec l'Amérique latine où la pauvreté est un problème criant.

"Mais nous n'entrerons pas dans l'OEA pour n'être que la réplique de Washington", a déclaré M. Trudeau aux applaudissements de l'auditoire.

La découverte d'un cadavre n'est plus un événement rarissime

MONTREAL — Découvrir un cadavre, voilà à peu près l'unique façon par laquelle le citoyen ordinaire peut entrer en contact avec le monde ténébreux de la pègre de Montréal.

La police déclare que Montréal est l'une des villes les plus sûres en Amérique du Nord pour le piéton qui déambule seul dans la nuit, mais il existe néanmoins un monde interlope qui possède son propre code d'éthique, sa "justice" et ses solutions. Et découvrir un cadavre n'est plus un événement rarissime.

Un chasseur, marchant à travers les broussailles d'un champ à l'extérieur des limites de Montréal, a trébuché sur le corps de la dernière victime en date de ce que la police a déclaré être une guerre entre bandes rivales.

Les policiers ont déclaré qu'il s'agissait du 31e meurtre dans la région de Montréal depuis le début de cette guerre entre bandes rivales. Soit en moyenne cette année, un meurtre tous les 10 jours.

Les membres de la pègre actuellement en guerre ont disposé de leurs rivaux de différentes façons, allant de la voiture incendiée après que leur victime eut été enfermée dans le coffre-arrière jusqu'à la méthode appelée "les souliers de ciment".

La police croit que la lutte actuelle met aux prises cinq bandes rivales qui se disputent la "juridiction" sur un territoire, à moins qu'il s'agisse de rivalités personnelles.

Genre Mafia

La police croit que l'une des cinq bandes présumément actives à Montréal est du type Mafia et contrôle diverses activités comme la prostitution, la vente des narcotiques, la protection et les prêts usuraires.

La lutte se fait à propos des secteurs de juridiction, et il semble, selon la police, que toutes les bandes se soient liguées contre celle de type Mafia.

Un officier de la Sûreté montréalaise a déclaré que la police connait l'identité des individus responsables de la plupart de ces règlements de compte, mais qu'obtenir une preuve pouvant servir à leur poursuite en justice constitue un problème.

Personne n'a encore été trouvé coupable jusqu'ici devant les tribunaux pour l'un de ces 31 meurtres au sein de la pègre. L'inspecteur Richard Masson, de la Sûreté du Québec, a déclaré que ces meurtres étaient impossibles à résoudre "car personne ne voudra avouer avoir vu quelque chose".

Il a dit qu'un tel nombre de victimes dans une lutte entre bandes rivales était "sans précédent" à Montréal.

L'inspecteur a ajouté qu'en comparaison des autres grandes villes d'Amérique du Nord, Montréal possédait un taux d'homicide peu élevé, soit 33 pour cent de la moyenne.

Défenseurs de la reine et ennemis du bilinguisme

MONCTON — L'Association des Loyalistes des provinces maritimes, qui se consacre à la protection de la langue et de l'héritage culturel anglais au Canada, a approuvé une constitution de son organisation, lors de sa première réunion publique, le 28 octobre dernier. Quelques étudiants francophones étaient présents à titre d'observateurs.

Environ 100 personnes ont adopté la constitution qui comporte 14 clauses. Entre autres, elle préconise l'association de ses membres pour protéger la reine contre des complots fomentés contre elle ou sa famille.

Le président Joel Kitchen, de Salisbury, a déclaré que la hausse des prix des aliments et la discrimination contre les enfants de langue anglaise sont les résultats du fait que le Canada possède deux langues officielles. Les prix des aliments ont monté, a déclaré M. Kitchen, parce que les manufacturiers doivent payer davantage pour l'impression de papiers d'emballage dans les deux langues.

M. Elton Killam, de Moncton, premier vice-président de l'association, a déclaré pour sa part que si la législation fédérale sur le bilinguisme est adoptée, "nous demanderons au gouverneur général de dissoudre le Parlement".

Vingt étudiants de l'Université francophone de Moncton, qui assistaient à la réunion, ont refusé de se lever pendant le "God Save the Queen". Un porte-parole des étudiants a déclaré que leur groupe ne représentait pas le conseil des étudiants de l'université et qu'il voulait simplement se renseigner sur les intentions de l'association.

Les Loyalistes ont refusé de donner aux étudiants une copie de leur constitution.

Mon bonheur

J'ai trouvé mon bonheur dans tes yeux.
Dans tes yeux tu tenais mon destin.
Mais moi je n'y crois pas au bonheur.
Je me suis moqué de toi,
Toi, crédule comme un enfant,
Tes yeux pleins de rêves.
J'ai pris tes rêves.
De mes mains je les ai brisés.
J'ai piétiné ton coeur
Et j'ai pris mon bonheur de tes yeux,
Je l'ai arraché de toi,
Et je l'ai jeté
En riant
Aux quatre vents
Parce que je n'y croyais pas...
Et maintenant,
Mon bonheur enfui je ne sais où,
Mon destin perdu dans tes yeux vides,
Je n'ose plus levé mes yeux de terre
Pour offrir au soleil mes larmes.

Anne Le Dressay,
227, rue Spence,
Winnipeg, Man.

Du rêve à la réalité

Quand on s'appelle le Cardinal Léger...

N.D.L.R. — Le Père Tessier dirige le bulletin "Fame Pereo à l'oeuvre" qui a été fondé par le Cardinal Léger pour lutter contre la lèpre et la faim.

par Roger Tessier, P.B.

MONTREAL — Lorsque, au début d'octobre, je me suis mis à la tâche de rédiger le périodique "Fame Pereo à l'oeuvre", j'avais fait demander au Cardinal Léger un court texte liminaire. Rien de plus normal: dans chacune des publications de "Fame Pereo", l'oeuvre fondée par le Cardinal Léger pour lutter contre la lèpre et la faim, ce dernier avait rédigé un message de ce genre.

Cette fois, le texte arriva rédigé à la plume sur neuf feuillets de papier — avion portant l'en-tête de l'Ambassade du Canada, car le Cardinal était à Paris en visite chez son frère, qui se préparait à rentrer au Canada. Le texte avait sans doute été rédigé d'un seul jet, car il comportait des ratures. Cependant, alors que le bulletin était déjà sous presse, le Cardinal précisait dans une autre lettre que le voyage prévu dans l'Est africain (Malawi, Burundi, Rwanda) n'aurait pas lieu avant 1969. Une autre lettre reçue le 1er novembre signale que dans quelque temps le Cardinal quittera Rome pour le Cameroun.

Une copie du bulletin fut envoyée aux quotidiens de la Province. J'ai constaté que la plupart l'ont publié intégralement sans commentaires. Pour sa part, le journal "La Presse", sous la plume de M. Jean-Paul de Lagrave, l'a publié accompagné de réflexions sous un titre et un début "accrochant": "Le grand rêve du cardinal Léger s'écroule". A son tour, l'agence "Presse Canadienne" a repris substantiellement le texte de "La Presse" et l'a diffusé à travers le Canada, avec le résultat que beaucoup de Canadiens pensent à un réel échec, ce qui est loin de la réalité. Les cinq courtes lignes finales du texte du journaliste laissent pourtant entrevoir enfin une note d'espoir: "Malgré les difficultés d'adaptation, la récente déclaration du Cardinal laisse prévoir qu'il conserve l'espoir d'y parvenir".

Du travail missionnaire

D'après ce que je sais du séjour du Cardinal Léger en Afrique: le mois de voyage avec lui, les conversations avec des gens sérieux qui l'ont rencontré par la suite à Yaoundé, la lecture de plusieurs lettres écrites à des amis de Montréal, etc., je ne puis qu'affirmer que, comme dit la chanson, "le rêve passe" et la réalité demeure...

En effet, si le Cardinal ne mentionne dans son court message que le travail récent, en septembre, auprès des religieuses camerounaises, il ne dit pas qu'"après un an de mission... il n'a pu s'adonner qu'à la prédication de retraites auprès des religieuses". D'ailleurs n'aurait-il fait que susciter un plus grand dévouement chez des centaines de religieuses, par sa prédication qui n'a rien perdu de son feu (il a d'ailleurs brûlé ses vieilles notes de retraite et recommencé à neuf), il aurait vraiment rendu service au Cameroun par l'intermédiaire de ces femmes spécialisées dans la direction d'écoles, de dispensaires, d'oeuvres sociales et catéchétiques.

Le lendemain de son arrivé à Yaoundé, il disait qu'"il se mettait à la disposition des évêques du pays aussi bien pour célébrer une troisième messe le dimanche que pour travailler dans une léproserie locale". C'est un fait qu'une large partie de son temps a été consacré à des activités pastorales: tournées de confirmation dans les missions de brousse avec ou sans la compagnie de "son" évêque Monseigneur Zoa; conférences à des étudiants; retraites à des religieux, et à des religieuses, aux prêtres africains, etc... Je pense que cela fait partie de l'activité de celui qui voulait devenir "un simple missionnaire au milieu des plus pauvres des hommes du Tiers-Monde".

Intérêt constant pour les lépreux

Certes, il voulait aussi "se consacrer à une assistance spirituelle et matérielle en faveur des lépreux". Il est arrivé en Afrique sans plan précis, s'en remettant à "son" évêque. Il n'est pas étonnant qu'après avoir séjourné de janvier à octobre au Cameroun, il n'ait pas encore fondé l'oeuvre de son choix et que d'autre part, il préfère voir avant de se fixer définitivement en un endroit. En Afrique comme au Canada, rien ne se fait en quelques mois, à plus forte raison si vous êtes un nouveau-venu. Des centaines de missionnaires en font l'expérience chaque année!... D'autre part, le Cardinal n'a pas manqué de visiter à plusieurs reprises les lépreux, ses amis. Ceux de Bafia le connaissent depuis sa visite de 1963 et je ne serais pas étonné qu'un jour, il s'installe à cet endroit où on est toujours prêt à l'accueillir pour un séjour court ou prolongé.

Brochure bilingue rédigée par des étudiants

Heureux précédent créé par un collège affilié à l'université York de Toronto

TORONTO — Le collège Glendon de l'université York, de Toronto, vient de créer un précédent dans le monde collégial et universitaire canadien en publiant, dans les deux langues du pays, une brochure publicitaire rédigée par des étudiants.

Dans le texte servant d'introduction à la brochure, on peut lire: "Un petit groupe d'étudiants de Glendon, désireux de faire connaître leur collège, ont écrit la présente brochure en toute franchise et objectivité".

Les étudiants s'empressent d'ajouter que, bien que le but premier de Glendon soit d'amener les étudiants à s'intéresser davantage à la chose publique, il n'est pas pour autant question que Glendon "soit exclusivement une pépinière pour futurs politiciens ou diplomates".

"Les étudiants de Glendon, dans leur future carrière, qu'il s'agisse des lettres, des professions libérales, des sciences sociales ou de carrières de l'information, seront appelés à faire preuve de cet esprit d'initiative et de cette rigueur qui caractérisent les hauts fonctionnaires."

Par ailleurs, le collège Glendon désire enfin atteindre son but de devenir une institution bilingue. Impossible de parvenir à cet objectif, selon les étudiants, "si nous n'attirons pas des étudiants prêts à fournir l'effort considérable et ingrat, indispensable à l'acquisition d'une deuxième langue. En ce domaine, il serait vain de vouloir brûler les étapes."

"Toutes les activités de Glendon, de témoigner en plus les étudiants, sont placées sous le signe du dialogue ouvert, de l'entretien permanent entre tous les membres de notre communauté d'universitaires."

"La participation des étudiants à la gestion du collège n'est qu'un autre aspect de cette loi du dialogue, d'ajouter les jeunes, et vise surtout à développer chez l'étudiant l'esprit d'initiative et de réforme."

Collège national

Un collège mixte pour sous-gradués qui compte présentement quelque 900 étudiants, le collège Glendon, qui fait partie intégrante de l'université York, espère atteindre 1,250 étudiants d'ici quatre ans.

Le collège a accepté cette année 365 jeunes dans sa première année et espère en recevoir 500 l'an prochain. Environ un tiers de ces nouveaux étudiants ont eu un pourcentage de 75 ou plus dans leur dernière année d'école secondaire et un peu plus de la moitié sont de l'extérieur de la région du Toronto métropolitain.

Les principales options de Glendon sont les sciences économiques, l'anglais, le français, l'histoire, la philosophie, les sciences politiques et la sociologie. Quoique la plupart des étudiants suivent un cours spécialisé de quatre ans, le programme ordinaire du collège porte sur trois années.

Le but du collège Glendon est de devenir un collège vraiment national de trois façons: attirer des étudiants de toutes les parties du Canada; être bilingue et biculturel, et constituer une communauté universitaire s'intéressant profondément à la chose publique canadienne.

Recommandations de la Commission du Rallye sur la Politique

Introduction

Après étude des rapports et des voeux des délégués au dernier Rallye, on constate que la population canadienne-française a dans la passé manqué non seulement d'organisation mais aussi d'efficacité politique. Cette lacune s'est manifestée non seulement dans le choix restreint de ses participants à la vie politique, mais aussi par un appel toujours aux mêmes personnes et par un manque marqué de porte-parole efficaces dans les partis représentant l'éventail des philosophies politiques. Il en résulta donc que les intérêts et les droits des Canadiens français du Manitoba n'ont pas été défendus et présentés d'une manière concertée et raisonnable en comparaison de leur nombre. Il suffit de penser par exemple aux injustices scolaires. Cette barque à la dérive depuis si longtemps devra absolument reprendre un cours qui saura redresser la participation canadienne-française à la vie politique de la province et du pays.

Rôle

Afin de promouvoir et protéger les droits et les intérêts des Canadiens français, nous proposons que le directorat s'acquitte de ses responsabilités dans le domaine politique des trois façons suivantes:

a) trouver, encourager et éduquer des candidats sympathiques à l'épanouissement culturel et linguistique des Franco-manitobains aux cinq niveaux ci-après énumérés;
b) encourager et assurer un dialogue réel avec nos représentants aux cinq niveaux suivants:
   1. scolaire
   2. municipal
   3. métropolitain
   4. provincial
   5. fédéral
c) afficher en tout temps un front commun et unifié pour faire valoir nos revendications afin d'assurer des résultats concrets et d'éviter des "chicanes" sur des bagatelles.

Dialogue avec les représentants Premier geste

Il s'agira pour le nouvel organisme de se présenter aux autorités gouvernementales à tous les niveaux par le truchement d'une lettre qui fera connaître les buts de l'organisme, son rôle et offrira son entière collaboration. Cette lettre pourrait aussi faire mention de l'avantage d'un tête-à-tête pour discuter de questions d'intérêt commun.

Une première communication du genre est essentielle, étant donné les lacunes passées dans ce domaine et les occasions où même les autorités gouvernementales ignoraient l'existence d'un organisme officiel représentant les Franco-manitobains.

En ce qui concerne les gouvernements provincial et fédéral, les chefs de l'opposition devraient recevoir une communication semblable mais adaptée à leur rôle. Il est important d'entamer un dialogue, d'abord par écrit, et de bien faire connaître à tous que l'organisme pourrait apporter une aide précieuse.

Au niveau scolaire et municipal, tous les conseils ou commissions représentant des régions où vivent un nombre suffisant de Canadiens français devraient être atteints.

Dialogue avec les représentants élus

Plusieurs de nos représentants élus ont réitéré à plusieurs reprises le reproche voulant qu'il y ait eu dans le passé un manque flagrant de communication et de dialogue entre eux et les organismes franco-manitobains. Nous jugeons donc essentiel que des liens plus étroits soient maintenus avec toutes personnes élues et représentant des régions où le nombre de Canadiens français est suffisant.

Nous recommandons donc que, chaque année, il y ait au moins une rencontre d'affaires avec les députés provinciaux, les maires et conseillers municipaux et les commissaires d'écoles représentant les régions canadiennes-françaises en se servant comme critère d'invitation des frontières des commissions scolaires existantes. Il serait préférable qu'il y ait trois rencontres séparées, soit provinciale, municipale et scolaire, en ne craignant pas de convoquer une telle rencontre dans un centre rural si jugé nécessaire. Nous voulons que cette rencontre soit un échange franc et honnête des matières touchant la vie canadienne-française en ce qui concerne les compétences particulières de chaque pallier. Si l'organisme juge essentiel d'inviter des personnes représentant des régions autres que les cinq divisions scolaires dites "canadiennes-françaises", il devrait se sentir libre de le faire.

Nous proposons de plus que ces représentants élus soient utilisés davantage dans la formulation de revendications précises si elles s'adressent aux compétences de leur niveau. En retour, ces représentants devraient se sentir engagés au point qu'ils aviseraient l'organisme des projets de loi, règle-

(Suite à la seizième page)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous êtes jeunes et en bonne santé, et vous ne pensez peut-être pas à l'importance que prendront plus tard pour vous, vos amies et vos activités. Mais vous devriez, dès maintenant, penser à vos années de retraite. Alors que vous travaillez encore, vous pouvez faire beaucoup pour que ces années soient heureuses et intéressantes. Il vous est plus facile maintenant de vous faire des amies, grâce à votre travail et à vos passe-temps favoris. Vous devriez vous efforcer de développer votre intérêt pour plusieurs choses, car il est reconnu que ce sont les personnes les plus actives lorsqu'elles sont au travail qui savent le mieux s'occuper agréablement à leur retraite.

✦ ❊ ✦

Au cours de chirurgie:

Je suppose qu'après un accident, les muscles de la jambe gauche se sont rétrécis, ce qui vous ferait la jambe plus courte. Que feriez-vous dans un tel cas?

— Je boiterais, monsieur le professeur.

✦ ❊ ✦

Glissez un couvre-bol en plastique sur le bout d'une miche de pain français ou italien que vous avez partiellement entamée. Etant ainsi couvert, le pain ne séchera pas ou ne durcira pas.

✦ ❊ ✦

Si vous transvasez votre poudre dans une grosse salière, vous constaterez qu'elle sera beaucoup plus légère, plus fine, si vous la saupoudrez sur votre houpette au lieu d'écraser cette dernière dans la boite à poudre. Votre visage sera recouvert d'un fin nuage qui vous donnera une jolie peau mate.

✦ ❊ ✦

Ne jetez pas les coquilles d'oeufs. Finement écrasées, elles sont un merveilleux engrais pour les plantes d'appartement.

✦ ❊ ✦

— Lucette, qu'est-ce que c'est qu'un parapluie? C'est une canne avec une jupe...

✦ ❊ ✦

Pour soulager la fatigue prenez aussi souvent que cela vous est possible, quelques minutes de repos, en vous allongeant les jambes. Ces minutes de détente ne sont pas des minutes perdues, vous reprendrez votre tâche tellement. plus reposée, que vous y gagnerez en temps.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous allez dans un restaurant très à la mode, ne vous plaignez pas des prix, de la fumée, de la foule. Si ce restaurant était désert, il ne serait pas populaire et vous-même, vous n'y seriez sans doute pas venue.

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer les peignes de rasoir électrique, employez un nettoie-pipe souple.

✦ ❊ ✦

Savez-vous?

— Quelle est la chose qu'on augmente quand on la contracte?

— Une dette.

La beauté de vos 16 ans

Vous vivez cet âge merveilleux où toutes les filles sont belles. Même si vos traits vous semblent imparfaits, votre visage lisse, que les ans n'ont pas marqué, les fait oublier, comme la fermeté, la souplesse de votre corps font oublier que votre silhouette ne correspond pas toujours aux mensurations idéales.

Cette "beauté du diable" se passe d'artifices, de camouflages, de truquages. Vous vous sentez cependant maladroite pour l'entretenir. Vous avez envie de tout essayer, d'imiter vos aînées. Mais comment vous y prendre?

Très simplement. Laissez-vous guider par ces deux règles:

— N'en faites pas trop, mais faites bien. Les jeunes filles pèchent plus souvent par excès que par défaut. L'une se donne cent coups de brosse matin et soir. L'autre se prive de pain, de sucre ou de boisson. J'en ai connu une qui épilait un par un les duvets de ses bras. Une lecture, l'exemple d'une amie, d'une vedette vous lancent dans des soins désordonnés. Sachez-le, un minimum suffit.

— N'utilisez qu'un matériel de qualité. Votre modeste budget, votre goût du changement vous poussent à acheter beaucoup, donc à petit prix. Mais de mauvais instruments, de mauvais produits abiment les cheveux, sensibilisent la peau. Limitez votre arsenal: trois bons produits valent mieux que six médiocres.

L'atout numéro un

Les cheveux sont l'atout no 1 de la féminité. Les adolescentes le savent d'instinct, elles qui, par ailleurs si soumises à la mode, ont toujours laissé pousser leurs cheveux, que cette mode soit aux boucles, aux crans ou aux coiffures très courtes.

Vous avez raison. Profitez des quelques années où les cheveux longs, libres, flottant dans le dos, vont à toutes les jeunes filles, et à elles seulement (évitez-les seulement si vous avez à la foi une petite taille et les jambes courtes — cela déséquilibre la silhouette — ou bien des hanches larges, ce qui coupe la ligne).

Les cheveux longs sont en eux-mêmes une parue à condition de rester brillants et souples, de ne pas pendre en mèches tristes, collées entre elles. Voici les conseils du coiffeur Alexandre pour bien les entretenir à votre âge:

— Ne les brossez pas trop. Vingt à vingt-cinq coups par côté suffisent chaque jour. Si vos cheveux sont gras, mettez entre les poils de votre brosse des bouts de coton qui absorbent la graisse, ou enfilez-la sur un vieux bas nylon coupé. Lissez d'abord les cheveux sur toute leur longueur, pour les démêler. Puis penchez la tête en les brossant par en dessous, pour que le sang afflue dans le cuir chevelu et pour aérer la chevelure.

— Employez une brosse à longs poils de sanglier, irrégulièrement implantés. Les poils synthétiques, trop rigides, trop fins, manquent d'élasticité. Ils irritent le cuir chevelu et cassent les cheveux, surtout quand ceux-ci sont longs et secs. Evitez aussi les peignes très fins, aux dents serrées et pointues.

Lavages

— Ne lavez pas vos cheveux plus de trois fois par mois, même — et surtout — s'ils sont gras. On sait maintenant que les lavages trop fréquents, les dégraissages brutaux excitent les glandes qui produisent l'huile des cheveux (un petit "thermostat" se déclenche dès que le niveau des sécrétions baisse). Si vous retirez chaque jour le gras de surface avec une brosse propre, et protégée comme vous l'avez vu, vos cheveux resteront nets d'un shampooing à l'autre.

— Utilisez un shampooing doux, qui convient à toutes les natures de cheveux: shampooing aux protéines, par exemple (demandez à votre pharmacien).

— Après le shampooing, posez quelques rouleaux de gros diamètre qui les gonflent et les assouplissent; lisse ne doit pàs être synonyme de plat. Dressez les mèches et inclinez-les vers l'avant, enroulez-les de l'avant vers l'arrière: les cheveux décolleront de la racine, le mouvement sera plus seyant.

Séchage

— Séchez-les lentement. Ne réglez pas votre casque trop chaud. La forte chaleur "saisit" les cheveux, l'eau s'évapore trop brusquement: ils n'ont pas le temps de fixer la mise en plis et, en outre, ils s'abîment, leur surface éclate.

— Pour leur doner de jolis reflets, enfin, n'employez que des rinçages végétaux, efficaces à condition d'être assez concentrés. Décoctions de camomille allemande (125 g pour un litre d'eau) pour des reflets dorés; thé de Ceylan (un sachet pour une tasse) pour des reflets acajou sur cheveux blonds; feuilles de lierre (une grosse quantité bouillie dans très peu d'eau) pour les brunes.

(Tiré de "Femmes d'aujourd'hui")



Q. — Nous sommes une famille assez à l'aise et nous avons trois jeunes aux études universitaires. Vous vous rendez compte de ce que nous devons débourser. Nous avons averti nos enfants l'été dernier, lorsqu'ils se sont trouvé des situations pour les mois de vacances, qu'ils devraient fournir une part des frais de scolarité. Tous trois avaient de bons salaires et nous nous attendions à ce qu'ils fournissent chacun au moins $500.00 au budget universitaire. Eh bien, vous ne le croirez peut-être pas, mais ils se sont acheté des vêtements dispendieux et nous ont annoncé qu'il leur restait à peine assez d'argent de poche pour le premier semestre! Nous avons dû payer les frais de scolarité, les livres, le transport, et évidemment, puisqu'ils sont tous à la maison, la chambre et la pension. Franchement, nous sommes découragés et pourtant, si nous leur coupions les subsides, ils ne termineraient pas leurs études et cela pourrait nuire à leur avenir. Auriez-vous un conseil à nous donner?

Parents désolés.

R. — Il est au moins dix ans trop tard pour que vous puissiez vraiment profiter des conseils de qui que ce soit, chers parents. Vous n'avez pas préparé graduellement vos enfants, dès leur bas âge, à assumer petit à petit leurs responsabilités. Vous pourriez tout de même tenter de leur faire comprendre le bon sens en tenant un conseil de famille et en leur exposant votre situation financière approximative et le nombre d'années que leur père travaillera avant d'avoir à prendre sa retraite. Vous leur direz ensuite qu'ils devront, à l'avenir, lorsqu'ils travailleront pendant les vacances, payer pour leurs chambre et pension (à un taux moindre qu'ils ne le feraient ailleurs) et payer aussi pour l'entretien de leurs vêtements. Certains étudiants obligés de gagner tout leur argent pour poursuivre leurs études y arrivent très bien. Pourquoi les vôtres ne pourraient-ils pas se rendre responsables, soit des frais de scolarité ou de vêtements, puisqu'ils reçoivent le reste par surcroit. Je ne vous promets pas qu'ils danseront de joie face à ces propositions, mais si, tout en vous montrant bons, vous vous montrez fermes, vous les secouerez peut-être assez pour qu'ils retrouvent le coeur sans doute généreux qui bat dans une poitrine crispée par l'égoïsme. Croyez-moi, vous n'êtes malheureusement pas les seuls parents luttant contre ce même problème. Je vous souhaite bonne chance. Si par hasard certains jeunes lecteurs et lectrices se reconnaissaient dans ces propos, je désire les assurer que je ne vise personne en particulier, mais que la lettre qui parait plus haut est composée de trois lettres du même genre reçues à brèves intervales. Qu'ils pensent que lorsqu'ils recevront leurs diplômes et les excellentes positions et les salaires souvent plus élevés que ceux de leurs pères, ceux-ci seront à la veille de leur retraite et qu'à cause d'eux, afin de leur procurer un bel avenir, ils passeront peut-être leur vieillesse dans la gêne. Ils ont le devoir d'y penser.

☆ ☆ ☆

Q. — Ayant été absente depuis près de trois mois, je suis allée faire mon marché l'autre jour et je dois vous avouer que j'ai trouvé la hausse des prix de toutes les denrées alimentaires et des autres articles nécessaires à l'entretien d'un ménage absolument fantastique. Par surcroit, selon le nouveau budget fédéral, l'impôt sur le revenu sera augmenté. Où allons-nous? Qu'allons-nous devenir, grands dieux? Il n'est pas surprenant que les femmes mariées soient obligées de quitter leurs foyers pour gagner de l'argent. N'y a-t-il aucun remède à cette inflation? Où est la fameuse "just society"? — **Poches vides.**

R. — On ne trouve pas cette société uniquement en l'appelant à grands cris, surtout quand l'inflation était lancée longtemps avant que ce slogan ne fut inventé. Comme vous, je me demande quand cette pente ascendante atteindra son apogée pour descendre vers le vieux bon sens. Les experts y perdent leur latin et je n'y risquerai certainement pas le mien. Je crois que tout ce que nous "les petites gens" puissions faire, c'est prier et espérer ... nous devrions aussi nous contenter d'acheter uniquement le stricte nécessaire. On dit que, malgré les prix élevés, les magasins font des affaires d'or sur des objets de luxe.

LOUISE

Popularité croissante du vin domestique

TORONTO — Il ne vous faut que quelques caisses de raisins et un baril pour vous joindre à la fraternité des fabricants amateurs de vin du Canada.

Ce passe-temps, d'abord exercé par les immigrants, surtout d'origine italienne, a pris des proportions presque industrielles ces dernières années. Des importateurs de raisins et des cercles de dégustation de vin ont surgi à Montréal, Toronto, Edmonton, Vancouver et dans d'autres grandes villes.

L'Ontario vient au premier rang pour la fabrication du vin domestique. En 1958, quelque 12,000 tonnes de raisins ont été importées. En 1967, ce chiffre atteignait 30,128 tonnes soit presque autant que les 38,000 tonnes récoltées par les vignobles de Niagara pour la fabrication commerciale de vins canadiens.

Chaque automne, des convois de raisins de Californie sont garés sur des voies secondaires dans le quartier italien de l'ouest de Toronto. C'est là que les deux principaux marchands de la province, Pietro Culotta Grapes Ltd. et Darrigo Grape Juice Co., vendent leur marchandise.

On emballe les raisins dans des contenants de 36 livres marqués aux différentes sortes de raisins qui ne poussent pas au Canada.

Il en coûte environ $4 la caisse, et $7.50 pour un baril de 35 gallons; un broyeur manuel coûte $29.

Simple procédé

Une fois l'équipement acheté, on l'installe dans un endroit frais. La plupart des fabricants de vin disent que la production coûte environ $2 le gallon, soit environ 30 cents la bouteille.

Le procédé est simple: on broie les raisins entiers dans le baril. Le ferment atteint la purée sucrée et la convertit peu à peu en alcool. En moins de deux semaines, le pétillement prend fin; on siphonne le vin nouveau dans des dames-jeannes ou des bouteilles et on le laisse reposer durant quelques semaines. Le vin est alors prêt à la table.

Un fabricant de vin conseille de ne jamais ajouter de sucre ou de levain artificiel, mais de laisser plutôt la nature faire son travail.

Que dit la régie des alcools de l'Ontario de cette fabrication domestique? La loi sur le contrôle des boissons alcooliques stipule qu'il faut obtenir un permis pour fabriquer plus de 100 gallons de vin par an, que le vin ne doit pas quitter les lieux où il a été fait, et qu'il ne doit être consommé que par le fabricant et sa famille immédiate.

Mais on ne trouve pas de copie de la législation dans tout le bazar hétéroclite des importateurs de raisins ou des marchands de vin.

Bifteck à l'oignon

Il n'y a pas de meilleur plat qu'un juteux bifteck accompagné d'oignons pour plaire à tous les membres de la famille durant la saison froide.

Tendre, d'une saveur piquante l'oignon frais est un légume économique et de plus il est sur le marché à l'année longue.

Servez les oignons frais de diverses façons: frits, bouillis, au four, à la crème, farcis ou rôtis. Au point de vue nutritif ils nous fournissent une variété de vitamines et de sels minéraux. De plus ils sont à l'honneur dans les diètes amaigrissantes, car ils contiennent peu de calories et relèvent le goût de certains plats.

Pourquoi ne pas inclure au menu de ce soir cette recette délicieuse?

Bifteck à l'oignon

1½ livre de bifteck de ronde, 1 pouce d'épaisseur
Sel et poivre
Farine
2 c. à table d'huile à salade
1 tasse de bouillon de boeuf ou de consommé
3 oignons tranchés, grosseur moyenne

Assaisonner le bifteck avec sel et poivre. Enfariner légèrement. Dans une poêle épaisse, faire brunir le bifteck lentement dans l'huile des deux côtés. Verser le bouillon sur le bifteck. Couvrir et laisser cuire à feu lent durant 30 minutes. Tourner le bifteck. Disposer les tranches d'oignon sur le bifteck. A l'aide d'une louche arroser les oignons avec le gras qui repose au fond de la poêle. Couvrir et cuire encore 30 minutes ou jusqu'à ce que le bifteck soit tendre en le piquant avec une fourchette.

Donne 4 à 6 portions.

Un marché pittoresque: la vente des oignons français à Londres

LONDRES — L'automne ramène les Français et leurs oignons. Dans les villages autour de Londres, les ménagères achètent les oignons français en vrac.

Le vendeur circule à bicyclette, porte le béret, parle français à qui peut le comprendre et baragouine autrement quelque patois anglais.

L'invasion se répète chaque année à cette époque. Elle touche surtout Londres, mais peut parfois se répandre jusqu'en Ecosse. Le phénomène dure depuis plus d'un siècle, à tel point qu'il existe sur la promenade Lambeth un centre permanent où les Français à bicyclette viennent prendre les oignons qu'ils vont vendre en tournée.

La coutume se transmet de père en fils et il arrive souvent que deux générations travaillent de concert pour que les jeunes apprennent le métier des aînés.

Le vendeur attache au guidon de son vélo une trentaine de paquets de 10 livres d'oignons montés sur un fil. Le Breton libère normalement son guidon en une journée, revenant avec $25 ou $30.

En un mois, Jean — tous semblent porter le même prénom — arrive à vendre quelque quatre tonnes de ces oignons bretons que les ménagères britanniques s'accordent à considérer meilleurs que d'autres espèces de la famille des liliacées lacrymogènes.

Un chapelet d'oignons se vend environ un dollar. La brigade à bicyclettes revient chaque année aux mêmes foyers et le contact s'établit si bien que certaines ménagères ajoutent un pourboire au prix de la marchandise.

Avec les pourboires, le vendeur d'oignons peut recueillir $40 net pour une semaine de 80 à 90 heures de route.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 44

valait-il pas mieux aimer et être aimée que de vivre esseulée dans une demeure déserte?

La lecture du codicille modifiant les dispositions primitives du défunt devait avoir lieu chez Me Poncin une heure plus tard, devant les membres de la famille Vellac, à nouveau rassemblés.

Marie-Hélène choisit d'aller à pied au bourg. Elle se mit en route. Une pluie fine ayant rafraichi l'atmosphère pendant la nuit, la terre revigorée oubliait la touffeur de la veille, où une chaleur orageuse avait maintenu bêtes et gens dans une torpeur accablée. Dans l'herbe mouillée, les gouttes d'eau nichées entre les brins ou au creux des feuilles étaient, l'une après l'autre, bues par un chaud soleil d'été. Des indigènes saluèrent amicalement, au passage, la jeune fille qui avait le coeur serré. Ces témoignages d'amitié l'émouvaient particulièrement ces jours-ci. Qu'allait devenir cette population, plus ouvrière que rurale et qui attendait son travail de l'usine? Qui viendrait diriger l'établissement: une société anonyme, une oeuvre d'utilité publique ou un Adolphe Vellac triomphant?

De son pas rapide et souple, la jeune fille descendit la rue jusqu'au "Bon Accueil" pour y prendre Rémi et remonter ensuite avec lui jusqu'à l'étude. L'héritière déchue appréhendait le contact avec les autres Vellac, craignant de rencontrer chez ses cousins des regards sardoniques, moqueurs: se retrouver en vaincue en face d'eux n'avait rien d'agréable, car ils voudraient ignorer l'acte charitable ayant entrainé l'échec, pour ne retenir que l'échec en lui-même. Heureusement, Rémi serait là pour la soutenir. Il saurait s'imposer, lui qui faisait montre depuis quelques jours d'une surprenante autorité. N'avait-il pas téléphoné à Laurent pour le prier instamment de venir à Chambourières, afin de rester dans les parages de l'étude durant toute la séance? Celui-ci, surpris de cette requête, avait cependant accepté de venir à la date prévue.

• • •

L'heure indiquée sur la convocation approchait. Rémi et Marie-Hélène arrivèrent devant la porte de Me Poncin au moment précis où Laurent et sa fiancée, venus de Grenoble, débarquaient de l'Austin devant cette même porte. Serrements de mains, phrases joyeuses. Laurent, un peu narquois, dit à son ami:

— Ah! ça! mon cher, pour réclamer ma présence dans la coulisse, tu crains donc des batailles? Au fait, tu pourrais avoir raison. Avec ces oiseaux-là... En tout cas, je me tiendrai dans l'ombre, et tu m'appelleras s'il le faut. Alors je me ferai un devoir, et même, je l'avoue, un malin plaisir de rafraichir la mémoire de ces messieurs, en évoquant certains faits peu reluisants pour eux et qui se sont passés dans l'usine Dombasle. Aussitôt mes lions se changeront en agneaux; un dompteur ne ferait pas mieux, c'est garanti sur facture. Je ne suis pas d'un tempérament vindicatif, mais ces gens-là, j'ai une certaine difficulté à leur pardonner le mal qu'ils ont fait ou voulu faire. Les uns et les autres, nous sommes maintenant brouillés avec cette redoutable famille. Ni Catherine, ni Marie-Hélène n'ont plus à la ménager.

Sa fiancée le tira par la manche:

— Tu parles... Tu parles... Ne vois-tu pas que l'heure s'avance? Ils vont être en retard tous les deux si tu continues sur ta lancée.

— Bon, tu as raison. Tu as toujours raison. Rémi, nous vous attendrons sur la place de l'église.

Cette faction demandée aux fiancés comme un service ne leur semblait pas une corvée puisqu'ils seraient à deux. Ils n'avaient pas encore fini, ces heureux du sort, de "s'apprendre" et trouvaient une joie profonde à avancer pas à pas dans cette découverte mutuelle. Sur un banc, à l'ombre d'un platane, les jeunes gens s'assirent et se préparèrent pour une attente qui risquait d'être assez longue.

Suivie de Rémi portant un bras en écharpe, Marie-Hélène arriva la dernière, les autres Vellac, impatients de savoir, ayant déjà envahi l'étude bien avant l'heure prévue. La jeune fille retrouva, dans le bureau du notaire, la même atmosphère solennelle et tendue, les mêmes visages crispés qu'à la première réunion.

Les Vellac, Robert — Marc n'était pas venu — les Menton, étaient là, plus ou moins éprouvés par l'angoisse. Ces mois d'attente, avec leur alternance d'espoirs et de déceptions, n'avaient pas été cléments pour Adolphe qui avait fondu; sa maigreur lui donnait maintenant l'aspect d'un oiseau déplumé dont les serres seules restaient vigoureuses. Il le montra promptement. A peine une brève inclinaison de tête en direction de Marie-Hélène, et il attaqua avec hargne:

— Maître, je proteste. Il y a ici un étranger qui n'a rien à y faire. Seuls les héritiers ou présumés tels doivent assister à la lecture.

Le notaire manquait d'esprit d'à-propos; cette attaque brusquée le désarçonnait. Mais Marie-Hélène répliqua à sa place, et sèchement:

— Pardon, c'est mon fiancé, et à ce titre, il assistera à toute la séance.

Mme Adolphe lança, méprisante:

— Un fiancé n'est pas un mari. Des fiançailles se rompent si aisément! Vous êtes bien placée pour le savoir, n'est-ce pas, Marie-Hélène?

Le sous-entendu venimeux trouva la jeune fille impassible. Rémi souriait; on aurait dit que la fureur des Adolphe l'enchantait. Il eut cependant un coup d'oeil en direction du notaire, et celui-ci de préciser aussitôt:

— Ne perdons pas notre temps en ergotages ou palabres... Monsieur Rémi... est ici en tant que fiancé de mademoiselle Vellac, mais aussi pour son propre compte. Il a, autant que les autres, le droit strict d'assister à la réunion et je vais vous le démontrer.

M. Menton eut un vif mouvement des sourcils pour marquer son étonnement. Adolphe, surpris du ton catégorique de Me Poncin, regarda avec suspicion Rémi Durant. Il eut peur que ce jeune homme ne leur réservât de mauvaises surprises. "Quand donc en aura-t-on fini avec ce maudit testament?", songea-t-il avec amertume.

Tous s'attendaient à ce que l'officier ministériel lût le codicille. Au lieu de cela, le notaire expliqua, d'une voix neutre, calme, posée:

— Selon la volonté exprimée par monsieur Robert Vellac dans son testament, nous voici réunis quinze jours après le franchissement par l'héritière des limites du territoire qui lui était assigné. Si vous vous en souvenez, mon client, aux premières lignes de ses dernières volontés, avait déploré de ne pas avoir de descendance, en précisant bien que, dans le cas contraire, l'intégralité de ces biens aurait été léguée à ses petits-enfants. Précision fort utile...

On aurait entendu voler une mouche. Jamais notaire n'avait été écouté avec autant d'attention.

— ...Or, cette descendance existe, monsieur Gilbert Vellac ayant eu un fils sept mois après sa mort. Celui-ci n'est autre que monsieur Rémi Vellac ici présent.

Silence général, les mots faisant défaut aux assistants, que la stupeur rendait muets. La première, Marie-Hélène réagit; prenant la main de son fiancé, elle se pencha vers celui-ci pour lui murmurer avec tendresse:

— Durant ou Vellac, pour moi, c'est toujours le même Rémi que j'aime passionnément.

— Je sais, chérie.

Enfin réveillé de son ébahissement, Adolphe poussa la tête en avant, comme le taureau avant la charge:

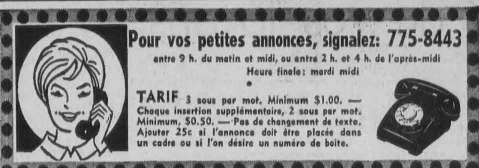
— Maître, vous avez ainsi accepté sur-le-champ les assertions de ce jeune homme? Et si vous étiez le jouet d'un escroc, d'un imposteur?

Rémi se montra glacial:

— Merci infiniment, mon cousin, de votre bienveillante supposition. Je n'en attendais pas moins de votre courtoisie.

— Du calme, messieurs! intervint avec énergie le tabellion, qui ne tenait pas à voir la réunion finir en pugilat dans son bureau. Non, monsieur, je n'ai pas pour habitude d'avancer quelque chose dont je ne sois certain. Un officier ministériel doit toujours s'entourer du maximum de garanties; vous devriez le savoir.

(à suivre)





Vol. 56—No 31

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. **Composez: 783-0086.** 19-425-T.F.

POUR TOUS TRAVAUX RAPIDES, petits ou grands, de plâtre, béton, stuc, etc., s'adresser à M. Louis Gil, Boite 327, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7648. 30-550-T.F.

ON DEMANDE — Immeuble-appartements de construction récente, 10 à 20 logis. Dans St-Boniface ou les environs. S'adresser à Boite 566, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-566-31P.

ON DEMANDE VENDEUR $14,000 plus boni en argent comptant pour homme âgé de plus de 40 ans dans la région de Winnipeg. Devra faire de courts voyages en auto pour contacter clients. Adresser: Air Mail, C. A. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Texas 76101. 31-558-31C.

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 24-484-32C.

J. & M. CABINETS CO.
Pour finition, armoires, garage ou toutes autres rénovations modernes, **composer: 247-5404.** 25-502-34C.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



ON DEMANDE
Pour Caisse Populaire Ste-Famille à Calgary, secrétaire-caissière bilingue. Salaire et bénéfices convenables. Contacter Gabriel Dufault, 423, 99e avenue sud-est, Calgary, Alta. Téléphones: résidence 252-4095 ou bureau 262-4740. Virement de frais. 31-557-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces au sous-sol. Pour hommes qui travaillent. A proximité d'hôpital et autobus. $35.00. **Signaler: 247-3627.** 30-554-T.F.

A LOUER — 145, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. Entièrement peinturé. Entrée privée. Lessiveuse, séchoir, stationnement. Pour couple tranquille. Libre: 1er décembre. **Composer: CE 3-4281.** 31-567-31C.

A LOUER — Norwood. Près Safeway. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Entrée et chauffage privées. $75. **Composer: 233-3020.** 31-565-31C.

A LOUER — Chambre meublée avec facilités de cuisine. **Composer: 233-1311.** 31-563-31C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle et réfrigérateur. Au 2e. Idéal pour jeune couple. Libre: 15 décembre. **Composer: 233-5032, après-midi.** 31-560-32C.

A LOUER — Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Stationnement avec prise de courant inclus dans loyer à $80 par mois. Libre: 1er décembre. **Composer: 233-7552.** 31-559-32C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. **Composer: 233-6892.** 31-555-31C.

A VENDRE — Windsor Park. Nouveau bungalow: 2 chambres à coucher. Excellent état. Hypothèque C.M.H.C. à 6%, premier versement raisonnable. **Pour rendez-vous, composer: AL 3-5820. Pas d'agents.** 31-561-32C.

A VENDRE — Ste-Elisabeth. Terre de 400 acres. Environ 380 en culture. Maison et autres bâtiments en bon état. Près chemin gravelé ouvert à l'année. Située à 8 milles au nord de Morris. **S'adresser à Jos.-E. Lussier, Morris, Man. Téléphone: 746-8751.** 31-564-31P.

A VENDRE — Fournaise à huile avec tuyaux, pouvant chauffer 4 pièces. **Composer: 233-4727.** 30-552-T.F.

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, écrivez à: **Boite 248, St-Lazare, Man.** 23-482-32C.

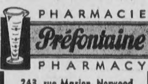
A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

Norwood — Avenue Lawndale. Maison: 8 pièces. Parfait état. Beau district. Garage. Comptant requis: environ $6,000. Balance: hypothèque à 6%.

St-Boniface — Lot: 349' x 165' avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

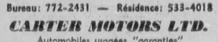
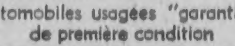
McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931


Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet


Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Dans le village de Lorette — Bungalow moderne: 880 pieds carrés, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à toutes fins. Chauffage: huile, salle de bain moderne, accessoires en couleurs. Lot: 90' x 198'. Taxe: $160. Considérerait échange sur maison à la ville.
St-Bonifac. — Rue Langevin. Maison de rapport. 3 logis modernes, plus 2 pièces au sous-sol avec salle de bain. 2 logis de 4 pièces modernes et 1 de 5, avec 3 chambres à coucher. Revenu mensuel: $353. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Grande maison de famille ou rapport: 7 grandes pièces, 2 salles de bain. Entrée privée pour 2e étage. Comptant requis: $6,000, Balance à termes.
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Deux plomberies. Peut être convertie en deux logis. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Comptant requis minimum: $6,000. Balance à termes.
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
29-537-31C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095
A VENDRE
ST-BONIFACE
Place Gaboury. Belle résidence. 2 chambres à coucher. Foyer presque fini. Grande cuisine avec salle à manger. Tapis mur à mur au salon. Près église et école françaises. $4,000 comptant. Prix: $10,500.
De la Morénie. Résidence. 2 chambres à coucher. Beau plancher d'érable au salon. Cuisine moderne. Comptant: $1,000. Prix: $10,500.
Notre-Dame. Maison de revenu près école Taché. Logis: 2 chambres à coucher pour propriétaire. Nouvellement décorée à l'extérieur. Revenu mensuel: $660. Comptant requis: $1,000. Prix: $10,900.
Rue Ritchot. Résidence. 4 chambres à coucher. En bon état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Grand lot avec jardin. Près église et école françaises. $2,000 comptant. Balance à termes.
Rue Dumoulin. Bonne maison. 3 chambres à coucher. Belle grande cuisine avec salle à manger. Soubassement: ¾. Près école Taché. Taxe: $179.
GRANDE POINTE
Bungalow moderne. 8 ans. 2 chambres à coucher. Puits privé. Fosse sceptique avec puisard. Soubassement complet. Lot: 100' x 150'. Taxe: $151. Prix: $8,500.
31-562-31C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
HOTEL
Dans centre canadien-français. Gros chiffre d'affaires. Bon état. Comptant requis: $20,000 ou prendrait terrain et animaux en échange. Plein prix: seulement $65,000. M. Rivard: 247-4927.
PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
29-538-31C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.
St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulement: $6,500.
Sur chemin Nevin — Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Non complétés. Situés sur terrain de 9 acres. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaires.
Paierait comptant pour votre maison ou la vendrait pour vous, si intéressé.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
29-539-31C.

Recommandations de la Commission du Rallye sur la Politique

(Suite de la quatorzième page)

devoir de tenir ces représentants élus au courant des projets, revendications et désirs qui l'animent.

Dans le domaine du gouvernement provincial, il est important non seulement de s'adresser au premier ministre mais aussi de prendre toutes les mesures voulues pour que les chefs de l'opposition soient avisés et engagés. Cette formule est surtout valable lorsqu'il s'agit de revendications précises où il est nécessaire de faire pression politique.

Le secrétariat du nouvel organisme devrait être un centre de documentation et d'information à la disposition de tout le monde, mais en particulier des représentants politiques. Il faudra faire la publicité voulue, surtout auprès des représentants élus, de ce nouveau rôle.

Mise en garde

Nous recommandons que l'organisme se choisisse des personnes compétentes pour le tenir au courant de toute législation, proposition ou règlement proposé par les gouvernements et touchant les Franco-manitobains. Il faudrait si possible que de tels projets de loi soient livrés à l'organisme avant qu'ils deviennent sujets de discussions publiques afin que l'organisme ait déjà une réaction préparée lorsque le projet deviendra public. Nous n'avons qu'à penser par exemple à la création des grandes divisions scolaires, du Bill 59 ou encore de la fusion des municipalités urbaines présentement discutée, pour réaliser la nécessité de connaître le sujet qui fait matière de discussion et de s'y préparer intelligemment. Serait-il trop présomptueux de demander aux membres de la communauté canadienne-française de cesser le jeu de coulisse et d'abandonner le rôle du sauveur voulant bénéficier d'une influence personnelle et égoïste et de lui demander de passer plutôt par les voies normales, lesquelles tout citoyen peut diriger par élection démocratique s'il le désire? Il s'agit là encore une fois de présenter un front commun et uni bien au-delà de la politique partisane.

Cette mise en garde devrait être assurée par un directorat afin d'éviter le recours à un seul individu. Le directorat assurera de plus une réaction publique et officielle dès la parution de tous propos erronés qui pourraient aller à l'encontre de notre société. Nous avons remarqué que les organismes franco-manitobains du passé ne se sont pas assez servi des media de communication pour faire valoir leur point de vue. Le comité de surveillance devra répondre directement au président de l'organisme qui sera la seule personne, à moins d'une délégation d'autorité précise, à faire valoir publiquement la position officielle de l'organisme.

Conclusion

Nous avons constaté que de tous les domaines, le secteur politique, à cause de la partisannerie, est celui qui se prête le plus difficilement à des solutions faciles.

C'est pourquoi nous recommandons la formule du "directorat", car selon nous, c'est le moyen le plus efficace de permettre et d'assurer des discussions franches, honnêtes et libres sur des sujets qui sont presque toujours très controversés. De plus cette formule, nous permettra d'afficher un front uni et commun sans récriminations.

Le domaine politique se prête aussi facilement au racisme et ce sera là le piège qu'il faudra par-dessus tout éviter afin que l'activité politique de notre société franco-manitobaine ne tombe pas dans un nationalisme étroit et répugnant. Ne craignons pas d'être fiers mais refusons d'être mesquins.

Groupe de jeunes Français

La ville de Winnipeg a eu l'occasion d'accueillir dernièrement un groupe de jeunes Français qui ont gagné un voyage au Canada, à la suite d'une compétition de tir aux pigeons pendant leurs vacances sur la Côte d'Azur.

A son arrivée à Montréal, le groupe a été reçu par M. et Mme Claude Hollé, de Paris, tous deux professeurs à l'Ecole Normale de Rimouski et cousins de M. Pierre Dammann. Après avoir visité la ville, ils prirent l'avion qui les emmena à Winnipeg où réside Mme Marie-Louise Kméty, mère de Pierre, qui était accompagnée de Mme Josiane Dammann, de M. Maurice Prigent et M. Roger Hastier, tous deux de Paris, et de M. et Mme Claude Pellet, de Fismes. Ils furent reçus chaleureusement par les villes de Winnipeg et St-Boniface.

Encore une fois, on remercie la ville de Winnipeg pour l'accueil chaleureux envers les amis de France.

Appel du Comité de la Caisse de Noël du Grand Winnipeg

Les bureaux du Comité de la Caisse de Noël sont ouverts pour la saison 1968. Le "Christmas Cheer Board" existe pour venir en aide aux personnes nécessiteuses aux temps des Fêtes.

On se fera un plaisir de donner des renseignements aux organisations ou aux individus désirant assister leurs concitoyens moins privilégiés.

L'appel de la Caisse de Noël se fait encore plus pressant cette année quand on sait les pertes que le comité a subies lors de l'incendie de l'église St. Andrew's.

Les bureaux sont situés à 460, rue Main, au 3e étage, Winnipeg 2. Le numéro de téléphone est 947-1279.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Soirée

Le Club Montmartre de la paroisse organise une soirée pour la veille du Jour de l'An, le mardi 31 décembre 1968. Elle aura lieu dans la salle de l'école, 597, avenue McDermot, de 9 h. du soir à 2 h. du matin.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.085
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10½-.14
Dindes	
Adultes	-.26½
Dindons	-.22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	49.6
A—moyens	46.4
A—petits	36.8

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 13 novembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 7,800 bovins, 5,200 veaux, 2,400 porcs, 300 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,800 bovins, 4,600 veaux, 2,650 porcs, 450 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—29.00
Bons	$27.50—28.00
Moyens	$25.00—27.50
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.50
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$18.50—19.50
Moyennes	$17.00—18.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—17.00
Taureaux	
Bons	$21.00—22.00
Communs et gras	$15.00—20.50
Veaux	
Bons et choix	$34.00—40.00
Moyens	$30.00—33.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $30.80—32.75 ($32.65 — la fermeture); les truies de $20.05—20.60.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$23.00—23.85

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 11 au 15 novembre 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	....	87.2	87.2	87.2	87.2
C.W. No 3	....	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage No 1	....	81.4	82	82	82
Fourrage No 2	....	78.4	79	79	79
Fourrage No 3	....	75.4	76	76	76
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	....	121.6	121.6	122	122
C.W. No 3 6 rangs	....	119.6	119.6	120	120
Fourrage No 1	....	106.2	107	107	107.4
Fourrage No 2	....	104.6	105.4	105.4	106
Fourrage No 3	....	101.6	102.4	102.4	103
SEIGLE —					
C.W. No 2	....	121	120.6	119.6	120⅜
C.W. No 3	....	117⅛	117.2	116.4	116⅞
C.W. 2 rej.	....	117	116.6	115.6	116⅜
C.W. No 4	....	105⅝	105.2	105.2	105⅝
Ergot	....	96⅛	95.6	94.6	95⅛
Sur voie net	....	121⅛	120⅞	119⅞	120.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	....	219⅞	216⅞	216.4	217.2
Janvier	....	221	219.4	217.8	218.6
Mars	....	222.2	221	220	221.2
Mai	....	224.6	223	222⅛	223.2
AVOINE —					
Décembre	....	86	86	86	86
Mai	....	84.6	85	85	85
Juillet	....	84.4	84.4	85	85
ORGE —					
Décembre	....	110⅛	110⅜	110.4	111
Mai	....	109⅜	109.6	109⅞	109⅞
Juillet	....	109⅜	109⅜	109.6	109.3
LIN —					
Décembre	....	309⅝	315.8	314.2	317
Mai	....	318.4	322	319.6	320⅜
Juillet	....	318.6	322⅜	320⅜	321
SEIGLE —					
Décembre	....	122⅛	121.6	120.6	121⅛
Mai	....	126⅛	126	125⅞	126
Juillet	....	124⅝	125	125⅛	125.2



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure légale du Centre)

Du 21 au 27 novembre 1968

	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.	Lundi	Mardi	Mer.
LEVER	7 h 51	7 h 52	7 h 54	7 h 55	7 h 57	7 h 58	8 h 00
COUCHER	16 h 38	16 h 37	16 h 36	16 h 35	16 h 34	16 h 33	16 h 33

Phases de la lune

Prem. quartier	Pleine lune	Dern. quartier	Nouv. lune
26 novembre 18 h 30	4 décembre 18 h 07	12 décembre 19 h 49	19 décembre 13 h 19

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feu HECTOR HEBERT, de la ville de St-Vital, Province du Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 31 décembre, A.D. 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de novembre, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

DAKOTA MOTOR HOTEL
De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00
TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL
Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

Windsor Park Music Center
Nous requérons les services d'un
PROFESSEUR DE MUSIQUE BILINGUE
afin de pouvoir offrir l'instruction musicale en français.
Bien vouloir s'adresser à: M. W.-H. McOuat
Windsor Park Music Centre
1065 Autumnwood Drive
Parc Windsor
St-Boniface

Soumission

A vendre par soumission — presbytère de onze pièces, bâtisse devra être déménagée du site trente jours après vente complétée.

Soumission doit être reçue par Georges Bergeron, St-Eustache, Manitoba, le 7 décembre à 6 h. p.m. au plus tard.

Pour renseignements, s'adresser à M. l'abbé Ubald Paquette, St-Eustache, Man. (Tél. Elie 316-3).

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ON DEMANDE

Commis-dactylo pour l'Institut Collégial St-Paul d'Elie.

Entrée en fonction aussitôt que possible.

Expérience de bureau préférable.

S'adresser à: M. G.-A. Beauregard,
Surintendant,
Division Scolaire du Cheval Blanc no 20,
C.P. 147,
Elie, Manitoba.